



LE BALDAQUIN

Le Restaurant
disco-club par
excellence en ville

424 saint-françois-xavier vieux montreal 849-4249

Vol. LXIX - No 71

Nuageux avec averses. Maximum 13

Montréal, lundi 28 mars 1977

Férie

25 CENTS

Avant toute formule nouvelle

Le PLC veut revigorer les institutions existantes

par Lise Bissonnette

TORONTO — Avant d'aller musarder sur les sentiers hasardeux du fédéralisme triangulaire, du turbo-fédéralisme, du câble-fédéralisme, d'une constituante canadienne, du tripartisme économique ou des gouvernements régionaux, les militants du Parti libéral du Canada préféreraient aller voir s'il y a quelque vigueur dans les institutions existantes, notamment leur parti politique et le Parlement, pour faire face aux difficultés de l'heure.

Telle a été la conclusion générale et répétitive des trois jours de travaux de l'a-

telier libéral intitulé "Vivre le Canada", une conférence d'orientation politique du parti au pouvoir qui a réuni à Toronto près de 500 militants provenant de Whitehorse à Charlottetown en passant par Sainte-Adèle.

Même si l'aile parlementaire du parti avait eu peu à voir dans la préparation de cette réunion de réflexion, elle ne s'en est pas moins déployée largement dans les ateliers et a contribué au maintien de l'orthodoxie. Le chef du gouvernement, M. Pierre Elliott Trudeau, l'a lui-même illustré dans son discours de samedi soir, relevant tous les problèmes soulevés par

■ La vraie menace, c'est la "polarisation" des intérêts, déclare M. Trudeau (page 2)

les participants mais ne s'attachant à aucune des solutions particulières, pour finalement signaler qu'un "parti politique" est finalement l'instrument par excellence pour s'intéresser aux problèmes de gouvernement.

"Et les élections, ajoutait-il, seront le témoignage de l'évaluation que fera la population canadienne de nos solutions, et

des solutions des autres partis." Le lendemain, à la clôture de la réunion, il était plus précis encore, rappelant que "les partis politiques et les hommes politiques doivent faire le travail; cela n'élimine pas d'autres formules, mais dans nos démocraties, les partis sont des véhicules normaux, et les élus ont un pouvoir délégué de représentation."

Un peu auparavant, les rapports des divers ateliers de travail avaient déjà plus ou moins ratifié cette position. Les participants, y disait-on sans cesse, craignent la mise en place de nouvelles institutions qui tendraient à générer de nouvelles bureaucraties, d'autant qu'ils tiennent déjà en méfiance la bureaucratie existante, responsable selon eux d'une bonne part des malheurs actuels de gouverner.

Au cours de ces trois jours, on leur avait proposé de tout, du plus intéressant au plus farfelu: la transformation du Sénat en une "Chambre des provinces" où siègeraient des élus provinciaux, la création

d'un organisme de concertation entre preneurs de décision nommé "Horizons Canada", la mise en place de gouvernements régionaux liés à des associations locales, ou encore un Parlement itinérant sur rails, ou pénétrant partout par câblodiffusion.

"Nous voulons un changement, de résumer l'auteur de la synthèse du dernier atelier de la réunion, mais rien de dramatique, et surtout pas de nouvelles institutions qui amènent plus de bureaucratie et plus de centralisation, qu'il s'agisse de groupe d'étude ou de mise en place de

Voir page 6: Les libéraux

Deux 747 se heurtent: 570 morts

La pire tragédie de l'histoire de l'aviation

SANTA CRUZ DE TENERIFE (d'après Reuter, AFP, CP et AP) — La plus grande catastrophe aérienne de l'histoire de l'aviation civile s'est produite hier en fin d'après-midi (11 h 40, HNE) à l'aéroport de Santa Cruz de Tenerife, aux îles Canaries. Elle aurait fait, selon un bilan encore provisoire, quelque 570 morts et au moins 49 blessés, dont plusieurs grièvement, d'après l'agence espagnole Cifra.

Deux réactés gros porteurs Boeing 747, l'un de la compagnie néerlandaise KLM, l'autre de la compagnie américaine Pan-American, se sont heurtés de plein fouet, selon le gouverneur civil de Tenerife; la version donnée par le porte-parole de la Pan American Airways soutient cependant que la collision s'est produite au moment où le Boeing américain roulait sur la piste en se préparant à décoller après celui de la KLM.

Intervenant en ce sens, une source officielle révélait hier soir que les deux avions attendaient l'un et l'autre, peu avant l'accident, de décoller en direction de Las Palmas.

au sommaire

■ Saint-Charles-sur-le-Richelieu tente de faire échec à la ville-dortoir — page 3

■ De l'usage précipité des chiffres: un éditorial de Claude Ryan

■ Le bill sur les télécommunications: un commentaire de Michel Roy

■ Le dilemme africain: un commentaire de Georges Vigny — page 4

■ Le PQ Ville-Marie surenchérit sur la politique linguistique du Parti — page 7

■ Négligé, le vieil hôtel Terrapin garde encore fière allure — page 16

"Il semble, a déclaré à l'AFP un officiel de l'aéroport, que l'appareil de la KLM sans attendre le signal de la tour de contrôle, ait poussé à fond ses réacteurs et ait pris une certaine vitesse, heurtant l'avion de la PANAM qui faisait une manœuvre sur la piste pour se placer, à son tour, en position de décollage."

Les deux Boeing, a confirmé cet officiel, n'auraient pas dû se trouver à Tenerife. "Ils n'ont atterri sur cet aéroport, a-t-il déclaré, qu'à la suite de la fermeture de la piste de Las Palmas à cause d'un attentat qui y avait été commis quelques heures auparavant. Tous deux devaient se poser initialement à Las Palmas."

Le Mouvement pour l'autodétermination et l'indépendance de l'archipel des Canaries (MAIAC) a revendiqué, dans la nuit la bombe qui a explosé dans l'après-midi à Las Palmas, mais a rejeté toute responsabilité dans l'accident intervenu entre les deux Boeing 747 quelques heures plus tard.

Antonio Cubillo, secrétaire général et porte-parole du MAIAC interrogé par l'AFP à Alger, a indiqué qu'un commando de son mouvement avait averti par téléphone à 13 heures hier les autorités de l'aéroport de Las Palmas qu'une bombe y avait été déposée et qu'elles avaient dix minutes pour la faire évacuer. La bombe artisanale, qui avait été déposée à l'entrée du salon d'attente, a-t-il ajouté, a explosé à 13h15, faisant des dégâts et blessant quatre personnes, dont le directeur de l'aéroport et une fleuriste, dont la boutique se trouvait à proximité.

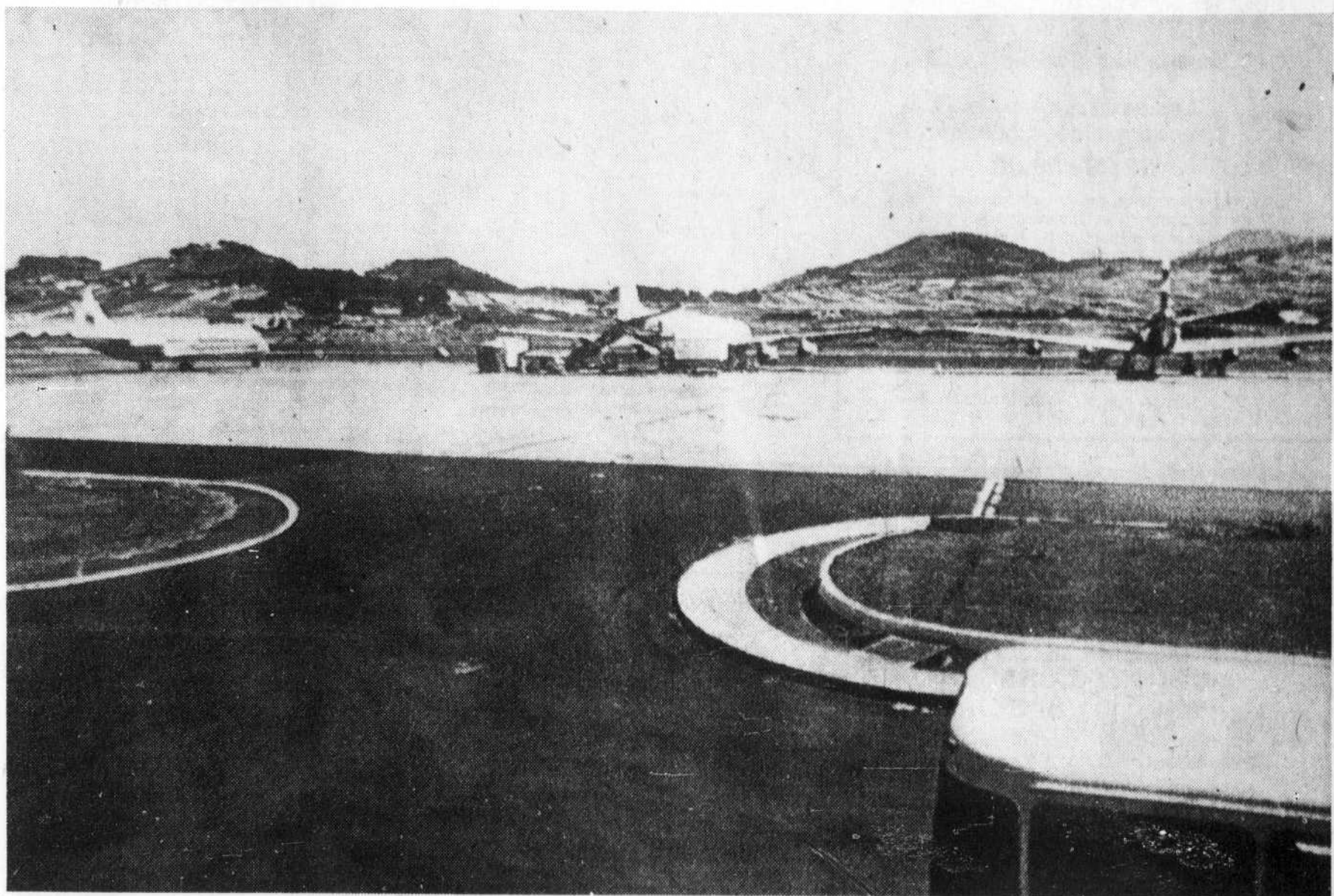
C'est à la suite de cette explosion, a indiqué M. Cubillo, que les autorités de l'aéroport ont détourné tout le trafic aérien sur Tenerife.

L'accident entre le Boeing 747 de la KLM et celui de la Pan-Am est intervenu à Santa Cruz de Tenerife à 17 heures, soit près de quatre heures après l'explosion de la bombe à Las Palmas, a souligné Antonio Cubillo.

C'est une affaire de la tour de contrôle de Las Palmas, a-t-il affirmé. Nous n'y sommes pour rien". Quoi qu'il en soit, les 235 passagers et les 14 membres d'équipage de l'appareil néerlandais sont tous morts. Il appert que sur les 394 passagers et membres d'équipage — les chiffres sont de la Pan-Am — du 747 américain, au moins une centaine sont encore en vie, bien que certains reposent dans un état critique à l'hôpital.

Un porte-parole de l'aéroport de Los Angeles, d'où est parti l'avion géant américain a déclaré en soirée qu'un nombre indéterminé de membres d'équipe et 105

Voir page 6: Deux 747



Voici une photo de l'aéroport de Santa Cruz de Tenerife, prise avant la catastrophe qui s'y est produite hier, la pire dans l'histoire de l'aviation commerciale. Quelque 570 personnes y auraient perdu la vie et 50 autres blessées, quand deux Boeing 747 sont entrés en collision sur la piste. (Téléphoto AP)

Vance propose à Moscou un difficile choix, quitte à prolonger son séjour

MOSCOU (par AFP et Reuter) — Les Etats-Unis sont prêts à signer très rapidement un traité sur la limitation des armements stratégiques (SALT-2) basé sur l'accord de Vladivostok, mais à condition que les missiles américains "Cruise" et les bombardiers soviétiques "Backfire" en soient exclus, a déclaré M. Cyrus Vance.

"Je présenterai lundi mes propositions sur les "SALT" et je suis prêt à des discussions détaillées", a ajouté le secrétaire d'Etat américain au cours d'une conférence de presse.

"Si les Soviétiques souhaitent remettre les discussions détaillées au lendemain, je suis d'accord".

M. Vance a clairement laissé entendre que la préférence américaine allait à une version modifiée de l'accord de Vladivostok. Selon cette version, les "Cruise" et les "Backfire" seraient inclus dans le traité, mais le plafond autorisé des missiles et bombardiers stratégiques serait réduit de 2.400 à 2.000 au moins dans l'arsenal

respectif américain et soviétique. Ce serait un saut par-dessus les SALT-II pour atteindre les SALT-III.

Le secrétaire d'Etat s'est déclaré disposé à rester à Moscou plusieurs jours de plus que prévus pour assurer le succès de ses entretiens. M. Vance a déclaré que le temps paraissait mûr, aux yeux des Etats-Unis, de s'efforcer de parvenir à de véritables progrès.

Les premiers entretiens du secrétaire d'Etat américain au Kremlin commenceront à onze heures (0800 GMT), probablement en présence, de M. Leonide Brejnev, secrétaire du Parti communiste soviétique.

Ce dernier avait vivement critiqué la politique du président Jimmy Carter, lundi dernier, dans un discours prononcé devant le congrès des syndicats soviétiques. Il avait notamment reproché au président américain de s'ingérer dans les affaires intérieures soviétiques par son soutien accordé aux "dissidents" et en menant campagne pour le respect des droits de l'homme. Il avait également accusé l'administration américaine d'être responsable de la "stagnation" dans les relations soviéto-américaines. Parlant des négociations "Salt", il avait déclaré sur un ton désabusé: "On verra avec quoi M. Vance viendra".

Reprises pendant toute la semaine par la

Voir page 6: Vance à Moscou

Le chômage au Québec

1) Le marasme frappe plus durement les chefs de famille

par Michel Vastel

Il y a exactement deux fois plus de chômeurs aujourd'hui qu'à pareille date en 1970: le nombre total de chômeurs québécois est en effet passé de 152.000 en février 1970 à 303.000 le mois dernier.

Le taux de chômage non saisonnalisé de 11,3% enregistré le mois dernier, est le plus élevé de l'histoire du Québec d'après-guerre. Mais, en analysant le détail des statistiques, on s'aperçoit que la

situation est encore pire qu'il n'y paraît à première vue.

Depuis deux mois, on remarque une nette accélération du chômage des hommes de 25 ans et plus. Autrement dit, ce ne sont plus seulement les jeunes et les femmes qui chôment mais de plus en plus de chefs de famille. Le taux de chômage des hommes de 25 ans et plus est aujourd'hui de 8,4% alors qu'il se maintenait à 6,6% en février 1972 et à 6,5% en février 1974. D'ailleurs, Statistique Ca-

nada révèle que, sur 189.000 hommes de 25 ans et plus en chômage en février 1977, 91.000 étaient des chefs de famille et parmi eux, 70% avaient de un à trois enfants à charge. Il s'agit là d'une situation tout à fait nouvelle et susceptible d'entraîner des conséquences sociales très graves.

Par ailleurs, on remarque que depuis plusieurs mois, le Québec enregistre une perte nette d'emplois permanents et ne réussit à maintenir le niveau d'activité de

la main-d'oeuvre que grâce à la création d'emplois à temps partiel. Selon le dernier relevé du directeur régional des services économiques au ministère fédéral de la Main-d'oeuvre, M. Jacques Doyon, la hausse de 6.000 emplois enregistrée en février 1977 par rapport au même mois de février 1976 correspond en fait à une diminution de 26.000 emplois permanents et à un gain de 32.000 emplois à temps partiel. Qui plus est, les emplois permanents disparus se répartissent en 14.000 emplois

perdus pour les hommes et 12.000 pour les femmes mais les emplois à temps partiel ont surtout été gagnés chez les femmes, 27.000, contre seulement 5.000 pour les hommes.

Enfin, troisième particularité du chômage au Québec, alors qu'il semble relativement stable dans les régions périphériques, il marque une nette tendance à augmenter plus vite dans les deux grands centres urbains de Québec et Montréal.

Voir page 6: Le chômage

PERFECTA
6/36
GROS LOT
MINIMUM
\$100,000
 VENDREDI

NUMÉROS GAGNANTS PEU IMPORTE L'ORDRE					
8	9	10	16	26	27
6 SUR 6	NOMBRE DE GAGNANTS 1	PRIX 174,299.70		NO COMPLÉMENTAIRE S'APPLIQUANT SEULEMENT AU 5 SUR 6 + 14 VENTES TOTALES \$1,078,936	
5 SUR 6	74	1,259.70			
4 SUR 6	2859	90.50			
5 SUR 6+	2	31,073.30			

Mini-loto				TIRAGE: 652 VENDREDI 25-03-77			
45 Séries émises- 90,000 chacune							
NO	SÉRIE	NUMÉRO	PRIX	GAGNANTS POSSIBLES	NUMÉROS SANS SÉRIE		PRIX
1 ^{er}	25	37006	\$50,000	176	37006		\$1,000
2 ^e	11	95539	\$50,000		95539		
3 ^e	1	19500	\$50,000		19500		
4 ^e	38	78656	\$50,000		78656		
				16020	006 500	539 656	\$25
▶		31178	24548		14554		

A LA MINI 135 PRIX BONI \$1000 CHACUN - NUMÉROS SPÉCIAUX

John Turner ne crée plus de remous chez les libéraux

par Lise Bissonnette

TORONTO — Ressoudés à Pierre Elliott Trudeau, s'il le fallait, par le climat de crise et les derniers sondages les militants libéraux fédéraux réunis à Toronto en fin de semaine ont réservé l'accueil le moins nerveux du monde au contestataire présumé de son leadership, l'ex-ministre des Finances, M. John Turner, qui semble lui-même avoir mis ses aspirations au frais pour le moment.

M. Turner se serait fondu dans la foule des participants à "l'atelier libéral", une longue réunion de réflexion sur les politiques canadiennes, sans

susciter d'atouppement ou de remous, s'il n'avait été assailli et suivi pas à pas par la presse des son arrivée, samedi matin. Il s'est prêté plus que de bonne grâce et tant qu'on l'a voulu à toutes les entrevues, mais n'a jamais soulevé les brandons de discorde que certains avaient prédits.

A peine a-t-il remarqué que les libéraux avaient "besoin d'un renouveau de leur leadership tant au Québec que hors du Québec" avant de corriger aussitôt son tir et de signifier qu'il songeait surtout au leadership du Parti libéral du Québec.

M. Trudeau, affirme-t-il, s'en "tire bien" avec le

problème créé par les dernières élections québécoises, et les sondages témoignent de la satisfaction du pays devant son "attitude ferme". M. Turner, qui avait démissionné du cabinet après un désaccord avec le premier ministre à propos des mesures anti-inflationnistes, a refusé de commenter quelque rumeur que ce soit sur ses propres prétentions au leadership du parti fédéral.

"Je ne discute jamais du passé, dit-il, j'avais mes raisons pour quitter la politique active." Il assure consacrer "110 pour cent" de son temps à la pratique du droit, à laquelle il est retourné il y a 18

mois, et sans écarter fermement tout retour sur le devant de la scène — "je suis libéral et je le reste", dit-il — il annonce qu'il continuera à "s'exprimer" quand il le jugera utile.

M. Turner tient en effet à faire ses propres propositions sur les remèdes à la crise canadienne, et c'est ostensiblement qu'il maintient là ses distances avec son parti. Comme il l'avait fait à Vancouver deux jours auparavant dans un discours très solennel et quasi tragique, il a soutenu à Toronto, devant la presse, qu'Ottawa devait consentir à une très forte décentralisation de ses pouvoirs.

A la limite, selon lui, le gou-

vernement fédéral devrait s'intéresser à garder surtout son pouvoir de dépenser, et sa compétence en matière de défense nationale et d'affaires extérieures. Mais il pourrait "négocier" de façon très flexible avec les provinces un fort élargissement de leurs pouvoirs en matière de culture, d'immigration, de communications, de santé, de services sociaux.

Quand on lui fait remarquer que ses propositions sont assez voisines de celles du leader conservateur, M. Joseph Clark, M. Turner répond simplement qu'il les a formulées avant lui, dès le congrès au leadership libéral de 1968, où il avait connu la défaite aux

maines de Pierre Elliott Trudeau.

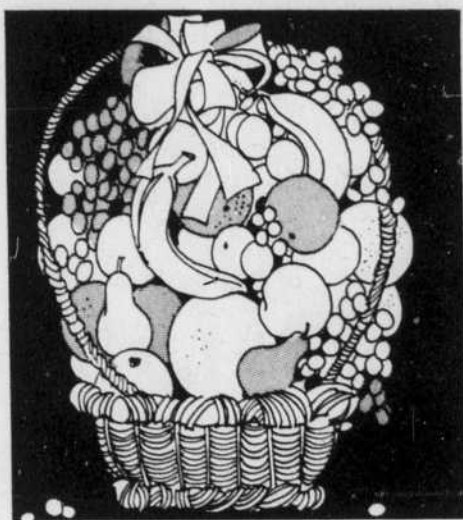
Il se dit donc indépendant d'esprit, en formulant ses propositions, tant de M. Clark que de M. Trudeau, et fait remarquer qu'il prône un changement des attitudes, au pays, de même qu'un changement dans le style d'administration, avant même de réclamer une révision constitutionnelle.

M. Turner fait en effet campagne pour que l'opinion anglophone se fasse connaître plus clairement, notamment

dans l'ouest auquel il a amèrement reproché son silence, jeudi dernier à Vancouver. La question de l'indépendance du Québec, à son avis, est "une bataille pour les têtes et les cœurs des Québécois" qu'il ne faut donc pas espérer régler en faisant des bilans uniquement rationnels.

Il faut que les "forces fédéralistes" se mobilisent au Québec plus vite qu'elles ne le font actuellement, selon lui, et il déplore un peu que le Parti libéral du Québec prenne tant

de temps à trouver un successeur permanent à M. Robert Bourassa. Hors du Québec, il demande aux anglophones de manifester leur "attachement" à la vitalité du pays, et de se prononcer ouvertement. S'il semble si pressé de faire jaillir les prises de position c'est, dit-il, que le nouveau gouvernement indépendantiste au Québec jouit d'un "certain momentum" et peut facilement "orchestrer une confrontation avec le gouvernement fédéral".



Les paniers de fruits
Une bonne idée-cadeau
De 12.00 à 50.00

Une pensée à ceux qui nous sont chers! Nos paniers plairont par leur apparence somptueuse et créeront des joies au palais. A offrir pour les occasions spéciales. Nous effectuons la livraison partout à Montréal, y compris les hôpitaux. Composez 842-9331, poste 361 ou 362 et commandez le panier de votre choix. Eaton Centre-ville, La boutique du gourmet (rez-de-chaussée) seulement. (379)

La boutique du gourmet
EATON

Pierre E. Trudeau

La vraie menace, c'est la polarisation

TORONTO (par Lise Bissonnette) — Dans un discours qui faisait des détours peu courants depuis quelques mois hors de la question Québec-Canada, le premier ministre canadien, M. Pierre Elliott Trudeau, s'est dit convaincu que l'ensemble des intérêts particuliers qui s'affrontent durement et ouvertement au pays, ce qu'il nomme les "polarisations" de divers groupes sociaux, économiques, culturels, géographiques, constitue actuellement "la vraie menace pour l'unité nationale".

Le verbe sombre, "déprimant" selon certains de ses auditeurs, l'espérance aussi fragile que la flamme des deux chandeliers à trois branches qui l'encadraient dans une salle d'hôtel qui tenait de tout sauf de la cathédrale, M. Trudeau n'a pas craint les écueils d'un style de harangue mystique qui convient aux traver-

sees du désert, du "sermon" pour reprendre le commentaire d'un cynique.

Il s'est attardé de longs moments, appuyés de silences troublés, sur tous les sujets de divergences soulignés au cours des deux jours précédents par les travaux des militants qui participaient à Toronto à "l'atelier libéral", un vaste brassage de cerveaux sur les problèmes canadiens et leurs solutions, qui avait attiré quelque 500 personnes de toutes les régions du pays.

La société dramatiquement "fragmentée" qu'il décrivait était toute livrée aux antagonistes: syndicats et patronat, riches et pauvres, grandes entreprises et petites entreprises, producteurs et consommateurs, gouvernement fédéral et gouvernement provinciaux, Canada central et régions de l'est et de l'ouest, groupes ethniques et races fondatrices, jeunesse et expérience, hommes et femmes, pour n'en nommer que quelques uns, tous dressés les uns contre les autres, "polarisés" par la défense de leurs intérêts propres, disait-il.

"Ce qu'il y a de nouveau et de différent, ajoutait-il plus dur encore, c'est l'ampleur et la profondeur de ces différences. C'est le degré d'intérêt égoïste qui semble prendre le pas presque sur tout sens de la communauté. C'est l'absence d'une volonté de compromis entre ces groupes, d'où la difficulté non seulement de gouverner, mais de permettre la survie d'un pays uni. C'est pourquoi nous sommes maintenant en situation de crise".

Sa façon de voir poindre la terre promise est elle-même liée à la crise qui, dit-il, constitue toujours "une occasion de choisir". Non seulement les Québécois, mais aussi le reste du Canada aura à la faire, selon lui, et l'idée semble lui plaire assez.

Il marche en terrain de réconciliation un peu plus ferme quand il revient à la polarisation économique. L'après-midi même, un syndicaliste avait soulevé l'enthousiasme de l'atelier en prédisant une

nouvelle ère de concertation, et M. Trudeau y voit une preuve qu'on peut vaincre les polarisations.

Pour les autres sujets de divergence, M. Trudeau offre plutôt des garanties morales basées sur l'histoire de ce pays. "Nous avons survécu", dit-il, après avoir cité des plaintes faites en 1891 par sir Wilfrid Laurier, dans des termes qui auraient pu être les siens samedi soir. Il émaille son discours des accidents de l'histoire: la pendaison de Louis Riel, le mouvement annexionniste, la position du Québec durant la guerre des Boers, la bataille des Plaines d'Abraham, les difficultés écologiques des premiers conquérants des rives de l'Atlantique et de ceux de l'ouest. Tout cela n'a pas résisté à un héritage "d'endurance, de courage" ou encore de "sens de la communauté et de fraternité".

Après avoir affirmé au début de son discours, que la crise actuelle est d'une essence "différente", il n'en assure pas moins à la fin, que la crise du français dans l'air est finalement moins terrible que celle de la conscription, en 1917, ou que nos difficultés économiques nous laissent encore en meilleur posture que durant la récession des années trente.

Fidèle au ton de l'exhortation, M. Trudeau a invité les militants libéraux à "assumer une nouvelle mission, celle de la dépoliarisation" qui devrait "jeter des ponts entre les régions et les individus"; et il a particulièrement souligné l'apport de ceux qui le font gratuitement "par amour du pays".

Sa seule concession à quel- que désir un peu plus égo-centrique fut de promettre que le Parti libéral allait "gagner" très certainement les prochaines élections partielles au Québec.

Les réactions à cette assez longue allocution ont été on ne peut plus divergentes, si- non polarisées elles-mêmes, chez les militants aiguisés par de longues heures de discus- sion.

PROGRAMMES FAMILLE SCIENCES HUMAINES

PROGRAMMES DE BACCALAURÉAT (90 CRÉDITS)	
Géographie	(282-7342)
Enseignement secondaire géographie	
Histoire	(282-7827)
Enseignement secondaire histoire	
Philosophie	(282-4614)
Science politique	(282-4644)
* Psychologie	(282-6937)
Sciences religieuses	(282-7054)
Enseignement secondaire sciences religieuses	
Sociologie	(282-7396)
* Relations humaines	(282-7224)
* Travail social	(282-7335)
* Sciences juridiques	(282-7869)
Enseignement sexologie	(282-7185)

CONDITIONS GÉNÉRALES D'ADMISSION

Pour être admis aux programmes de l'UQUAM, le candidat doit être détenteur du diplôme d'études collégiales (DEC) ou d'un diplôme jugé équivalent. Certains programmes exigent des préalables particuliers.

Par ailleurs, les candidats âgés de plus de 22 ans qui possèdent des connaissances suffisantes et une expérience pertinente peuvent être admis sur recommandation du comité de sélection.

Les formulaires d'admission comportent, en détail, les conditions d'admission à chaque programme.

* Les programmes marqués d'un astérisque sont contingentés et n'acceptent qu'un nombre limité de candidats.

LES DEMANDES D'ADMISSION DOIVENT PARVENIR AVANT:

— le 1er avril 1977 (études à temps complet)
— le 1er juillet 1977 (études à temps partiel)

Renseignements et formulaires d'admission:

Bureau du registraire,
Service de l'admission,
1187 rue de Bleury, local 2930,
Montréal, H3C 3P8
(514) 282-7161

On peut aussi s'adresser au directeur de chaque programme, en composant le numéro de téléphone indiqué après chaque programme.

Université du Québec à Montréal

POUR ACHETER OU VENDRE

UNE
PROPRIÉTÉ
CONSULTEZ NOS
SPÉCIALISTES

IMMEUBLES
GOULET
REALTIES
INC.



MAURICE GOULET
526-6655



JOSAPHAT GOULET
OUVERT LE
DIMANCHE
3130 est Sherbrooke



NOUVEAU ROSEMONT: Duplex 2 x 5 1/2 avec bachelier. Piscine, air climatisé. Tardif M.L.S. J-7613.



LACHENAIE: Bungalow 4 1/2, "canadien" pierre et aluminium. Foyer pierre. Chauffage électrique. Armoires chêne. Construction exceptionnelle. Occupation immédiate. Goupil 471-8304, 526-6655, Filière J-7699.



SAINT-ALPHONSE: Chalet 4 1/2 pièces fini hiver, fenêtres panoramiques, chauffage électrique meublé. Terrain 150 x 125 à 30 minutes de Montréal. Lauzon 526-6655. Filière: F-2780 Exclusif



ROSEMONT: Duplex libre deux logis pour juillet, parc arrière comptant: \$5,000. Tardif. Exclusif. Filière J-7687.



BERCY: 1 x 6 et 4 x 4 système chauffage et sortie pour laveuse et sècheuse pour le bas, propriété en parfaite condition, fenêtres aluminium intérieur et extérieur. \$35,000. Règlement de succession. Boyer 526-6655 ou 256-8656. Filière I-7564.



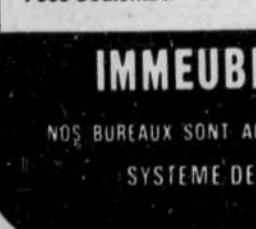
ONTARIO: Duplex garages système chauffage à eau chaude bas lib à l'acheteur, comptant \$10,000. Exclusif Filière: I-7475. Paul Loranger 526-6655.



ST-LAURENT: 12 logements refaits à neuf 5 magasins et un atelier. Revenus: \$31,740. Comptant: \$40,000. Leblanc 526-6655. Filière: I-7504.



LACHENAIE: Maison canadienne centenaire (1820) en pierre, 11 pièces. Intérieur planches et poutres, 5 autres bâtiments. Terrain 148' x 250' face rivière, arbres matures \$48,000. C. Goupil 526-6655 ou 471-8304. Filière: J-7660.

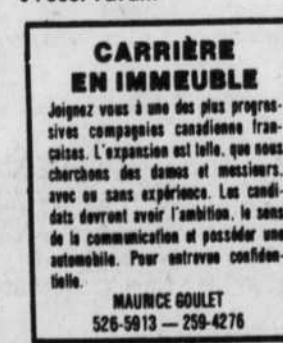


ST-CLET: 35 milles de Montréal ferme, équitation. Coût des réparations: \$30,000. Piste d'entraînement. Terrain 380,000. p.c. Prix: \$92,000. M.L.S. Filière: 7683 Coulombe.

POUR PLACER
VOTRE MAISON
ICI, APPELEZ
526-6655



NORD, 6 x 4, 17 ans, revenus \$8,040. Comptant \$10,000. Garage double. MLS. Filière: J-7605. Tardif.



CARRIÈRE EN IMMEUBLE
Rejoignez-vous à une des plus progressives compagnies canadiennes francophones. L'expansion est telle, que nous cherchons des dévoués et passionnés, avec ou sans expérience. Les candidats doivent avoir l'ambition, le sens de la communication et posséder une automobile. Pour entrevue confidentielle.
MAURICE GOULET
526-5913 — 256-4276

IMMEUBLES GOULET REALTIES INC.

NOS BUREAUX SONT AUSSI OUVERTS LE SOIR, LES FINS DE SEMAINE ET LES JOURS FÉRIÉS

SYSTÈME DE VENTE GARANTIE FINANCEMENT JUSQU'À 90%

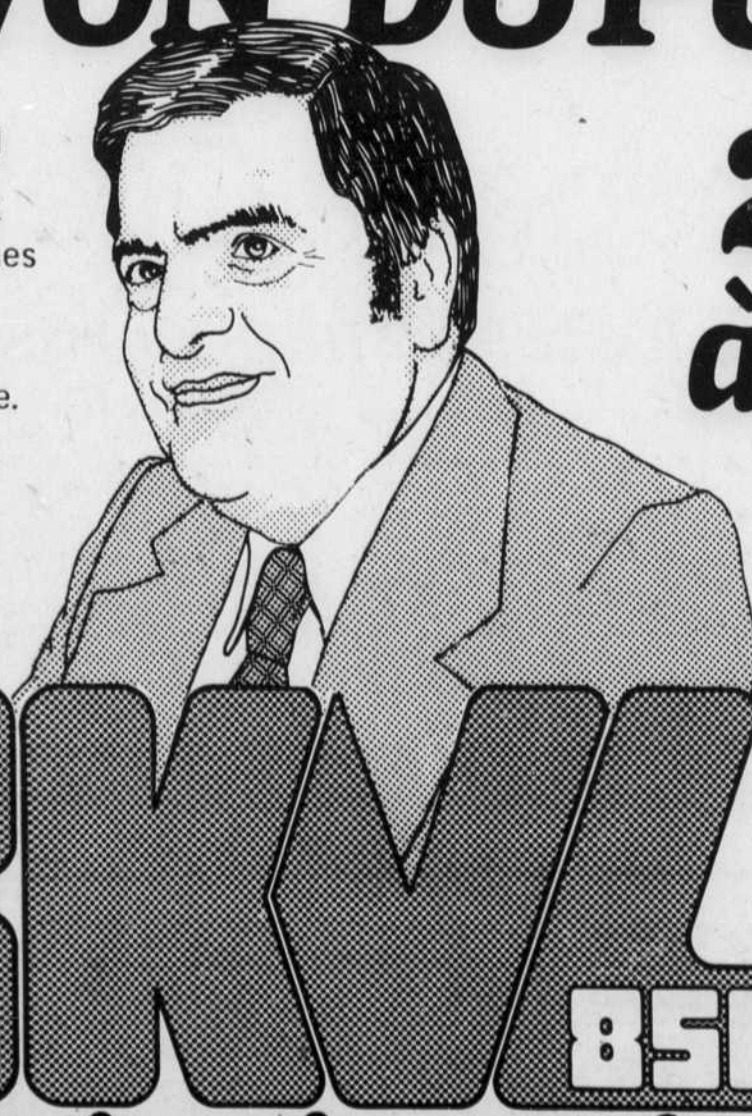
ESTIMATION GRATUITE

YVON DUPUIS

DU SOIR AU LENDEMAIN

Yvon Dupuis s'entretient sur les lignes téléphoniques avec ses interlocuteurs. Il traite des sujets de l'actualité quotidienne.

23h00
à 2h00



6h00 MICHEL FORGET ET YVES CORBEIL

9h30 JOËL DENIS

12h00 ANDRÉ RUFANGE

14h00 GUY BOUCHER

16h00 CLAUDE LANDRÉ

18h00 MATTHIAS RIOUX

19h00 DYNAMITE

23h00 YVON DUPUIS



j'me branche, j'm'informe

Saint-Charles fait échec à la ville-dortoir

• Un règlement de zonage protège les terres arables

Dans l'attente d'une loi provinciale de l'aménagement rural protégeant les terres arables autour des agglomérations urbaines, les spéculateurs continuent d'empiéter sur l'héritage agricole québécois.

Mais les obstacles qu'ils rencontrent sur leur chemin sont de plus en plus nombreux et se révèlent à l'occasion insurmontables.

C'est ainsi que les partisans de la conservation viennent d'infliger un demi-échec à la spéculation dans la municipalité historique de Saint-Charles-sur-Richelieu, où l'on retrouve quelques-unes parmi les terres les plus fertiles de la province.

Demi-échec parce que si, d'une part, le conseil de la paroisse a adopté, le 10 mars dernier en réunion extraordinaire, après trois mois d'étude, de délibérations et de consultations, un premier règlement de zonage limitant tout développement non axé sur l'exploitation agricole ou la conservation des terres boisées, les conseillers du village de Saint-Charles refusaient, d'autre part et dans un contexte tout aussi survolté, d'adopter cette semaine le même règlement anti-spéculation fixant à 400 pieds sur 400 les dimensions minimales des lots.

Paroisse et village représentent un peu plus de 25 milles carrés, celui-ci comptant pour moins de 5% de la superficie totale. Quelque 850 personnes habitent la paroisse et 350 le village, situé sur la rive droite du Richelieu en face de Saint-

Marc, à une vingtaine de milles à l'est de Montréal.

"Il s'agissait de conserver à la paroisse son caractère rural", commente le notaire Eugène Handfield, de Saint-Hilaire, secrétaire municipal, à la suite de l'adoption par quatre voix contre trois du règlement de zonage tel que soumis par l'urbaniste-conseil Gaétan Richard. "Les gens sortent des villes et ils veulent transformer la campagne en une ville-dortoir, ce dont les conseillers de la paroisse n'ont pas voulu. Leur décision à mon avis est d'importance provinciale."

Les conseillers étant divisés également, le vote prépondérant a été déposé par le maire Léo Hébert, ancien agriculteur devenu rentier.

"Ce fut une dure et longue bataille, dit-il, et nous avons dû travailler très fort avant de faire adopter notre règlement. Je ne suis plus cultivateur, mais je crois quand même qu'il faut protéger nos bonnes terres contre le développement domiciliaire."

Au village par contre, le vote enregistré mercredi soir fut beaucoup moins serré, les tenants de la spéculation l'emportant quatre contre un. L'un des arguments invoqués au cours de la séance fut que si le règlement de zonage proposé était adopté, il empêcherait un certain citoyen de tirer un revenu de \$300.000, de la vente de sa terre. Un autre cultivateur aurait déjà vendu tous ses animaux dans un premier geste de liquidation de ses biens. Les commissaires auraient de plus de-

mandé à l'urbaniste Richard de présenter un nouveau projet le soir même permettant la construction domiciliaire jusqu'aux limites de la paroisse, ce qu'il n'a évidemment pu faire. Le principal adversaire du projet aurait été la société de construction Dejorjy & Lecompte (Denis Dejorjy, ex-gardien dans la LNH, en compagnie de son beau-frère entrepreneur), qui projeterait un développement sur la route en direction de Saint-Hyacinthe, sise à une quinzaine de milles plus à l'est.

Selon un nouveau citoyen de Saint-Charles qui a participé activement aux débats en faveur du règlement, la population "vit à l'heure de Saint-Hyacinthe", quoique Beloeil, peut-être la plus lointaine des villes-dortoirs de la métropole, ne soit distante que de sept milles, de l'autre côté de la Transcanadienne. La municipalité appartient au comté de Saint-Hyacinthe au fédéral mais à celui de Verchères au provincial.

M. Luc Morissette, qui est là depuis sept ans mais qui travaille toujours à Montréal, raconte comment la lutte a permis un rapprochement étonnant entre les vieux résidents, "conservateurs et méfians de nature", et les nouveaux arrivés. "Au début, dit-il, lorsque nous avons suggéré de retenir les services d'un urbaniste, ils ne voulaient pas en entendre parler sous prétexte qu'ils ne pouvaient se permettre un tel luxe. Ils ne savaient pas non plus que les règlements municipaux prévoient la formation d'une commission d'urbanisme."



Conseiller municipal et membre de la commission d'urbanisme de la paroisse de Saint-Charles, Hervé Blanchette, un jeune cultivateur spécialisé dans la production laitière, indique une partie des terres, parmi les plus fertiles au Québec, qu'on aura réussi à protéger des spéculateurs grâce à un règlement de zonage sévère. À ses côtés, son fils Stéphane. En arrière à gauche, le mont Saint-Hilaire. (Photo Alain Renaud)

"Mais lorsqu'ils ont découvert que grâce à des subventions, ça ne coûtait plus grand chose et qu'il y allait de leur intérêt d'adopter un règlement de zonage sévère, ils sont embarqués et la lutte contre la spéculation était engagée. Cette lutte a ainsi permis aux citoyens, anciens et nouveaux, de se connaître beaucoup mieux et de s'apprécier mutuellement. A mon avis, c'est l'une des rares fois au Québec qu'une telle union se fait sans difficulté."

M. Morissette ne veut cependant pas crier victoire trop rapidement.

"Le Code municipal est ainsi fait que l'adoption d'un tel règlement demeure très fragile. Il peut être changé sur simple avis de motion, et à cause des jeux de la politique, car notre lutte en fut malheureusement entachée, il faut toujours prévoir le pire. De gros intérêts sont impliqués dans tout ça."

M. Jean-Pierre Charbonneau, le jeune député péquiste de Verchères, se réjouit du "courage dont a fait preuve" le conseil municipal de la paroisse de Saint-Charles

en adoptant le règlement de zonage. "Car je sais que ce n'est pas facile de prendre ses responsabilités comme ces gens-là l'ont fait. Mais lorsqu'on considère que la vallée du Richelieu compte environ 50% des meilleures terres arables au Québec, il faudra que d'autres municipalités prennent aussi leurs responsabilités et aillent dans le même sens. Car si elle refusent de le faire, le gouvernement devra s'en mêler parce qu'il n'a plus le choix, face à la fièvre de la spéculation dans cette région surtout."

Un rêve des comités de parents

Autonome, chaque école aurait son conseil d'administration

par Rodolphe Morissette

Si chaque école obtient une certaine autonomie qui réponde mieux aux besoins de son milieu, elle aura besoin d'un conseil d'administration et celui-ci devra comprendre, dans sa formation, des représentants du comité d'école (parents). Il faut amender la loi 27 au plus vite: le temps des parents spectateurs et impuissants doit disparaître.

C'est sur ces mots que Mme Marie-Renée Séguin, présidente de la Fédération des comités de parents de l'île de Montréal, ouvrait le colloque de l'organisme qui s'est tenu samedi et qui portait sur l'enseignement des langues, maternelles et secondaires.

Un peu plus de 300 parents avaient répondu à l'appel de la Fédération. Ils ont travaillé en ateliers, le tout se terminant par une plénière au cours de laquelle les diverses personnes-ressource ont rendu compte des discussions. Aucune résolution n'a été votée en plénière, l'objectif du colloque consistant plutôt à informer les parents et à leur permettre de discuter des questions touchant l'enseignement des langues.

Au-delà de cette dernière question, les parents ont exprimé leur désir de voir s'accroître leur participation à l'école. "Nous pensons être autre chose que de simples pourvoyeurs de matière première pour les fonctionnaires, les enseignants et tous ceux qui grenouillent autour du mi-

lieu de l'éducation", a déclaré Mme Séguin.

Le ministre de l'Éducation, M. Jacques-Yvan Morin, qui participait au colloque dans l'avant-midi, a rappelé son intention, exprimée devant le Conseil supérieur de l'éducation le 12 mars dernier, d'impliquer davantage et directement les usagers du système scolaire — les parents — dans l'administration de la commission scolaire et dans la gestion des écoles. Il a formulé le vœu, personnel, que des pouvoirs plus étendus soient donnés aux parents dans le cadre d'une révision de la Loi 27. Ce que veulent plusieurs groupes de parents, au fait, c'est d'être représentés au sein des commissions scolaires et d'y avoir droit de vote.

La question peut sembler bizarre, puisque les commissions sont la section des élus du peuple. Les parents estiment cependant que la complexification progressive du système scolaire ainsi que des tâches administratives et pédagogiques qui incombent aujourd'hui aux commis-

saires élus tend à faire de ces derniers des agents de plus en plus étrangers aux préoccupations des parents. Certes, la multiplication des grèves parmi les enseignants n'est pas sans avoir fouetté les aspirations de maints parents à intensifier leur présence à l'école. "Les enseignants font des grèves, a dit Mme Séguin, rieuse, les commissions scolaires des lock-outs, le gouvernement des lois et nous, parents... des enfants."

Quant au thème même du colloque — l'enseignement des langues, maternelles et secondaires — le ministre de l'Éducation, dans son allocution d'ouverture, a rappelé qu'il s'agissait de priorités de son ministère. M. Morin a dit ensuite comment il voyait le Québec évoluer au point de vue culturel: il s'agit en somme d'un espace culturel original qui se situe à mi-chemin entre l'Europe et les États-Unis.

Enfin, M. Jacques Mongeau, président du Conseil scolaire de l'île de Montréal, a indiqué les aspects majeurs des problè-

mes de l'enseignement des langues anglaise et française, tant comme langues maternelles que comme langues secondes. Il a noté les résultats décevants des programmes d'enseignement du français à l'élémentaire qui, à son avis, ont éliminé pour une part importante l'étude structurée de la grammaire.

Quant à la langue seconde, il a exprimé le sentiment de la majorité des parents présents: si les anglophones sont particulièrement satisfaits de l'enseignement du français qui se donne dans leurs écoles, les parents francophones se montrent très mécontents, quant à eux, des résultats de l'enseignement de l'anglais langue se-

conde. M. Mongeau a révélé quelques moyens suggérés par une étude effectuée par le CSIM et qui sera rendue publique bientôt: des classes d'immersion chez les anglophones; l'enseignement d'une ou de quelques matières en langue anglaise; enfin, l'inscription, après le 1er cycle de l'élémentaire, de l'élève francophone dans une classe anglaise pour un an ou deux, ce qui cependant serait souvent difficile d'application en dehors des grands centres.

Mais les parents présents étaient loin de s'accorder sur l'âge auquel les enfants francophones devraient commencer à apprendre l'anglais.



La Chambre de commerce de Montréal

Déjeuner-causerie hebdomadaire

LE MARDI, 29 MARS 1977



M. MARCEL LESSARD
Ministre de l'expansion économique régionale

Hôtel Sheraton
Mont-Royal
12h30

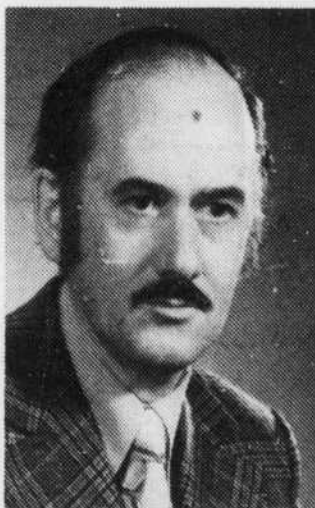
Le public est admis

Billets à l'entrée \$8.
Pour les membres, des livrets d'abonnement sont disponibles à prix réduit.

Renseignements: 866-2861

SYMPOSIUM 77

Ingenieurs Civils de France
Section Canadienne
et
Diplômés de Polytechnique



M. Lionel d'Amours, Agronome
Directeur, Institut de Technologie Agricole sera conférencier dans le cadre d'une journée symposium tenue mardi le 29 mars à l'hôtel Sheraton le Saint-Laurent, 2405 rue Charron, Longueuil.

THÈME
LE QUÉBEC ET L'INDUSTRIE AGRO-ALIMENTAIRE
Frais d'inscription: \$55.00
(incluant déjeuner et copies de conférences)
R.S.V.P. Mlle Yolande Gingras,
344-4764

Le français à Ottawa est en mauvaise posture

OTTAWA (PC) — Une enquête faite par un sociologue de l'Université d'Ottawa pour le ministère de l'Éducation de l'Ontario vient de démontrer que le français, à Ottawa, est en bien mauvaise posture.

En fait, croit l'auteur du rapport, les francophones ont "une conscience de groupe extrêmement faible".

Selon M. Lamy, qui a poursuivi son enquête en 1974-75, seulement la moitié des francophones d'Ottawa méritent ce titre, même s'ils constituent 20 pour cent de la population.

C'est ainsi que seulement 49 pour cent d'entre eux pensent en français seulement, 48 pour cent se sentent plus à l'aise en français et 45 pour cent ne parlent que français à la maison.

Au travail, 20 pour cent des francophones ne parlent qu'anglais, 15.2 pour cent

anglais la plupart du temps et 42.4 pour cent autant en anglais qu'en français. Seulement 12.7 pour cent ne parlent que français et 8.8 pour cent français surtout.

Voir page 6: Français

aujourd'hui

De 9 h à 22 h, chaque jour jusqu'au 2 avril, "Les géants de la mer", exposition présentée par la fondation Greenpeace, à l'Université Concordia, au 1455 boul. de Maisonneuve, mezzanine.

A 11 h 30, conférence de M. Rolland Hurtubise sur la conception des systèmes d'information, au Cégep de Maisonneuve, salle B-4117, au 3800 est, rue Sherbrooke.

A 19 h 30, conférence du Dr. Gilles Paul-Hus sur "L'adolescente et ses haïssances", organisée par le collège Brébeuf et le mouvement l'Age et la vie, au pavillon Lallemant, 5625 rue Decelles.

A 19 h 30, conférence en anglais de Peter Desbarats sur M. René Lévesque, à l'Université Concordia, auditorium F.C. Smith, au 7141 ouest, rue Sherbrooke.

A 20 h, réunion d'information sur le programme "parents-secours" pour la sécurité des enfants, en l'école Van Horne, coin Victoria.

A 20 h 30, conférence de M. Jean Chapdelaine à la Société historique de Montréal, en la salle Saint-Sulpice de la Bibliothèque nationale du Québec, au 1700 rue St-Denis.

Cliniques de collecte de sang de la Croix-Rouge: au Cégep Ahuntsic, 9155 rue St-Hubert, de 9 h 30 à 16 h; à l'hôtel Vaudreuil Inn de Dorion, de 14 h 45 à 17 h et de 18 h 30 à 20 h 30; à Richmond, en l'église Sainte-Famille, de 14 h à 17 h 30 et de 19 h à 21 h.

La quatrième d'une série de cinq conférences intitulées "DIEU?" et présentées par la section des études bibliques de la Faculté de théologie de l'Université de Montréal

CE SOIR DIEU SANS NOUS?

André Myre

Salle Notre-Dame-des-Neiges: 5320, Côte-des-Neiges
Renseignements: 343-7024 • Entrée: \$1.00

ASSURANCE-AUTOMOBILE

SI PAS PLUS D'UNE RÉCLAMATION DEPUIS 3 ANS

POSSIBILITÉ D'ÉCONOMISER ENTRE \$50 ET \$200

André G. Guérin : 282-1415



LA MAISON DES COMMUNICATIONS

- * Transmission de vos messages et communications aux médias du Québec et du Canada.
- * Service de traduction.
- * Service-hebdo: vos communiqués par courrier aux hebdomadaires régionaux du Québec.
- * Service sonore: vos déclarations offertes aux stations radiophoniques.
- * CLIP: service de coupures de presse.
- * Location de téléimprimeur Telbec: vous recevez tous les communiqués de nos clients.

Pour recevoir notre documentation, postez votre carte d'affaires à:

Jean Lecompte,
TELBECC INC.,
1440 ouest, rue Sainte-Catherine,
suite 720, Montréal, Qué.

Au téléphone: (514) 871-9881



"C'est vers ce but - celui d'un nouvel Ordre Mondial - d'origine divine, universel dans son objet, équilibrable en principe et stimulant dans ses signes caractéristiques, qu'une humanité accablée doit diriger ses efforts".

Région de Montréal - 670-8555
Région de Québec - 681-2559
Région de Hull - 824-5846

Cours de Fine Cuisine

avec repas et livret de recettes

professeur

henri bernard

REPAS DE PAQUES

SAUMON À LA FRANÇAISE

DOUBLE D'AGNEAU FARCI AU GRATIN

FONDS D'ARTICHAUTS MIGNON

SALADE DE MACHE

GATEAU PASCAL

JEUDI 31 MARS

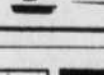
10h30 au 19h30

RESERVATIONS 843-6481

PERMIS DE CULTURE PERSONNELLE

2015 DE LA MONTAGNE

#610, MONTRÉAL



Frédérique Collin
Jean Gascon
Guy Thauvette
Monique Mercure

un film de
Brigitte Sauriol



à 21h30
ce soir
et demain!

au cinéma
OUTREMONT
277-4145 • 277-2001
1248 rue Bernard

POUR TOUS

diffusion par
LE NOUVEAU RÉSEAU

l'absence

éditorial

De l'usage précipité des chiffres

MM. René Lévesque et Rodrigue Tremblay ont cru frapper un grand coup contre le fédéralisme canadien en divulguant vendredi dernier des statistiques qui, selon eux, condamneraient irrémédiablement ce système de gouvernement, du moins en ce qui touche les avantages qu'est censé en retirer le Québec.

A entendre le premier ministre et le ministre de l'Industrie et du Commerce, le Québec serait en effet perdant dans ses échanges avec le reste du pays. Il le serait au niveau des revenus et des dépenses du gouvernement fédéral. Il le serait également au niveau des échanges généraux de biens et de services entre le Québec et les autres parties du pays.

Dans un cas comme dans l'autre, on a fait valoir que les pertes sèches essayées par le Québec seraient supérieures à \$4 milliards pour la période écoulée de 1961 à 1975. Ne serait-ce qu'en raison de l'importance des chiffres ainsi avancés, il s'impose qu'on les scrute de près. Or, dès un premier examen, on y trouve des éléments d'incertitude ou de discussion qui font craindre qu'on n'ait voulu servir des intérêts politiques partisans au lieu de la vérité en les dévoilant aussi tôt.

Avant toute autre considération, il convient d'abord de rendre hommage au labeur persévérant des fonctionnaires du ministère québécois de l'Industrie et du Commerce. En plus de cent ans de fonctionnement, le système fédéral canadien n'est jamais parvenu à mettre au point une comptabilité inter-régionale vraiment satisfaisante, tant au plan gouvernemental qu'au niveau du secteur privé. Cette carence explique que tant de discussions sur les avantages du fédéralisme tournent si souvent en rond. Lorsqu'on arrive au cœur d'un débat sur les transports ou l'interdépendance des régions, on découvre trop souvent que les données qui pourraient aider à trancher la question ne sont tout simplement pas disponibles.

Afin de combler cette lacune, des fonctionnaires québécois, aidés de spécialistes des universités, ont entrepris il y a plusieurs années de doter le Québec d'une comptabilité nationale. C'est le premier fruit de leurs travaux que MM. Lévesque et Tremblay ont rendu public vendredi.

Or, autant le cadre général qu'ont mis au point les techniciens du gouvernement paraît, à première vue, excellent et accordé aux meilleures normes internationales, autant les chiffres qu'on y a fait entrer, sont loin d'avoir tous la même valeur.

En ce qui touche les revenus et les dépenses du gouvernement fédéral au Québec, les auteurs concluent, par exemple, que de 1961 à 1975, Ottawa aurait perçu au Québec environ \$4,3 milliards de plus qu'il n'y aurait dépensé. Il est néanmoins assez facile d'établir le caractère hautement discutable de ce chiffre lancé dans l'opinion publique à grands renforts de publicité par MM. Lévesque et Tremblay.

Au chapitre des recettes perçues dans chaque province par le fisc fédéral, il ne paraît pas y avoir de problème insoluble, et l'on peut en conséquence considérer comme fiables les données que fournit à ce sujet le rapport québécois. Dès que l'on parle de dépenses, par contre, le tableau change, et l'on entre dans un domaine hautement controversé.

Quand, par exemple, une dépense fédérale peut-elle être attribuée à une province plutôt

qu'à une autre? En raison de leur nature "nationale", la plupart de ces dépenses ne doivent-elles pas être réparties entre chaque province suivant la part de chacune dans la population, puisqu'indépendamment de l'importance économique de chaque province, les grands services fédéraux sont censés s'adresser à peu près également à tous les citoyens?

Si l'on adoptait cette méthode de calcul, on arriverait à des résultats fort différents de ceux que présentent les auteurs du document québécois. La différence serait plus forte encore si, au lieu de laisser de côté comme ils l'ont fait les quelque \$2 milliards qu'Ottawa dépense chaque année à l'étranger (ACDI, participation au programme de défense de l'OTAN, missions diplomatiques, etc.), on répartissait également ces sommes entre les provinces au prorata de la population.

Mais tributaires d'un concept nouveau (le "produit intérieur brut") qui a l'avantage d'être simple mais qui est dangereusement limitatif dans son application, les auteurs du document québécois ont préféré s'en tenir à une répartition éminemment discutable des dépenses fédérales. Pour les fins de leur étude, les dépenses du gouvernement central ont été "réparties" suivant la situation géographique des bureaux pour le compte desquels ces dépenses ont été faites, indépendamment du lieu de production de ces biens et services. On est ainsi conduit à la conclusion logique que voici: les dépenses faites dans la capitale fédérale — lesquelles représentent probablement plus de la moitié des dépenses fédérales — ont toutes été attribuées à l'Ontario. On n'a retenu pour le Québec que les dépenses faites sous l'autorité de bureaux ou d'organismes fédéraux situés au Québec.

A sa face même, ce mode de classification est inacceptable. S'il plaît à ceux qui considèrent comme étranger et extérieur tout ce qui est fédéral, il déplaît tout autant à ceux qui maintiennent leur adhésion au système fédéral. Assimiler purement et simplement à des dépenses qui seraient encourues pour maintenir un bureau de poste ou construire un pont à Rigaud, les frais imputés à tous les citoyens pour assurer dans la capitale le fonctionnement d'une administration centrale qui est au service de tout le pays, c'est obéir à une logique courte et artificielle qui ne résiste pas à l'examen de la réalité. Il est vrai qu'on a isolé dans l'étude québécoise les paiements de transfert, lesquels ont été considérés suivant les provinces ou le lieu de résidence des personnes auxquelles ils étaient destinés. Mais les dépenses encourues pour l'achat de biens et de services représentent au bas mot 55% du budget fédéral. Il aurait été plus valable de les répartir suivant des critères qui eussent mieux tenu compte de leur utilité commune.

De même, l'exclusion des dépenses faites à l'étranger par le gouvernement fédéral s'explique dans la perspective de la comptabilité "interne" que voulaient dresser les auteurs de l'étude québécoise. Ceux-ci ont d'ailleurs veillé à prévenir le lecteur de cette exclusion. Dans la bouche des politiciens qui ont commenté le document, cette omission est toutefois impardonnable. Si MM. Tremblay et Lévesque avaient honnêtement inclus ces données dans leurs calculs, ils auraient présenté un tableau plus vrai.

Au chapitre plus large des échanges économiques de toute sorte qui surviennent entre le Québec et l'extérieur, les auteurs du document québécois établissent, pour la période écoulée entre 1961 et 1975, un surplus favorable au Québec de l'ordre de \$4,3 milliards. Ici encore, le chiffre impressionne à juste titre quand on l'entend pour la première fois. A la lecture, des réserves importantes s'imposent toutefois:

a) la valeur totale du produit intérieur brut pendant la période étudiée a été d'environ \$312 milliards. Comparée à ce total, la somme de \$4,3 milliards représente juste un peu plus de 1%. C'est loin d'être aussi considérable que ne le laissait croire le chiffre de 4,3 milliards lancé en dehors de tout contexte.

b) La valeur des chiffres mis de l'avant demeure souvent très discutable. Dans de nombreux secteurs d'activité, rien n'est en effet aussi difficile à obtenir que des renseignements précis sur les échanges de biens et de services entre les provinces du Canada. Dans un grand nombre de cas, il a par conséquent fallu établir des approximations fondées sur des critères qui restent discutables.

c) De même, en ce qui touche les bénéfices non-répartis des sociétés comptant des établissements dans plusieurs provinces différentes, on ne disposait pas pour les fins de l'étude de données précises qui eussent permis de répartir ces données entre les provinces avec une certitude réelle. Il a fallu se contenter d'un pourcentage qui est forcément approximatif.

d) Ce que M. Tremblay appelle triomphalement un excédent d'exportations n'est souvent qu'un résidu comptable, i.e. une catégorie où l'on a inclus maintes données dont on ne pouvait rendre compte autrement.

M. Rodrigue Tremblay a parlé avec une certitude quasi absolue des excédents nets d'exportations — qu'il a évalués à \$4,3 milliards pour la période écoulée entre 1961 et 1975 — enregistrés par le Québec dans ses échanges avec l'extérieur. Si le ministre avait voulu citer au complet le texte qu'il résumait à l'intention des journalistes, il aurait ajouté cette phrase, qui fait partie du texte intégral: "Puisque les exportations nettes incluent toutes les erreurs compensatrices ou cumulatives d'estimation, il faut être très prudent quant à la validité de ces données".

Le tableau que MM. Lévesque et Tremblay ont présenté vendredi à la presse traduit un effort très valable en vue de doter le Québec d'une comptabilité intérieure qui lui soit propre et qui reflète tous les aspects de son économie. Mais avant qu'on puisse tirer des conclusions sûres du document, il faudra rendre plus acceptables certains concepts, récupérer certaines données qui sont partie intégrante d'un dossier complet et établir avec plus de précision plusieurs chiffres importants qui restent pour l'instant approximatifs. Dans cette perspective, la précipitation avec laquelle les plus hautes autorités gouvernementales ont voulu se servir du document à des fins carrément politiques ne témoigne pas chez eux d'un souci particulièrement élevé d'objectivité. Aussi rend-elle suspectes leurs interprétations et leurs conclusions.

Claude RYAN

bloc-notes

Le bill sur les télécommunications

Le projet de loi sur les télécommunications déposé la semaine dernière aux Communes par Mme Jeanne Sauvé fait apparaître deux tendances majeures: le gouvernement fédéral entend raffermir son autorité sur l'ensemble du domaine des télécommunications, de la radio-télévision et de la cablodiffusion; en second lieu, le gouvernement veut davantage subordonner à l'autorité ministérielle, donc au pouvoir politique, le rôle et l'action du Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes, organisme indépendant et quasi-judiciaire qui disposait jusqu'ici d'une large autonomie.

La mesure dont la Chambre est saisie ne vise pas, par conséquent, à reconnaître aux provinces plus d'initiatives, plus de latitude, une meilleure marge de manoeuvre dans un secteur où elles en réclament depuis quelques années. Elle tend plutôt à concentrer à Ottawa des pouvoirs que le gouvernement central juge indispensables pour mieux assurer la souveraineté et l'intégrité du Canada, pour promouvoir la cause de l'identité et de la cohésion nationales.

En revanche — et Mme Sauvé insistera beaucoup sur ce point — le projet de loi comporte des mécanismes qui facilitent ce que le ministre appelle une délégalation de pouvoirs aux provinces, de même que des dispositions qui favorisent une certaine participation des provinces aux prises de décisions. Il s'agit en somme d'une déconcentration par voie d'arrangements administratifs, par exemple en matière de cablodiffusion, d'un souci plus évident de consulter les administrations régionales, mais d'une centralisation de l'autorité politique réelle.

A l'égard du CRIC, le projet de loi va plus loin encore puisque, à toutes fins utiles, il tend à dépouiller l'organisme d'une partie de l'indépendance qui faisait sa force et le présumait contre l'ingérence politique.

Le dessein du législateur est à ce point clair que le président du CRIC, M. Harry Boyle, a éprouvé le besoin ces jours derniers d'en signaler les dangers. En effet, un article du projet autoriserait le gouvernement à écarter des décisions du CRIC, ou encore à le

prier de les modifier, en tout ou en partie. Cette volonté du gouvernement d'exercer un certain contrôle sur l'organisme de réglementation n'est pas nouvelle: tout en s'efforçant de reconnaître l'autonomie des organismes de réglementation et des nombreuses agences ou commissions, le gouvernement cherche depuis quelque temps à définir plus clairement les relations qui doivent s'établir entre ces organismes et le pouvoir politique. Doit-il procéder par directives, par mandats, ou autrement? Il existe là un problème réel auquel s'était heurté le prédécesseur de Mme Sauvé aux Communications, M. Gérard Pelletier, et qui n'avait pas été résolu. Mais la formule que propose le ministre dans son projet de loi présente des risques qui n'inquiètent pas seulement M. Boyle. D'autant plus que le gouvernement, tout récemment encore, "invitait" le CRIC à faire enquête sur l'objectivité au réseau français de Radio-Canada. Désormais, aux termes du projet de loi, l'invitation deviendrait une directive claire et formelle.

Les liens entre le gouvernement et ses agences culturelles (Conseil des arts, Radio-Canada, Office national du Film, etc.) suscitent aussi des problèmes de relations qui font naître des risques d'intervention, sinon d'ingérence. M. John Roberts, Secrétaire d'Etat, faisait récemment savoir aux représentants des institutions culturelles qu'il plaiderait volontiers en faveur d'un accroissement de crédits si seulement celles-ci pouvaient faire la preuve qu'elles s'emploient à promouvoir des initiatives et des projets propres à servir "l'unité nationale". En période de crise politique, comme celle que nous traversons, on voit à quels abus pourrait conduire cette politique.

A toutes fins utiles, les entreprises ou les particuliers qui sollicitent des permis de radiodiffusion, ou des modifications au régime défini par les licences qu'ils possèdent déjà, seront enclins à se présenter d'abord chez le ministre, ensuite au CRIC pour obtenir ce qu'ils demandent. Et quand le Conseil, à la suite d'audiences publiques, en viendra à la conclusion qu'il est opportun et justifié de renouveler

les licences de Radio-Canada, il n'aura désormais plus l'assurance que ses décisions sont finales: le ministre pourra en effet le prier de les réviser, voire de les suspendre.

Quant aux provinces qui, de conférence en conférence, demandaient que leur soit reconnue la compétence sur le câble — le Québec notamment — elles ne trouveront dans le projet de loi que la mince consolation de négocier des "arrangements administratifs" qui seraient des "délégations de pouvoir", nécessairement limitées et révoquables par celui qui les délègue. MM. Jean-Paul L'Allier et Denis Hardy jugeaient déjà ces propositions insatisfaisantes lorsque M. Pelletier les présentait de façon plus attrayante. On ne s'étonnera donc pas que M. Louis O'Neill, ministre des Communications du Québec, s'abstienne de participer cette semaine à la réunion fédérale-provinciale d'Edmonton au cours de laquelle Mme Sauvé fera valoir son projet de loi.

Michel ROY

Le dilemme africain

Si, en 1976, ce continent en forme de revolver était chargé, le moins qu'on puisse dire aujourd'hui est que le coup est prêt à partir. Redécouverte l'an dernier après les longs spasmes de la fin de l'ère coloniale, l'Afrique est à présent écartelée, cherchant désespérément le salut dans l'idéologie. Dans ce contexte, on a les saveurs qu'on peut: un peu à la manière d'un esprit moribond retrouvant ses obsessions dans les objets usuels, certains gouvernants d'Afrique croient découvrir des rédempteurs dans les visiteurs de passage. Mais peuvent-ils faire autrement?

Il faut, à ce stade-ci, retenir que la contamination a été rendue possible par la situation de dépendance totale dans laquelle ont été laissés ces pays envers leurs anciens colonisateurs; comme il faut relever aussi les méfaits de l'endocolonialisme, ce phénomène particulier qui a vu installés ça et là au pouvoir des tyranniques de villages et

des dictateurs intéressés davantage à se faire sacrer empereurs qu'à relever le défi du développement. C'est dans la mesure où ces personnages indifférents leur propre sort à celui de l'Afrique que la rivalité implacable entre les puissances extérieures élargit son champ d'affrontement à l'ensemble du continent.

Pour l'heure, il s'agit de comprendre le cours des événements en Afrique centrale, théâtre privilégié, en attendant que s'embrace un nouveau territoire. Pour une guerre de libération nationale combien ne sont au fond que des luttes tribales ou ethniques rendues plus féroces par les enjeux nouveaux!

Une certaine presse a fait comme à plaisir un lien de causalité entre la présence simultanée en Afrique de Fidel Castro et de la crise katangaise soudain rallumée ou la brusque dégradation de la situation au Congo-Brazzaville.

On peut — et ça l'a été — essayer de rendre cohérent le processus en cours et aboutir à la conclusion que l'effort principal porte sur la partie médiane de l'Afrique, effort visant à isoler totalement la Rhodésie et l'Afrique du sud par une épaisse "ceinture rouge". Mais si cet exercice permet de cerner une perspective, il passe par des distorsions de faits laissant dans l'ombre tous les autres développements en sens inverse.

Qui peut en toute bonne foi affirmer que le problème de l'apartheid en Afrique du sud, celui de la Namibie ou celui posé par le régime de Salisbury découlent de l'intervention cubaine en Angola? Qui peut en toute honnêteté croire que les Cubains veulent et peuvent combattre à travers toute l'Afrique? Inversement, qui peut prétendre qu'on a attendu M. Podgorny, président de parade, pour lancer la lutte de libération en Afrique? Ou que Fidel Castro mène autre chose qu'une vaste opération psychologique dans la région? A Washington même, le 17 mars, le département d'Etat a bien spécifié que le voyage de Fidel Castro en Afrique n'était pas de nature à nuire aux relations américano-cubaines; la plus belle preuve est fournie par le fait que depuis, une séance de travail très positive et sans intermédiaire s'est tenue sur la délimitation des zones de pêche au large de la Floride!

Voir page 6: Bloc-notes
Georges VIGNY

Le mot du silencieux

Derrière les images

par ALBERT BRIE

"Victimes de route", répètent impitoyablement les nouvelles, comme la route a le dos large!

Bien des travailleurs ont l'air de penser que le fait de détester le travail qu'ils font constitue une raison suffisante de demander plus cher.

Je connais une personne si secrète que j'aurais l'impression de violer son intimité si je lui demandais l'heure qu'il est.

Aujourd'hui, les vivants considèrent comme un grand courage d'assassiner les héros morts.

On devrait penser à l'avenir en s'occupant d'aujourd'hui; mais on fait l'inverse.

Dans le livre "Comment se faire des amis", il manque un chapitre sur la façon de s'en débarrasser, et qui pourrait s'intituler "Comment apprêter les restes".

La vie est courte, mais comme c'est long avant que nous nous en rendions compte.

Dans une entreprise où l'on échoue, avant de la déclarer stérile, on néglige de vérifier d'abord si l'on n'est pas soi-même impuissant.

On pose la plupart de nos questions pour obtenir les réponses que l'on espère avoir. Rien ne nous satisfait davantage que d'apprendre ce qu'on savait déjà.

Avec l'ère des images, peut-on dire encore que les écrits restent? Oui! dans le sens qu'ils restent... inédits.

Nos talents, nos aptitudes n'ont souvent d'autre usage que de voler au secours de nos défauts.

La présence d'esprit s'accompagne presque invariablement de l'absence de réflexion.

La démocratie dans l'idée du vulgaire et du petit esprit se ramène à la permission qu'ils se donnent d'envoyer paître ceux qui les mé-

nacent d'avoir raison contre eux.

Le démagogue, quand il fait appel à l'intelligence de ses auditeurs, ne croit pas à leur intelligence. Car si ceux-ci étaient sages, ils déjoueraient l'astuce du démagogue, qui n'ignore pas que le propre de l'intelligence est de dire "non".

"C'est du bien bon monde", cruel euphémisme pour désigner un individu dont on n'ose pas dire qu'il est bête.

On voit aujourd'hui ceci, qui ne s'est jamais vu: Des parents titer vanité et avantage de ce que leurs enfants sont "doués" pour faire de plus grandes bêtises qu'eux.

Régression. L'homme d'aujourd'hui refuse de se laisser convertir à une foi religieuse établie. Il se croit assez fort pour faire échec à ses influences. Il parlera de violation de son libre arbitre. Par contre, il se fera disponible, perméable aux superstitions nouvelles, à la mode. Il résiste donc à celui qui veut le persuader, mais il s'abandonne à celui qui le contamine. La contagion lui apparaît un processus de communication plus scientifique.

Les personnes les plus romanesques n'ont souvent jamais lu de romans.

Je me trompe ou l'on fait de Dieu, depuis quelques années, un démocrate, un véritable "bon Dieu", littéralement parlant. On nous invite à le tutoyer, à le traiter comme un copain, un "chum" qui nous estime, qui comprend tout de nous, nous excuse, qui n'est pas si malin, un bon "boss", quoi! Il ne juge pas, ne blâme pas, s'accommode de tout. On peut aller jusqu'à le secouer, le rudoyer, l'injurier: Il passera l'éponge. On a fait de Dieu un naïf. Encore un peu, on essaierait de le faire passer pour un cave, le terme ne me paraît pas trop fort. On en arrive à croire que Dieu est un être dont la perfection suprême réside dans son infinie médiocrité.

L'angoisse est l'envers de l'ivresse.

Un désœuvré disait: "Je rêve toutes les nuits que je travaille. Il est donc normal, au saut du lit, que je me repose."

De Daniel Johnson à René Lévesque

Dix ans après, l'égalité-indépendance refait surface

par MAURICE GIROUX

■ L'auteur de cet article est journaliste. Il a oeuvré pendant plusieurs années dans le journalisme politique, notamment à La Presse et au Jour.

Au fur et à mesure que progresse le débat sur l'avenir politique et constitutionnel du Québec, on peut noter un regain de popularité de la thèse jadis mise de l'avant par Daniel Johnson, *Egalité ou Indépendance*.

On pourrait même affirmer que, dix ans après, le gouvernement péquiste de M. René Lévesque est en train de chausser les bottes de l'ex-chef de l'Union nationale, dont l'objectif principal était de fonder "une nouvelle association entre le Canada et le Québec".

Aux yeux de Daniel Johnson, qui a compté de juin 1966 avoir comme conseiller politique M. Claude Morin, la nouvelle alliance entre les deux communautés nationales devait avoir pour base la reconnaissance politique et juridique de l'Etat québécois.

Quelques semaines seulement après sa victoire du 5 juin 1966, le premier ministre Johnson déclarait devant l'Association des hebdomadaires de langue française du Canada, réunie en congrès le 29 juillet à Chicoutimi:

"Le Québec était le principal foyer de la nation canadienne-française, il faut que le gouvernement du Québec exerce tous les droits et assume toutes les responsabilités d'un véritable Etat national".

Et voulant sans doute indiquer qu'il ne voulait nullement "briser le Canada", le chef du gouvernement ajoutait plus loin:

"Au lieu de nous agripper à une constitution désuète qui s'avère incapable d'assurer la coexistence harmonieuse des deux communautés, nous proposons hardiment une nouvelle alliance qui permettrait à celles-ci de s'épanouir librement, chacune dans le sens de sa culture particulière et de coopérer ensemble, dans l'égalité, à la gestion de leurs intérêts communs".

Il faut rappeler ici que la thèse formulée par l'ex-premier ministre Johnson avait d'abord fait l'objet d'un petit volume de 123 pages, publié en 1965 sous le titre *Egalité ou Indépendance*.

L'essentiel de cette thèse est exprimée aux pages 109 et 110, lorsque Daniel Johnson affirme qu'il faut établir au Canada "une constitution nouvelle qui instituerait au sommet, pour l'ensemble du pays, un organe vraiment binationnel, où les mandataires des deux communautés culturelles pourraient travailler ensemble, sur un pied d'égalité,

à la gestion de leurs intérêts communs".

"Et à défaut de pouvoir se réaliser dans un fédéralisme nouveau et bi-national", concluait le chef de l'Union nationale, "la nation canadienne-française n'aura pas d'autre choix que de faire l'indépendance du Québec".

Dépouillé du jargon nationaliste de cette époque, le projet Johnson s'identifie aujourd'hui, presque textuellement, à la souveraineté-association préconisée par le gouvernement du Parti québécois.

Lors de son premier exposé devant les ministres canadiens des Finances, réunis à Ottawa le 6 décembre 1976, M. Claude Morin, ministre des Affaires intergouvernementales, déclarait:

"Ce que nous proposons au reste du Canada, lorsque le moment sera venu, c'est un nouveau type d'association qui tiendra compte des exigences de l'interdépendance économique en même temps que des aspirations séculaires et naturelles des Québécois à la maîtrise de leur destin national".

Et dans son discours inaugural du 8 mars dernier, le premier ministre Lévesque précisait, au chapitre de l'option souverainiste, qu'il s'agissait d'établir "un nouveau type d'association, inspirée de formules que bien d'autres peuples pratiquent déjà, et qui leur a grandement servi à coopérer et à se développer ensemble, mais sans les tensions permanentes, les inégalités politiques et les risques constants d'animosité du fédéralisme traditionnel".

En vertu de la terminologie utilisée depuis quelque temps par le gouvernement péquiste, on semble donc s'acheminer beaucoup plus vers la notion d'égalité avec le reste du Canada, — grâce à un nouveau fédéralisme à deux, — que vers la notion d'indépendance absolue.

A vrai dire, si l'essentiel de l'indépendance politique d'un peuple réside dans son statut d'égalité juridique avec les autres peuples, et notamment avec les pays voisins, tout le verbiage actuel sur le séparatisme, l'indépendance et le repli sur soi pourrait devenir purement académique lors

d'un référendum portant sur l'égalité des deux "nations canadiennes".

Il suffirait en effet que la question posée aux Québécois, suivant en cela la tradition historique, consacre affirmativement le droit du Québec de négocier sur un pied d'égalité avec le reste du Canada pour que, par voie de conséquence, les attributs pratiques de la souveraineté lui soient automatiquement accordés.

Inutile d'ajouter qu'un référendum portant sur l'égalité aurait, au Québec, beaucoup plus de chances d'emporter un vote majoritairement affirmatif, qu'un référendum portant sur l'indépendance toute crue.

De plus, un référendum portant sur l'égalité politique et juridique entre le Canada et le Québec désamorceraient, sur la scène fédérale, tous les scénarios de malheurs que l'on projette presque tous les soirs sur le petit écran: chômage, fuite des capitaux, ghetto linguistique, muraille de Chine, etc.

Un tel référendum placerait également sur la défensive un Pierre Elliott Trudeau, qui tout en niant l'existence même d'une nation québécoise, se déclare prêt à tout négocier, sauf le lien traditionnel entre les onze partenaires de la fédération canadienne.

Face au référendum, le Parti québécois se trouve donc encore à la croisée des chemins. Ou bien le référendum posera nettement et clairement l'option de l'indépendance, avec tous les risques négatifs qu'une telle question comporte. Ou bien la philosophie "étapiste" triomphera de nouveau, et la question sera alors posée de façon à ne pas "briser" le Canada, mais au contraire de façon à créer une nouvelle "alliance à deux" selon une formule d'égalité-association.

Au sein du parti, ce débat constituera un autre test d'endurance entre les tenants du radicalisme et ceux du pragmatisme, entre ceux qui ont combattu le référendum et ceux qui l'ont proposé dans le but de parvenir plus rapidement au pouvoir.

L'indépendance par étapes n'a pas encore fini de faire parler d'elle.

LE DEVOIR

Fondé par Henri Bourassa le 10 janvier 1910

Directeur: Claude Ryan
Rédacteur en chef: Michel Roy

Rédacteur en chef adjoint: Georges Vigny

Directeurs de l'information: Jean-François

Pierre Lapointe

Trouver: Bernard Larocque

LE DEVOIR est publié par l'Imprimerie Populaire, société à responsabilité limitée, dont le siège social est situé au numéro 211, rue du Saint-Sacrement, Montréal H2Y 1X1. Il est composé et imprimé par l'imprimerie Dumont incorporée dont les presses sont situées à 9130, rue Bonin, Ville LaSalle. L'Agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans LE DEVOIR.

ABONNEMENT: Edition quotidienne \$55 par année; six mois \$30. A l'étranger: \$60 par année; six mois \$32. Hors mois \$21. Editions du samedi: \$15 par semaine. Tarif de l'abonnement servi par la poste: \$1.50 par semaine. Tarif de l'abonnement servi par la poste: \$1.50 par semaine. Courrier de deuxième classe (enregistrement numéro 0858). Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.

TELEPHONE: 844-3361 (lignes groupées)

des idées

des événements

des hommes

Les revenus et les dépenses de l'Administration fédérale au Québec De 1961 à 1975, une perte sèche de \$4.7 milliards pour le Québec

Selon les Comptes économiques du Québec, le Québec fut un important exportateur net de ressources ou d'épargne pour toute la période de 1961 à 1975. Les montants nets d'épargne exportés ont même atteint des niveaux dépassant le milliard de dollars pour chacune des années de 1967 à 1971. Pour toute la période de 1961 à 1975, l'exportation nette d'épargne, en dollars de 1975, est estimée à quelque \$8,7 milliards de dollars. Puisque le Québec n'a poursuivi aucune politique mercantiliste par le passé, il faut bien s'interroger sur le mécanisme qui a pu permettre une telle hémorragie d'épargne. Comment expliquer des fuites aussi importantes de demande finale?

Ainsi que le mentionnent les Comptes économiques du Québec, l'administration fédérale peut très bien réaliser de l'épargne dans une province et la dépenser dans une autre. C'est ainsi que l'administration fédérale en percevant plus d'impôts et autres contributions dans une province que les dépenses qu'elle y effectue peut y soutenir une épargne forcée, c'est-à-dire une diminution de dépenses qui auraient pu créer de l'emploi et des revenus. Une activité économique plus intense ne fait pas qu'abaisse le taux de chômage mais active les importations et réduit les excédents extérieurs. Les Québécois cherchent depuis un certain temps à connaître les intermédiaires financiers par lesquels sort l'épargne du Québec; le principal de ces intermédiaires fut sans contredit le gouvernement fédéral pour toute la période de 1961 à 1975 inclusive.

En poursuivant une politique systématiquement restrictive au Québec, c'est-à-dire en soutirant davantage de fonds du

Québec qu'il n'y n'en a versé, le gouvernement fédéral est le principal responsable de la stagnation économique chronique qui prévaut au Québec. Ainsi, de 1961 à 1975, le gouvernement fédéral a soutiré du Québec un montant net, c'est-à-dire des excédents de revenus sur ses dépenses de l'ordre de \$6,9 milliards de dollars. Ces excédents de revenus fédéraux au Québec ont servi en grande partie à financer le développement économique des autres régions du Canada. De façon encore plus fondamentale, les comptes économiques démontrent que la ponction fiscale exercée par le gouvernement fédéral au Québec a dépassé en importance l'excédent extérieur. Il en est résulté, par conséquent, des sorties de fonds du Québec vers le gouvernement fédéral et le reste du Canada qui ont été en partie financées par des excédents extérieurs et en partie par des emprunts du Québec à l'étranger. Il n'est donc pas exagéré de dire qu'au cours des quinze dernières années, au moins, le Québec a accru son endettement extérieur afin de financer, via le gouvernement fédéral, le développement économique des autres régions du Canada.

Tout au cours de la décennie soixante, la politique fiscale canadienne a contribué très activement à affaiblir l'économie québécoise qui a d'ailleurs subi un déclin relatif très important à l'intérieur du Canada. Ainsi, la croissance annuelle du produit intérieur brut du Québec fut de 9,0 pour cent de 1961 à 1973 contre 9,9 pour cent pour l'ensemble du Canada.

1974 et 1975: un renversement passager

Ainsi que l'établit le tableau 1, le gou-

par
RODRIGUE TREMBLAY

■ À l'occasion de la publication sous les auspices de son ministère de la première édition des Comptes nationaux du Québec, le ministre de l'Industrie et du Commerce, M. Rodrigue Tremblay, avait préparé à l'intention de la presse un commentaire élaboré qui a été rendu public vendredi en même temps que le document gouvernemental. Dans ce texte, M. Tremblay, en s'appuyant sur d'abondantes données statistiques, commentait à la fois les données relatives aux échanges généraux du Québec avec l'extérieur et celles qui traitent plus précisément des revenus et des dépenses de l'Administration fédérale au Québec. Nous publions ci-dessous des extraits du texte de M. Tremblay et des données statistiques reliés aux opérations financières du gouvernement fédéral au Québec.

vernement fédéral a effectivement dépensé plus au Québec en 1974 et en 1975 qu'il n'y a perçu en revenus. Cette situation s'explique en partie par les subventions fédérales à l'importation de pétrole mais aussi par le fait que le gouvernement fédéral a accusé, en 1975, un déficit global important à l'échelle du Canada. Ce déficit est estimé à quelques \$4,0 milliards de dollars dans les comptes nationaux canadiens.

En effet, une fois pondérés pour la part des déficits fédéraux devant normalement être dépensée au Québec laquelle est établie à 25% selon la part moyenne du Produit intérieur brut du Québec au Canada, les excédents de dépenses fédérales au Québec en 1974 et en 1975, découlent presque exclusivement de la subvention fédérale pour ramener le prix d'importation du pétrole au prix de l'ouest canadien. L'excédent pondéré des dépenses fédérales au Québec représenta \$930 millions en 1974 et \$1,031 millions en 1975. Dans cet excédent, les subventions fédérales à l'importation de pétrole sont de l'ordre de \$521 millions en 1974 et \$999 millions en 1975.

Et puisque les subventions fédérales à l'importation du pétrole au Québec vont aller graduellement en se contractant avec la mise en opération du pipeline Sarnia-Montréal (printemps 1976) et avec l'ajustement du prix canadien au prix international du pétrole, on peut conclure que l'excédent des dépenses fédérales au Québec en 1974 et en 1975 constitue un phénomène passager.

En conclusion, mise à part la subvention pétrolière, les dépenses fédérales au Québec en 1975 correspondent plus ou moins aux revenus que cette administration perçoit au Québec y compris la quote-part du Québec du déficit fédéral qui fut au Canada de quelque \$4,0 milliards de dollars.

Pour toute la période de 1961 à 1975, par conséquent, le gouvernement fédéral a accumulé un excédent de revenus sur ses dépenses au Québec de quelque \$4,3 milliards de dollars courants. Au cours de la même période, il a accumulé un déficit de \$1,6 milliard pour l'ensemble du Canada. L'excédent fédéral réalisé au Québec de 1961 à 1975 est équivalent, en dollars de 1975, à \$8,6 milliards.

Le manque à dépenser fédéral au Québec

Chaque fois que le gouvernement fédéral dépense plus au Canada qu'il ne perçoit de revenus, le Québec devrait normalement recevoir sa quote-part de ces excédents de dépenses. En additionnant au surplus fédéral réalisé au Québec la part du déficit fédéral que le Québec aurait dû recevoir sous forme de dépenses fédérales additionnelles, nous avons tenté d'estimer le manque à dépenser de l'administration fédérale au Québec. Pour l'ensemble de la période de 1961 à 1975, ce manque à dépenser cumulatif du fédéral au Québec est de 4,7 milliards de dollars. En ramenant les manques à dépenser de chacune des années en dollars de 1975, le manque à dépenser cumulatif du fédéral au Québec se chiffre à 9,0 milliards.

En analysant les catégories de dépenses fédérales au Québec, on observa facilement que ce sont les catégories de dépenses directement créatrices d'emplois qui ont été négligées par le gouvernement fédéral au Québec. Ces dépenses sont essentiellement des dépenses salariales, des dépenses d'investissement et les achats auprès des entreprises.

Ainsi, de 1961 à 1975, la part que le Québec a reçue de ce genre de dépenses du fédéral a varié entre les deux extrêmes suivants: 13,4% en 1964 et 16,0% en 1974. En 1964, le Québec n'a reçu que 12,6% des dépenses salariales du fédéral. Pour toute la période de 1961 à 1975, les salaires payés au Québec par l'administration fédérale n'ont pas dépassé 14,3% de la masse salariale fédérale.

Quant aux investissements du gouvernement fédéral au Québec, ils ont varié de 5,5 pour cent des investissements totaux du fédéral au Canada à quelque 26,7 pour cent en 1974. Par ailleurs, les achats fédéraux auprès des entreprises ont fluctué entre 15,4 pour cent de ce genre de dépenses fédérales en 1973 et 1974 et 18,5 pour cent en 1971.

C'est au chapitre des prestations d'assurance-chômage que les Québécois ont constamment perçu plus que la part qui aurait dû normalement leur revenir si l'on se base sur la population relative du Québec à l'intérieur du Canada. La part minimum que le Québec a perçue de ces prestations fut de 29,8 pour cent de ces dépenses fédérales en 1962. En 1974 et 1975, la part reçue par les Québécois a at-

teint les sommets respectifs de 34,7 et 34,1 pour cent.

L'administration fédérale a réalisé au Québec d'importants excédents de revenus sur ses dépenses au cours de la période de 1961 à 1973. Cette politique restrictive du gouvernement fédéral au Québec est en partie responsable des importants surplus d'exportations que le Québec a connus durant cette période. En effet, une politique fédérale plus expansionniste au Québec et une économie québécoise plus reluisante auraient nécessairement entraîné plus d'importations au Québec et une diminution des exportations nettes.

L'impact économique des revenus et des dépenses du fédéral au Québec ne peut Voir page 6: Québec

TABEAU 1

	Surplus (+) ou déficit (-) de l'administration fédérale au Canada	Surplus (+) ou déficit (-) de l'administration fédérale au Québec	Manque à dépenser de l'administration fédérale au Québec après répartition provinciale des surplus ou déficits de l'administration fédérale
	\$ courants	\$ courants	\$ courants
	millions de dollars		
1961	- 410	591	693
1962	- 507	588	715
1963	- 286	588	659
1964	- 345	720	634
1965	- 544	686	550
1966	- 231	764	706
1967	- 84	595	616
1968	- 11	530	533
1969	1,021	759	504
1970	266	515	449
1971	- 145	274	310
1972	- 568	103	245
1973	- 360	163	73
1974	1,553	542	- 930
1975	- 3,962	- 2,021	- 1,031
1961-1975 (cumulatif)	- 1,653	4,313	4,726

SOURCES: Pour le Canada, Comptes nationaux des revenus et dépenses, 1961-1975, Statistique Canada, cat. 13-201

Pour le Québec, Comptes économiques du Québec 1961-1975

* Données courantes converties en dollars de 1975 à partir de l'indice des prix à la consommation pour le Canada

TABEAU II
Revenus et dépenses de l'Administration fédérale au Québec, 1961-75

	Revenus	Dépenses
	Revenus fédéraux provenant du Québec en % des revenus totaux de l'administration fédérale	Total des dépenses fédérales au Québec en % des dépenses fédérales au Canada (excluant les transferts aux non-résidents)
1961	28,6	19,8
1962	29,2	19,7
1963	28,6	20,3
1964	28,1	20,8
1965	26,3	20,3
1966	26,1	19,4
1967	25,7	20,5
1968	25,0	20,9
1969	24,5	21,1
1970	24,4	22,0
1971	24,3	22,9
1972	23,7	22,8
1973	22,7	22,6
1974	21,6	24,5
1975	21,9	25,6

SOURCES: Comptes nationaux canadiens des revenus et dépenses 1961-1975, Statistique Canada, cat. 13-201

Comptes économiques du Québec, revenus et dépenses, 1961-1975, Ministère de l'Industrie et du Commerce

TABEAU III
Dépenses fédérales directement créatrices d'emplois

	Salaires payés par le fédéral au Québec en % des salaires payés par le gouvernement fédéral	Investissements du fédéral au Québec en % des investissements fédéraux au Canada	Achats de biens et services auprès des entreprises au Québec en % de ces mêmes dépenses totales de l'administration fédérale
1961	13,4	11,8	16,4
1962	13,5	10,0	16,2
1963	13,1	5,5	16,2
1964	12,6	6,2	16,2
1965	12,9	16,0	16,1
1966	12,7	13,3	16,1
1967	13,1	17,2	16,3
1968	12,5	19,2	15,9
1969	14,1	17,3	16,1
1970	14,0	15,7	16,0
1971	13,9	17,5	18,5
1972	14,3	21,5	16,1
1973	13,9	22,4	15,4
1974	14,0	26,7	15,4
1975	14,1	24,1	15,6

SOURCES: Comptes nationaux canadiens des revenus et dépenses, Statistique Canada, cat. 13-201

Comptes économiques du Québec 1961-1975

SPÉCIAL - SPÉCIAL - SPÉCIAL - SPÉCIAL - SPÉCIAL

SPÉCIAL jusqu'au 31 Mars 1977

R5L 76	\$3,295
R5L 77	\$3,495
R5GTL 76	\$3,695
R5GTL TO 76	\$3,895
R5GTL 77	\$3,995

- Traction avant
- Pneus Michelin
- Livraison immédiate
- Licences sur place à toute heure
- Financement bancaire
- 50 experts techniciens formés en usine pour mieux vous servir

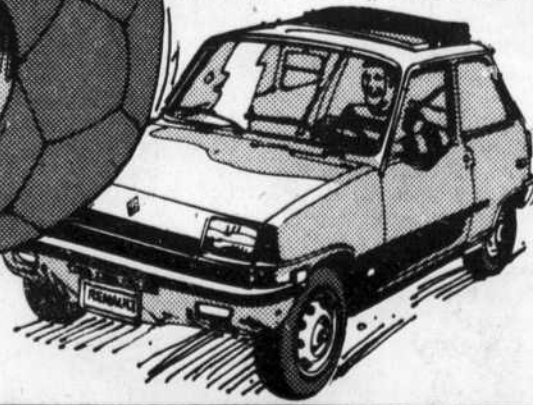
RENAULT Centre-ville

ouvert
9.00 A.M.
à
9.00 P.M.

1824, rue Ste-Catherine (ouest)
Montréal, Tél.: 937-9551



Suspension indépendante, traction avant, moteur et boîte de vitesses garantis 2 ans ou 40,000 kilomètres. La Renault 5 GTL, un joyeux numéro!



RIVE GAUCHE

VENTE DE RÉNOVATION

1254 ouest, rue Sainte-Catherine.

PREMIER ÉTAGE — BOUTIQUE POUR HOMMES

	Pr. courant	Pr. spécial		Pr. courant	Pr. spécial
Chemise Saint-Clair	\$28	2 pour \$14	Costume Quasar	\$175	\$69
Chemise Opec	\$32	\$18	Pantalon Quasar	\$70	\$24

Tous les autres articles réduits de 30 à 70 %

SECOND ÉTAGE — Mlle RIVE GAUCHE

	Pr. courant	Pr. spécial		Pr. courant	Pr. spécial
Ensembles suède	\$200	\$25	Jupes	\$24 - \$75	\$6
Pantalons Ray Marjorie	\$65	\$19	Jupes	\$30	2 pour \$6
Robes longues Michel Pello	\$150	\$49	Pantailleurs	\$75	\$25
Chandails, de France	\$25 - \$75	\$3	Combinaison-pantalon	\$85	\$9

TROISIÈME ÉTAGE — ÉLÉGANT-MADAME

	Pr. courant	Pr. spécial		Pr. courant	Pr. spécial
Robes Jaques d'Arce	\$170	\$45	TRENCH-COATS LUCIEN DAUNOIS		
Ensemble Jaques d'Arce	\$270	\$50	Réduits de 30 à 70 %		
Manteaux Vic Adam	\$160	\$70	BLAZERS ET COMPLETS		
			Réduits de 30 à 70 %		

LIQUIDATION DE TOUS NOS ARTICLES COMPRENANT
LES DERNIERS ARRIVAGES PRINTEMPS - ÉTÉ

Acceptons Chargex-Mastercharge et les importantes cartes de crédit

Le chômage frappe plus durement les chefs de famille

Suite de la première page

Pour les mois de février 1976 et 1977, le taux de chômage est passé de 7.5% à 10.1% dans la Vieille Capitale et de 7.4 à 9.2% dans le Montréal-métropolitain.

«Les jeunes de 15 à 24 ans constituent toujours le groupe le plus important de chômeurs. Ils sont aujourd'hui 133,000 à se chercher un emploi ce qui représente un taux de chômage de 18.5%.

«Le taux de chômage chez les hommes de 25 ans et plus est le plus élevé depuis bien longtemps: de 8.4% aujourd'hui il n'était que de 6.5% en 1972 et 1974. En Ontario et au Manitoba par exemple, le taux de chômage de la même catégorie tombe à 5.1%, tandis qu'en Saskatchewan et en Alberta, on enregistre une relative pénurie de cette catégorie de main-d'œuvre, avec un taux de chômage de 2.4 ou 2.6%. Il n'y a d'ailleurs que dans l'Est où on puisse trouver des taux de chômage encore plus élevés que ceux qui prévalent au Québec.

Entre février 1974 et février 1977, le

taux de chômage des hommes de 25 ans et plus a augmenté de 29% alors que celui des femmes du même âge n'a augmenté que de 22%. Même à un taux de 9.2% cela représente 60,000 femmes de 25 ans et plus en chômage. Le taux de chômage de cette catégorie tombe à 7.1% en Ontario et 3.4% en Alberta.

La semaine dernière à Montréal, l'Ambassadeur des États-Unis donnait des statistiques sur son propre pays qui indiquent que, là-bas comme en Ontario et dans les provinces de l'Ouest, le taux de chômage des travailleurs de 25 à 55 ans, hommes ou femmes, est à peine supérieur à 5%. Au Québec, le taux de chômage pour les deux catégories ensemble était de 8.6% le mois dernier.

Conformément à ce qu'on aurait pu pressentir, ce sont les travailleurs de la construction qui sont les plus durement touchés. 48,000 d'entre eux se cherchent actuellement du travail ce qui donne un taux de chômage de 28.2%. En février 1976, soit même avant les Jeux olympiques, la situation n'était guère plus brillante: 44,000 ouvriers de la construction chômaient. C'est un secteur où le chômage pourrait encore s'accroître compte

tenu de l'absence de grands projets dans la région de Montréal, deux d'entre eux sont même arrêtés, et compte tenu du ralentissement du secteur de la construction résidentielle.

Le secteur le plus préoccupant est toutefois le secteur manufacturier, celui sur qui repose en fait la richesse du pays. Dans ce secteur, le taux de chômage est passé 9.5% en février 1975 et 1974 à 11.6% cette année: 73,000 ouvriers se cherchent un emploi dans ce secteur, soit 13,000 de plus que l'an dernier à pareille date. C'est aussi le secteur où on enregistre le plus grand nombre de chômeurs.

Le taux de chômage (9.8% en février 1977) demeure très élevé dans le secteur du commerce où 45,000 personnes se cherchent un emploi. Par contre, et comme toujours, ce sont les secteurs de la finance et de l'administration publique où la situation de l'emploi est la meilleure avec des taux de moins de 6%.

Il est assez difficile de connaître le taux exact de chômage pour chacune des régions du Québec. Statistique Canada base en effet ses calculs sur un échantillon de 55,000 ménages pour l'ensemble du pays, ce qui donne 17 ou 18,000 ménages pour le

Québec. Plus on veut faire éclater cet échantillon, et plus les sources d'erreur sont nombreuses. Ainsi, alors que l'Agence fédérale évalue le taux de chômage à 22.5% dans le Bas Saint-Laurent-Gaspésie, elle précise que la marge d'erreur varie de 16 à 25%, ce qui veut dire que le taux réel, dans cette région, pourrait aller de 17 à 27%. 27% c'est d'ailleurs le taux de chômage que les Centres de main-d'œuvre du Canada estiment pour le comté de Bonaventure.

Compte tenu de ces marges d'erreur, on peut estimer que le taux de chômage varie de 14 à 18% au Saguenay-Lac-Saint-Jean, de 12.5 à 15% dans la région de Trois-Rivières, de 12 à 16% dans l'Outaouais, de 15 à 22% dans le Nord-Ouest. Le taux de chômage dans cette région peut surprendre, en raison de la présence de l'important chantier de la baie James, mais il faut signaler que les chômeurs, et les travailleurs, sont inscrits selon leur lieu de résidence et non selon le lieu de leur travail.

Les taux seraient de 11.5% dans la région de Québec et de 9.8% dans la région de Montréal. On peut surtout s'arrêter à

l'évolution historique de ces taux de chômage: on remarque ainsi que la situation de l'emploi demeure relativement stable sur la Côte Nord, dans les Cantons de l'Est et à Trois-Rivières. Par contre, la montée la plus spectaculaire du chômage s'enregistre dans les régions de Montréal, Québec et l'Outaouais.

Cette montée rapide du chômage dans la région de Montréal (de 7% en 1975 à 9.8% aujourd'hui) accablait la rumeur selon laquelle le gouvernement fédéral s'apprête à rétablir Montréal comme "zone désignée". On sait que ces zones dites "désignées" bénéficient des largesses du ministère de l'Expansion économique régionale pour la création d'emplois.

Le récent programme "Canada au Travail", lancé par le ministre Bud Cullen en février dernier, donne une indication de la situation de l'emploi au Québec: sur une première tranche de \$60 millions distribués, \$19.5 millions, soit 32.5%, étaient consacrés aux chômeurs québécois.

La répartition de cet argent, par comté, donne également une indication de ceux qui sont le plus touchés. On peut ainsi

conclure que les six comtés qui reçoivent plus d'un demi-million de dollars chacun sont les plus durement frappés par le chômage. Il s'agit du comté de Bonaventure, de la Madeleine bien sûr, puisque ce comté détient le record du taux de chômage au Québec, et viennent ensuite les comtés de Chicoutimi, Gaspé, Matane, Rimouski et Roberval.

Enfin, même si le nombre de chômeurs atteint un chiffre record, certaines professions ou métiers spécialisés souffrent d'une pénurie "légère" ou "modérée" de main-d'œuvre. C'est le cas bien sûr pour diverses catégories d'ingénieurs ou de techniciens, mais aussi pour des métiers moins spécialisés comme les opérateurs sur perforatrice, "key punch", ou les cuisiniers d'établissement, les gardiennes d'enfant, les esthéticiennes ou les mécaniciens de machines de bureau et de machines fixes. Par contre, s'il y a un nombre important de bûcherons chômeurs, il existe aussi beaucoup de demandes d'emploi insatisfaites pour cette catégorie d'emploi, ce qui veut dire que des bûcherons refusent les emplois qu'on leur propose.

(A suivre)

suites
de la première
page

LES LIBÉRAUX

nouveaux programmes.

Ces réticences ne signifient cependant pas que toutes les suggestions seront enterrées d'office. L'atelier libéral n'a débattu d'aucune proposition ni ne soumettait de résolutions. Selon le sénateur Maurice Lamontagne, qui fut l'âme de cette entreprise, un groupe de travail du Parti libéral du Canada déclinera tous les résultats des travaux de ces trois jours et soumettra des projets d'orientation dont un prochain congrès, en octobre, aura à décider formellement.

Le projet de convocation d'une sorte de "constituante" canadienne n'est pas écarté totalement. Il a eu quelque succès aux premières heures de la réunion, vendredi matin, alors que quatre députés du Québec s'en faisaient les avocats, et que le leader libéral de la Colombie britannique, M. Gordon Bigson, se présentait avec une formule semblable. Il s'agit d'une vaste assemblée d'élus et de non-élus, d'experts et de citoyens ordinaires qui auraient à formuler des propositions constitutionnelles pouvant par la suite être soumises au pays par voie de référendum.

Plusieurs se sont montrés sceptiques. «On ne peut défendre à personne de se dévouer», de dire le sénateur Jean Marchand. «Si les hommes politiques ne sont jamais arrivés à s'entendre, je vois mal comment des citoyens choisis au hasard y arriveront», de dire John Roberts, titulaire du Secrétariat d'Etat.

Le ministre de la Santé nationale, M. Marc Lalonde, affirme que le cabinet n'a cependant pris encore aucune décision sur la possibilité de créer un groupe d'étude, qu'il soit d'experts ou non, mais rappelle lui aussi que la question constitutionnelle ne "saurait se résoudre en dehors du secteur politique, des gouvernements, des Parlements".

«Nous ne ferons pas la porte aux mécanismes qui permettront à l'opinion publique de s'exprimer», déclare-t-il, mais ce sont les élus politiques qui décideront en dernière analyse.

Pour refaire "l'unité canadienne", les participants se sont montrés plutôt réceptifs à des solutions douces qu'au chambardement des institutions. Ils mettent ainsi toute leur confiance dans les communications, chicanent le gouvernement pour avoir abandonné Information-Canada, le prient de se rendre disponible par tout le pays via une ligne téléphonique Zenith, d'accroître toutes formes d'échanges entre les citoyens et notamment les voyages qui forment la jeunesse, quand ils ne lui suggèrent pas avec bonne humeur de corriger les "biais" des journalistes en les faisant travailler en rotation d'une province à l'autre. Et pas seulement ceux de Radio-Canada. Enfin ils réclament à toute force une loi sur la liberté de l'information, même si leurs élus refusent de faire un mea culpa sur cette question.

Leur principal accroc à ce goût pour revigorer les arrangements existants, est une étrange et persistante suggestion pour la création d'un "système national d'éducation" dans certains cas, ou encore de programmes "nationaux" d'enseignement, qu'il s'agisse de langues, d'histoire, ou d'études canadiennes en général. Personne, en rapportant ces propositions venant de divers ateliers, n'a fait la moindre allusion à l'autorité exclusive des provinces dans ce domaine, ni à leur jalousie traditionnelle.

"L'atelier libéral" devait se préoccuper autant d'économie que d'unité canadienne, mais outre que ce dernier thème ait volé la vedette, les participants ont eu beaucoup plus de difficultés à se mettre d'accord sur les remèdes aux maux matériels du Canada.

Si l'on en croit les rapports terminaux des ateliers, tels que présentés hier matin, ils ont manifesté leur opposition à la levée des contrôles anti-inflationnistes. Mais la veille c'est debout qu'ils ont acclamé M. William Mahoney, directeur canadien du puissant syndicat des Métallurgistes Unis, l'un de ceux qui avait participé la semaine précédente à une rencontre de concertation entre patronat et syndicats, dont le fruit a particulièrement plu au gouvernement canadien, et qui réclamait justement la levée des contrôles.

Même si le Congrès du Travail du Canada a formellement démenti en fin de semaine que ce groupe patronal-syndical ait promis de se convertir aux restrictions volontaires si le gouvernement levait les contrôles anti-inflationnistes, M. Mahoney s'est montré plus que disposé à coopérer.

«Nous avons beaucoup de problèmes en commun», a-t-il dit à son auditoire, en lui affirmant que les syndicats étaient aussi des "Canadiens inquiets" qui se préoccupent désormais plus d'avoir un emploi demain que de demander une augmentation de 20%. Quand M. Trudeau s'est montré sceptique devant la possibilité d'une relance des réclamations à la levée des contrôles "nous lui avons clairement dit que, en tant que Canadiens responsables, nous allions nous tenir debout", a-t-il ajouté.

Malgré les assurances fournies par M. Mahoney, les militants libéraux ne sont pas encore convaincus et s'opposent surtout fermement à la formule du "tripartisme" patronat-syndicat-gouvernement, tel qu'expérimenté en certains pays européens, pour influencer sur l'économie nationale. Ils craignent, disent-ils, l'influence des groupes les plus importants et l'oubli qui guette les autres.

Ennemis de la trop grande intervention de l'Etat dans tous les secteurs de leur vie individuelle et collective, en principe du moins, ils en font une providence quand vient le temps de formuler des solutions: aide accrue à la petite et moyenne entreprise, soutien du revenu des agriculteurs, subventions aux transports régionaux et aux transports urbains, etc.

M. André Raynauld, ex-président du Conseil économique du Canada et nouveau député d'Outremont à l'Assemblée nationale du Québec est allé à contre-courant en souhaitant la fin des "décisions politiques faussement identifiées à l'intérêt général", c'est-à-dire du nombre d'interventions économiques de l'Etat, notamment sur les prix, la protection tarifaire, le contrôle des loyers, les subventions au transport, l'aide artificielle à des petites entreprises qui produisent peu d'emplois. «L'une dans l'autre, dit-il, toutes ces subventions s'annulent et il vaudrait mieux laisser le marché libre, on arriverait à des résultats à peu de choses près semblables».

Déçu de son expérience à la tête du Conseil économique du Canada, un "échec" dans son processus de concertation, dit-il, M. Raynauld croit tout de même qu'avec un peu plus d'écoute de la part du gouvernement et de collaboration de la part du monde syndical, le CEC serait le meilleur organisme consultatif au plan économique, d'autant qu'il possède déjà une expertise précieuse.

Les participants ne se sont pas prononcés fermement sur un éventuel choix à faire entre un programme de revenu annuel garanti pour certains groupes sociaux moins favorisés et les programmes sociaux à caractère universel actuellement en vigueur. «Ils reconnaissent qu'ils s'y connaissent peu puisqu'ils n'en dépendent pas», de dire le représentant d'un atelier.

Encore moins savants quand il s'agit des perspectives internationales de l'économie, tant avec les pays en voie de développement qu'avec les pays industrialisés, ils avouent tout simplement et brièvement

vement "n'avoir pas réussi à faire l'unanimité".

Tenue en pension dans un hôtel près de l'aéroport de Toronto, les participants à "l'atelier libéral" ont connu une vie quasi monacale pendant ces trois jours, prenant leur petit déjeuner avec les premiers discours, et entendant les derniers avant d'aller dormir. Pas de loisirs organisés, pas de musique, pas de distractions troublantes, alcoolisées ou autres, enfin presque. On prenait bien des derniers verres dans les suites des délégations provinciales, après minuit, mais le sort de la Confédération déterminait encore les chassés-croisés.

Cette autre forme de "révolution libérale" réjouit grandement les têtes dirigeantes du parti, qui rêvent de ce genre de militantisme presque mystique pour gagner les prochaines élections, notamment.

Un peu tout le monde en rend grâce à nul autre que M. René Lévesque et la bonne idée qu'il a eue de se faire élire au Québec. «Notre membership ne cesse de grimper en flèche depuis novembre», de dire un délégué des Territoires du Nord-Ouest... Un rapport d'atelier reconnaissait hier que l'élection québécoise apportait au Canada une "stimulation" et un "nouveau engagement" tel qu'on n'en avait pas connu depuis l'Expo 67.

«En décembre, nous avons regardé les sondages et nous nous sommes dit que nous étions morts, déclare un membre du cabinet, mais maintenant les affaires vont bien, merci».

VANCE À MOSCOU

presse soviétique, ces attaques ont contribué à alourdir l'atmosphère à Moscou. Toutefois, M. Vance a affirmé que son accueil, samedi, avait été "cordial".

M. Brejnev connaît maintenant les propositions apportées par M. Vance puisque celui-ci les a rendues publiques. Elles placent le secrétaire général du Parti communiste soviétique devant un choix difficile.

Les entretiens de la première journée porteront donc uniquement sur les "SALT", à moins que M. Brejnev ne soulevé une fois de plus le problème, irritant pour lui, des droits de l'homme. M. Vance, quant à lui, a déclaré au cours de sa conférence de presse qu'il n'en parlerait pas, mais qu'il expliquerait la position du président Carter, si nécessaire.

Le secrétaire d'Etat américain a ajouté que des "dissidents" soviétiques avaient écrit à l'ambassade américaine, demandant à être reçus par lui. Il leur a fait savoir qu'il serait trop occupé par les négociations pour les rencontrer. Il n'a pas précisé le nom de ces "dissidents".

Les discussions seront interrompues, vers 14 heures (1100 GMT) par un déjeuner offert à la partie américaine par M. Andrei Gromyko, ministre des Affaires étrangères soviétique et au cours duquel des toasts seront échangés.

Hier soir, M. Vance, accompagné de M. Gromyko, a assisté au théâtre "Bolchoï" à une représentation du ballet "Anna Karenine". Plus tôt dans la journée, il avait célébré discrètement, à la résidence de l'ambassadeur américain, son anniversaire. Il a eu soixante ans le jour de son arrivée à Moscou.

DEUX 747

passagers de l'avion avaient survécu à la catastrophe.

Par ailleurs, un porte-parole de Royal Cruise Lines a déclaré à la Presse canadienne que quatre Canadiens se trouvaient à bord de l'un des deux avions qui s'étaient entrecroisés.

M. Lee Marons a précisé que ces Canadiens étaient dans le Boeing 747 de Pan-American, noté par Royal Cruise Lines. M. Marons a refusé d'identifier les quatre Canadiens, soulignant qu'il ignorait encore s'ils étaient au nombre des victimes.

Il a dit cependant qu'ils habitaient tous Kelowna, en Colombie-Britannique.

D'autre part, au ministère de l'air à Madrid, on indique que l'accident est dû à des causes techniques encore à déterminer.

Tout ce que l'on sait, c'est que les deux avions géants ont après leur collision explosé et pris feu. C'était comme l'enfer de Dante», a déclaré un journaliste de la télévision espagnole présent sur les lieux.

Les débris en flammes des deux avions ont été projetés aux alentours dans un rayon de 400 mètres et une épaisse colonne de fumée noire a percé le rideau de brume qui enveloppait l'aéroport au moment de l'accident.

Des passagers, les vêtements en feu, ont été vus en train de se jeter en hurlant du haut du Boeing de la Pan-Am.

Un passager de première classe de l'avion a déclaré avoir entendu deux explosions, dont l'une a précipité sa femme hors de l'appareil. Il devait sauter lui-même à terre avant que les flammes n'envahissent la cabine.

Par ailleurs, le gouvernement américain va envoyer une mission de sept membres aux Iles Canaries pour contribuer à l'enquête sur la collision des deux Boeing à l'indique l'office national des transports et de la sécurité.

De son côté, la compagnie Pan-American Airways a déclaré qu'une mission d'enquête de ses propres services devait quitter New York dans la soirée à destination des Canaries.

FRANÇAIS

Suite de la page 3

Seulement 36.9 pour cent sentent plus d'affinités avec les francophones.

M. Lamy trouve ces résultats "alarmants. En sachant que près du quart des francophones de l'Ontario vivent dans la région d'Ottawa, d'où provient presque tout le leadership intellectuel".

Faisant remarquer qu'Ottawa est désignée comme une ville bilingue, M. Lamy se dit que si la situation y est tellement mauvaise, au moment où tous les citoyens jouissent de chances égales, "elle doit être terrible partout ailleurs au pays, à l'exception du Québec".

Et il se demande ce qu'il arrivera des enfants.

BLOC-NOTES

Suite de la page 4

La grande prouesse de M. Porgorny, venu en Afrique pour prendre à revers des positions considérées occidentales, a été de déclarer que "l'Union soviétique fournira toute l'assistance nécessaire et prendra toutes les mesures nécessaires pour permettre à tous les peuples d'Afrique sous l'oppression coloniale de parvenir à la liberté et à l'indépendance". Autant promettre un éléphant blanc.

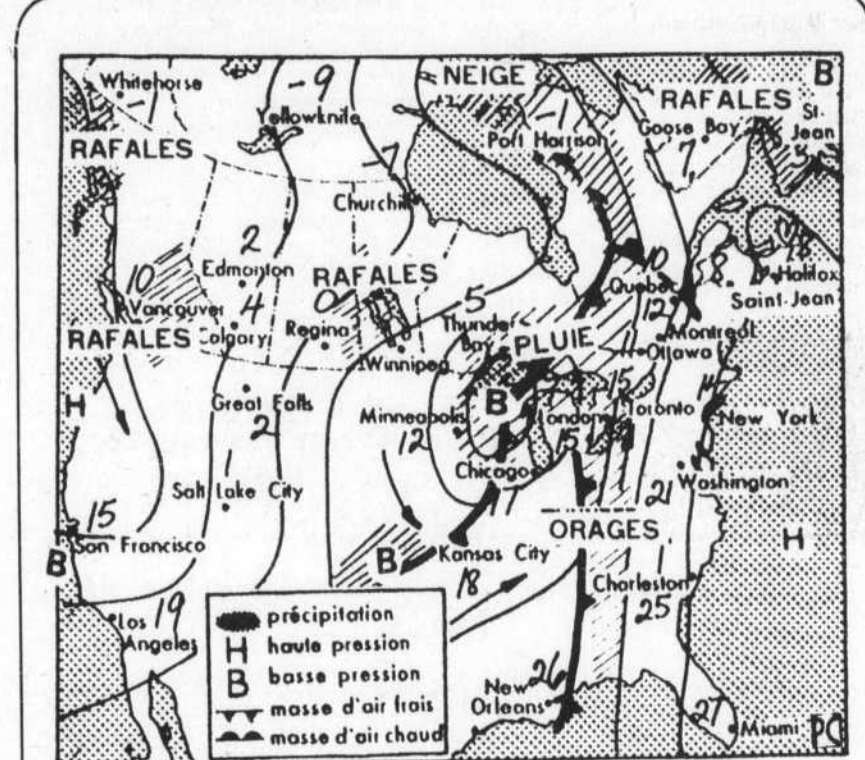
On prétendra que les interlocuteurs de M. Podgorny ou de M. Castro n'ont pas d'autre choix que de faire semblant de croire à ces promesses, juste assez pour forcer la main aux Occidentaux récalcitrants. Mais ce serait oublier qu'en acceptant ces "mesures" promises on s'expose à transformer un nouveau pays en champ de bataille où ne coulera strictement que le sang africain!

QUÉBEC

Suite de la page 5

être mesuré complètement par la simple différence entre les revenus et les dépenses. En effet, en plus de pouvoir soutenir par la force fiscale des montants énormes d'épargne québécoise, le gouvernement fédéral agit également par des instruments financiers et vient couramment chercher, sous forme d'emprunt, des sommes importantes d'épargne volontaire des Québécois. C'est ainsi que le Québec a pu au cours de plusieurs années,

la météo



L'importante crête de haute pression qui s'étendait du nord au sud au travers de la province de Québec hier glissera vers l'est pour atteindre le Bas-du-fleuve aujourd'hui. Derrière la crête un important flux de pluie ainsi que du temps doux sur l'ensemble de la province au cours des deux prochains jours.

Outaouais, Montréal, Cantons de l'Est, Laurentides: Nuageux avec averse. Doux et vents modérés. Maximum près de 13. Aperçu pour mardi: pluvieux et venteux.

Abitibi, Pontiac/Témiscamingue, Chibougamau: Nuageux avec averse. Doux et

vents modérés. Maximum de 10 à 13. Aperçu pour mardi: pluvieux et venteux.

Québec/Trois-Rivières, Haute-Mauricie, Lac St-Jean: Nuageux avec éclaircies et quelques averse. Doux et vents modérés. Maximum près de 10. Aperçu pour mardi: nuageux avec averse et venteux.

Baie Comeau, Rimouski: Nuageux avec éclaircies et venteux. Maximum près de 8. Aperçu pour mardi: nuageux avec averse et venteux.

Gaspésie, Sept-Îles: Ensoleillé. Maximum près de 8. Aperçu pour mardi: ennuagement suivi d'averse et venteux.

NÉCROLOGIE

BLANCHARD, Maurice. — A St-Vincent-de-Paul, le 26 mars 1977 à l'âge de 76 ans, est décédé M. Maurice Blanchard, président de Gaz Propane Blanchard Ltée, époux en première noce de Alice Tetreault et en deuxième noce de Marguerite Charest. Il laisse dans le deuil ses enfants Denise (Willie Mitchell), Marcel Charest (Marie-Jeanne Oumet), Stéphane (Paul Emile Steingue), Jeanne (Robert Lanier), Rollande (Gérard L. Barbeau), Jacqueline (André Belleau), Lise (Léo-Paul Boisvert) de nombreux petits-enfants, arrière-petits-enfants, ses sœurs Marie-Rose (Ophie Dufort) Jean (Congrégation Notre-Dame) Annette (Mme Antime Mauger), sa belle-soeur Mme Georges Blanchard, Marthe Richard ainsi que de nombreux neveux et nièces. M. Maurice Blanchard était aussi président-fondateur du club de l'âge d'or de St-Vincent-de-Paul de Laval, membre fondateur de l'Association des distributeurs de gaz propane du Québec. Les funérailles auront lieu mercredi le 30 courant. Le convoi funéraire partira du salon JMD Cyr Eng, 1039 rue du Collège, St-Vincent-de-Paul pour se rendre à l'église St-Vincent-de-Paul où le service sera célébré à 11 heures. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.



Prenez l'habitude de boucler votre ceinture de sécurité, même pour de courtes distances. Assurez-vous que les sièges d'enfant soient munis de sangles appropriées.

As-tu ton

WTTA

voilà ta chance...

tirage:
1 avril

La politique linguistique : le PQ Ville-Marie surenchérit

par Pierre O'Neill

Que le gouvernement maintienne un système scolaire francophone unique au Québec et abolisse le réseau anglophone public.

Tel est le sens des résolutions adoptées au cours du congrès de fin de semaine des militants péquistes du groupe-ment régional Ville-Marie.

En prenant cette position dans le débat linguistique, les militants de Ville-Marie ont néanmoins prévu trois cas où les commissions scolaires devraient être tenues de maintenir et d'administrer des écoles primaires et secondaires de langue anglaise: a) pour les enfants déjà engagés dans la

voie anglaise au-delà de la maternelle; b) pour les enfants qui ont déjà un frère ou une sœur dans une école anglaise; c) pour les enfants issus de deux parents qui auront reçu leur éducation primaire au moins, dans une école anglaise au Québec.

Avant d'en venir à donner son accord à l'ensemble de la résolution, le député d'Anjou, M. Pierre-Marc Johnson, avait vainement tenté de faire biffer cette dernière condition qu'il trouvait abusive. Il aurait jugé suffisant que l'un des deux parents ait reçu son éducation primaire dans une école du Canada. Son collègue du comté de Bourassa, M. Patrice Laplante, a également

participé intensément aux assises dans le sens de la modération. Tous deux se sont montrés inquiets de voir les militants modifier le programme sur lequel le PQ avait reçu la confiance de l'électorat.

Pour sa part, le ministre de l'Éducation, M. Jacques-Yvan Morin, a voté contre la résolution visant à maintenir le système unique francophone et abolir le réseau public anglophone. C'est une idée qu'il réprovoque mais il n'est pas scandalisé du fait que ses deux collègues du caucus, MM. Johnson et Laplante aient finalement voté en faveur de la résolution, au terme du débat en assemblée plénière. Le mi-

nistre des Affaires municipales, M. Guy Tardif, a par ailleurs déclaré aux journalistes qu'il aurait, à l'instar du ministre de l'Éducation, tenté de défaire la proposition s'il avait été présent au moment du vote.

Les militants péquistes de Ville-Marie ont adopté une autre résolution radicale, celle-là visant à mettre un terme aux subventions que le gouvernement consent au secteur privé anglophone d'enseignement. Encore là, le ministre de l'Éducation est apparu déçu de la tangeante des délibérations. M. Morin a cependant admis que le débat sur cette question se poursuit aux niveaux du gouvernement

et du parti et qu'il n'y a rien de réglé.

La semaine dernière les militants péquistes de Montréal-Centre, réunis en congrès, avaient les premiers indiqué leurs préférences pour la ligne dure dans le débat linguistique.

En ajoutant les 400 délégués des comités de Ville-Marie qui viennent de suivre l'exemple, on en arrive à plus d'un tiers de la participation prévue pour le congrès plénier de la fin mai à Montréal.

Quoi qu'il en soit, ni M. Lévesque, ni M. Morin ne se sentent liés par les résolutions de Ville-Marie, pas plus d'ailleurs qu'ils se voyaient tenus par

les décisions de Montréal-Centre la semaine dernière. Dès l'ouverture des assises, vendredi soir, le premier ministre a rappelé que son gouvernement avait été élu le 15 novembre dernier sur des engagements électoraux et un programme qui ne peuvent plus être reniés. Aussi, a-t-il exhorté les militants à "respecter le programme du parti".

Les militants peuvent avoir leurs opinions et les exprimer

par voix de résolutions mais le gouvernement doit respecter le programme en vertu duquel il a été porté au pouvoir, a souligné M. Morin qui a promis que le livre blanc et la législation sur la langue seront conformes au programme du parti.

Une des résolutions votées au cours du weekend propose que le Québec ait maintenant un délégué à Washington, afin "que les Américains soient mieux informés et qu'ils ne re-

cueillent pas à Toronto leurs informations sur le Québec. D'autres résolutions préconisent: l'apprentissage d'une langue seconde, pas nécessairement l'anglais, après l'acquisition parfaite de la langue française; l'imposition de fortes amendes aux employeurs qui lésaient des travailleurs ne parlant que le français, l'obligation pour les compagnies d'assurances de réinvestir leurs profits au Québec.

Un colloque pose le premier jalon de la lutte contre le "scandale" du logement

par Marie Laurier

Des citoyens très engagés dans leur milieu ont fermement décidé de trouver une solution globale à la crise du logement à Montréal.

Avant de se retrouver dans la rue", disent-ils. Ils ont ainsi posé un premier jalon de la lutte qu'ils veulent entreprendre pour régler le

"scandale de l'habitation", au cours d'un colloque organisé en fin de semaine par la Fédération des unions de famille. En présence des autorités municipales et gouvernementales, des représentants d'une cinquantaine d'organismes communautaires ont manifesté leur volonté de ne pas laisser morceler leur ville au gré des fantaisies d'investis-

seurs "sans âme" et de dirigeants "complices".

Les résolutions adoptées au terme du colloque hier après-midi ne donnent qu'une faible idée du combat qui s'engage, le calendrier de travail étant si lourd et les discussions entre "extrémistes et modérés" si passionnées que le consensus s'est enfin polarisé autour de ces propositions précises:

— la révision et le renforcement des mesures de prévention des incendies (il y a trop de "feux originant de sources douteuses");

— le gel des démolitions, sauf dans les cas où le coût de la restauration est supérieur à celui de la reconstruction, tout en respectant l'environnement physique et social des quartiers;

— le respect des valeurs familiales et sociales dans tout plan de développement urbain;

— le gel des démolitions, coût de tous les loyers en temps de crise (on entend par temps de crise un taux inférieur à 5% de logements vacants);

— la restauration et la rénovation des vieux logements à des taux préférentiels pour les sociétés à buts non lucratifs et coopératives.

Après le ministre des Affaires municipales, M. Guy Tardif, qui avait donné samedi

matin le coup d'envoi de ce colloque en décrivant la triste situation du logement qui existe depuis le début du siècle à Montréal, le député Gerald Godin, du comté de Mercier, a développé hier après-midi l'idée des coopératives d'habitations, chère au gouvernement péquiste. "Cette formule est de nature à favoriser le regroupement des citoyens dans un quartier donné, a-t-il dit. Mais il reste encore à trouver les moyens pour rendre ces coopératives efficaces."

Cependant qu'il s'interroge sur le rôle de la Régie des loyers, préoccupation partagée par tous les députés péquistes:

"Nous voudrions savoir pourquoi et comment la régie tranche le plus souvent les litiges en faveur des propriétaires."

De plus, M. Godin confie qu'il a eu des rencontres avec "les gens de la base" de la Société d'habitation du Québec en vue d'établir un programme qui encouragerait la création de coopératives d'habitations ou de corporations à but non lucratif. Déjà il dirige un tel programme-pilote dans son comté pour les personnes âgées et il lui sera possible de présenter un rapport d'ici un mois sur ce projet.

Des représentants du Rassemblement des citoyens de

Montréal (RCM), Mme Thérèse Daviault-Bergeron et M. Paul Cliche, ont tour à tour fait valoir que "pour difficile qu'il soit de déranter l'ordre établi", soit la soit d'intérêt des industries privées dans la construction des logements, il n'en demeurerait pas moins que les citoyens devaient prendre conscience de leur droit fondamental à un logement décent.

De son côté, M. Yvon Lamarre, vice-président du Comité exécutif de Montréal, a tenu à préciser que la ville ne retient "aucun fond de tiroir" qui pourrait être affecté à la mise en chantier d'habitations à loyers modiques (SLM), comme l'a laissé entendre le ministre Guy Tardif, dans son allocution de samedi matin. "Il y a un projet de loi par le Conseil du trésor depuis 1974, a-t-il ajouté, et l'administration municipale attend l'autorisation de la Société d'habitation du Québec pour entreprendre la construction de HLM dans le Vieux-Montréal."

Tous les travaux du colloque seront consignés dans un document de travail que la Fédération des unions de famille fera parvenir à qui de droit. Malgré un succès mitigé de participation — 175 organismes avaient été invités et il n'en est venu qu'une cinquantaine — le président de la fédération, M. Gilles Dumont, s'est dit convaincu que ce colloque a été "très fructueux en raison de l'envergure du problème" à l'étude.

2,000 ans d'histoire

JERUSALEM (Reuter) — Des archéologues israéliens ont mis à jour une portion de cent cinquante mètres de long du mur d'enceinte de la vieille ville de Jérusalem construit il y a deux millénaires du temps du roi Hérode.

Large de quinze mètres, ce mur a été édifié pour défendre la ville de l'ennemi. La portion exhumée est trois fois plus épaisse que la muraille construite au XVIe siècle par les Turcs.

BACCALAURÉAT ET CERTIFICAT EN ÉCONOMIQUE 1er CYCLE

L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL OFFRE DEUX PROGRAMMES EN ÉCONOMIQUE AU NIVEAU DU 1ER CYCLE:

1. BACCALAURÉAT SPÉCIALISÉ EN ÉCONOMIQUE

Objectifs

Donner des connaissances de base afin de rendre l'étudiant apte à exercer une profession sur le marché du travail ou à s'orienter vers les études de 2e cycle.

Normes d'admission

Diplôme d'études collégiales ou l'équivalent. Math 103 et 307. Cependant, les candidats âgés d'au moins 23 ans, possédant des connaissances suffisantes et une expérience pertinente, peuvent être admis sur recommandation du comité de sélection concerné.

2. CERTIFICAT EN ÉCONOMIQUE

Objectifs

Spécialement adapté aux adultes en vue d'une meilleure compréhension des interactions du système économique.

Normes d'admission

Diplôme d'études collégiales ou l'équivalent. Cependant, les candidats âgés d'au moins 23 ans, possédant des connaissances suffisantes et une expérience pertinente, peuvent être admis sur recommandation du comité de sélection concerné.

DEMANDE D'ADMISSION

Par écrit ou en personne avant le 1er avril 1977 pour la session débutant en septembre 1977. S'adresser au:

Bureau du Registraire
Service de l'admission
1187, rue Bleury, 2e étage, local 2930
Tél: 282-7161

RENSEIGNEMENTS

Pour plus de renseignements, adressez-vous au directeur du programme:

1193, carré Phillips
Local 3200
Tél: 282-6952



Université du Québec à Montréal



Entre nous
et Grand Marnier



La grande liqueur française à base de cognac* (*acquit jaune d'or) origine

Toutes les funérailles
ne sont pas
nécessairement
dispendieuses

\$99.*

Voilà le prix global que nous vous proposons.

Ce prix comprend le transport au cimetière ou au crématorium, le règlement de toutes les formalités d'usage et le coût du cercueil.

Bien sûr, il s'agit là de funérailles simples et sobres. Mais qui a dit que toutes les funérailles devaient être élaborées et dispendieuses?

Certainement pas nous.

Alfred Dallaire INC.
25 salons dans la région métropolitaine
siège social:
6821, rue St-Hubert
270-3111

*Le prix ci-haut mentionné n'est applicable que pour la région du Montréal métropolitain.

Les conférences du Carême à Notre-Dame de Paris

5) Le souffle sans visage

Nul ne vient à moi
si mon Père ne l'attire.

Saint Jean 6, 43-44

Unique dans tout le genre humain,
dont nul n'est l'égal.
Elle a, avec le Père céleste, un enfant,
et un tel enfant !

Luther.

Des anticorps

Jamais, dans l'histoire de l'Eglise, on n'a pu mieux étudier la Bible. Jamais on n'a eu aussi facilement à portée de prière tous les trésors du christianisme et tous les trésors de l'humanité en quête de Dieu. Et cependant, il est vrai, comme on l'a dit, que Jésus est devenu "insaisissable", non pas au sens bienheureux ou toute idée, toute parole sur le Christ et sera toujours dépassée par le mystère avant même d'être prononcée, mais en ce sens que nos idées elles-mêmes risquent de jouer le rôle d'anticorps qui fonctionnent pour rejeter le Christ, sous prétexte même de le respecter. Triste privilège des temps modernes: on s'est progressivement endurci, on est devenu "christiano-résistant" bien davantage qu'au temps de Julien l'Apostat ou des païens contemporains d'Origène. On est devenu habile pour se protéger du Christ, pour s'en défendre, pour se cuirasser contre lui. L'histoire nous montre cette évidence: les anticorps ne pouvaient se développer que dans des civilisations déjà christianisées.

Je crois cette idée d'anticorps très éclairante et finalement peut-être tonifiante. Nous savons que les anticorps ont un double rôle dans l'organisme, qui ne pourrait vivre sans eux: un rôle de défense et un rôle d'accueil. Toute cellule de notre corps est poussee d'un marqueur qui la rend capable de doser ses anticorps, c'est-à-dire les substances qu'elle sécrète en présence d'un corps étranger. Si ce corps étranger est nocif, l'anticorps est dosé de manière à rejeter l'intrus. Si, au contraire, le corps étranger est de quelque façon utile à l'organisme, l'anticorps est dosé de manière à faciliter son assimilation. Et un fait est assuré, autant que surprenant, c'est qu'entre le phénomène de tolérance et le phénomène de rejet, il n'y a pas un fossé profond et définitif, mais une simple marge faible et fragile. Une même substance peut, selon la dose, se montrer aussi bien capable d'immuniser que capable de l'inverse. Insuffisante en certains domaines, la réponse immunologique peut être excessive et aveugle en d'autres.

Il en va ainsi des idées que nous sécrétions en face du Christ, et la marge est très faible entre les deux rôles qu'elles peuvent jouer. Elles peuvent avoir une fonction bénéfique d'accueil, d'assimilation et de purification à l'égard de la foi. Elles peuvent aussi fonctionner comme un mécanisme immunologique de rejet et devenir meurtriers pour la foi, en la traitant pratiquement comme un germe nocif.

Essayons de comprendre les différentes images du Christ qu'on nous propose aujourd'hui pour discerner comment fonctionnent ces anticorps et pourquoi le message, sinon la réalité du Christ, nous semble parfois devenu insaisissable.

Au point de départ, deux principes très simples.

Tout d'abord un déplacement de l'idée de Dieu. Par réaction contre les systèmes devenus trop abstraits et intellectuels, par souci de respecter la grandeur inaccessible de Dieu, on a peu à peu admis que la Bible ne nous dirait absolument rien de ce que Dieu est en lui-même, mais qu'elle nous ferait uniquement connaître son action dans l'histoire. Ainsi grande latitude serait laissée pour élaborer une idée de Dieu qui soit enfin acceptable pour nos contemporains, un "modèle" de Dieu qu'on puisse comprendre aujourd'hui. Ou encore on a obtenu le même résultat en remarquant que l'image de Dieu — et donc du Christ — présente par la Bible ne pourrait être réduite à un "modèle" unique. Ce pluralisme biblique donnerait la liberté de présenter plusieurs images de Dieu, et cela semble d'autant plus nécessaire que les modèles bibliques de Dieu apparaissent tous liés à des images du monde qui ne sont plus les

notres aujourd'hui. Que peut encore signifier, pour l'homme moderne, ce monarque oriental qui siège au ciel, entouré des "Fils d'Elohim"? Ce Dieu qui fabrique le ciel et la terre, qui lance la foudre et ferme la porte de l'arche? Quant au Dieu de la métaphysique, l'homme moderne se dit encore moins concerné par lui que par les images bibliques.

Bien sûr, on répond — et c'est le deuxième point de départ — que ces images sont liées aux conditions historiques particulières du peuple juif et que l'essentiel du message n'est pas là, mais réside dans l'intervention de salut, opérée par Dieu dans l'histoire, le Dieu d'Israël est le "Dieu-avec-nous", le Dieu de l'histoire. Le reste n'est que vêtement littéraire.

Mais l'objection se prolonge: si la Bible est marquée par une histoire culturelle et politique particulière, Jésus est lui aussi un homme, marqué par la culture et les besoins de son époque. L'histoire du salut, liée à l'histoire d'Israël, se trouve elle-même relativisée de façon aussi radicale que le modèle de Dieu créateur et tout-puissant que l'on récusait.

La question alors s'élargit à toute idée de Dieu issue de la raison humaine. Une fois réglé le sort de la pensée grecque et de son influence sur le christianisme, on montre comment un Dieu "super-personne" est devenu inutile pour expliquer le monde. Il pouvait encore émouvoir saint Augustin, mais pour l'homme d'aujourd'hui il est devenu moralement intolérable. L'homme enfin "adulte" n'a pas à supporter le Dieu tout-puissant des "origines", le "Dieu-Père", le Dieu juge, enfin ce Dieu "indiscrét" qui prétendrait connaître nos pensées les plus intimes, lire le fond de notre cœur. Ce Dieu-là doit mourir, disait Nietzsche: l'homme ne peut supporter qu'un tel témoin vive.

Arrivé à ce point, on recule devant la profession absolue d'athéisme qui devrait s'ensuivre. Et l'on essaie de faire jouer aux anticorps leur autre fonction. On s'efforce de découvrir quels substituts, quels nouveaux modèles de Dieu et du Christ sont tolérables.

Des nouveaux modèles de Dieu...

Une première tentative pour esquiver les critiques de l'analyse linguistique admet encore un discours sur Dieu, mais à condition de ne voir en lui qu'un symbole, celui qui permettrait à l'homme de considérer le monde et lui-même de telle sorte que l'action et la morale humaine aient un sens. La justification du discours sur Dieu devient alors uniquement pratique: nos faibles dispositions à la vie morale ont besoin d'être encouragées. Maintenons Dieu, puisqu'il est utile. Pour Fichte, par exemple, Dieu s'identifiait déjà avec "l'ordre de la moralité" dans le monde. Et une certaine manière de reprendre les affirmations de saint Jean revient finalement exactement à la même intuition. On dira bien: "Dieu est amour." Mais il ne s'agit plus du tout du Seigneur Dieu transcendant, qui est en lui-même Amour et se donne par amour. Dieu n'est plus entendu ici que comme une fonction de l'existence humaine: l'événement qu'est l'apparition de l'amour fraternel.

A côté de cette perspective étroitement liée à l'homme, certains proposent une vision plus large, embrassant tout l'univers et toute l'évolution. On rejette tout Dieu qui serait périphérique, qui se tiendrait en dehors du monde et en serait encore la cause. Il faut recentrer Dieu. Il ne peut plus être conçu comme une personne, au-dessus du monde. Ce mot "Dieu" exprimerait alors notre conviction que l'univers dans lequel nous vivons n'est quand même pas seulement matériel. Il serait, comme on dit, le "champ" dans lequel l'ensemble des personnes finies communique dans la liberté de l'amour. Il serait comme la "cinquième dimension" de notre univers, celle du sacré. Le grand Dieu a disparu, mais il nous reste le divin.

Enfin un troisième modèle nous fait passer du présent au futur: Dieu serait le futur de l'homme. Il ne s'agit pas ici de

reprendre la vieille conviction chrétienne que le Dieu de la Bienheureuse Trinité sera la béatitude de l'homme appelé à la vie éternelle, mais de quelque chose de très différent. "Dieu" n'est qu'une manière de désigner l'homme lorsqu'il sera devenu Dieu par le plein épanouissement du dynamisme divin qui est en lui. Quand l'homme parle de Dieu, il parle de lui-même et le Dieu, futur de l'homme, n'est autre que l'homme futur. On peut donner à cette intuition un vêtement biblique. Car la Bible présente bien Dieu comme le "Dieu des promesses". Mais, ici, on ne l'accepte que dans la mesure où il n'a plus rien à voir avec le Dieu-Père, le Dieu des origines. Ce Dieu du futur, c'est l'horizon de la créativité de l'homme. Il n'est pas encore. Il sera. Il n'y a plus que du divin qui se cherche et se crée dans le frémissement des aurores espérées. Il n'y a plus de Dieu transcendant, personnel et adorable.

... et du Christ

On ne peut comprendre les différentes images de Jésus qui se sont cherchées depuis un siècle sans avoir présents à l'esprit ces trois modèles de Dieu: le professeur de morale, l'espace du sacré ou l'horizon de notre futur.

On nous a proposé un Christ, modèle incomparable d'altruisme, l'homme qui est tout entier pour les autres.

Puis, dans le souci d'offrir une image de Jésus pour notre temps, une représentation dynamique qui puisse conquérir les hommes d'aujourd'hui, on nous a présenté un Jésus révolutionnaire, le révolté par excellence. Et ce modèle a fait son chemin, bien que les historiens et les exégètes notent qu'il n'a pas de fondement dans l'histoire.

Enfin, justement soucieux d'éloigner les images pénibles d'un Dieu de puissance, on a retrouvé la révélation de Dieu dans la Passion de Jésus, ce Dieu qui n'intervient pas dans l'histoire par des actes de pouvoir, mais en assumant la "passion de l'histoire". Christ souffrant, compagnon de nos souffrances. Mais l'équivoque est grande: on risque de passer par-dessus la théologie de la croix, en faisant de la mort du Christ une mort définitive de Dieu, de tout Dieu. Dieu serait mort à jamais. Jésus resterait Dieu de souffrance, mais aussi de révolte et de libération. Dieu avec nous, qui est "comme nous", enfin satisfaisant pour l'homme d'aujourd'hui, à sa mesure. A l'instar de la mort de Jésus, le Dieu de l'Ancien Testament aurait enfin disparu, il serait mort. Le Christ, nouveau Prométhée, nous aurait enfin délivré du joug de Yahvé, comme Prométhée prétendait délivrer les hommes du joug de Zeus.

On est allé encore plus loin dans cette ligne, spécialement les romantiques allemands qui, avant même le mythe freudien du "meurtre du Père", nous présentent un Christ "athée radical", celui qui met à mort le Père. Dieu est mort, car c'est nous, chrétiens, qui l'avons tué, disait Nietzsche après Jean-Paul. Le dernier pas est alors franchi quand on ajoute: c'est Jésus lui-même qui a tué Dieu.

Dans un chapitre célèbre du Zarathoustra, Nietzsche met en scène le dernier Pape venu visiter Zarathoustra sur la montagne. Notre Dieu, dit le vieux Pape, était d'abord un jeune Dieu de l'Orient, ivre de sang, qui détruisait ses ennemis. Au cours des âges, il est devenu un vieillard impuissant qui supporte tout, accepte tout. Qu'avons-nous besoin d'un tel Dieu? s'écrie alors Zarathoustra. Ne serait-ce point un acte de miséricorde de le tuer? Plutôt pas de Dieu du tout! Plutôt organiser notre vie à notre manière.

Le Dieu ou le Christ soumis au destin de l'histoire, le Dieu impuissant qu'on nous recommande parfois aujourd'hui est étrangement semblable au vieillard mis en scène par le vieux Pape. Dans un cas comme dans l'autre, ne nous cachons pas l'épilogue normal sous prétexte qu'il s'agirait seulement d'une nouvelle présentation de Dieu. Cet épilogue, s'est la proclamation d'un athéisme total.

Mais, à seulement tirer les conséquences négatives des théories ambiantes, nous utilisons bien mal nos chances. Il faut aller plus loin. Ces théories, surtout présentes aujourd'hui, jouent, par rapport à la foi au Christ, le rôle des anticorps dans notre organisme. Or, il ne faut pas oublier le double rôle en tout vivant de ces anticorps. Non seulement ils nous protègent de la contagion en rejetant les corps étrangers, mais encore ils aident à assimiler ce qui doit l'être. Ils sont aussi indispensables pour marquer l'ori-

ginalité des cellules de chaque corps humain que pour assurer leurs échanges vitaux avec l'extérieur.

Mais je ne veux pas ici débattre en détail des différents modèles de Dieu qui nous sont proposés aujourd'hui et que j'ai rapidement caractérisés. Il y aurait beaucoup à faire pour tâcher de tracer la ligne de partage entre les intuitions justes et leurs caricatures trop faciles. Ce travail de discernement revient aux théologiens. Il est ardu. Il est essentiel.

Mais je veux m'arrêter à un combat plus décisif encore. Derrière l'établissement de ces nouveaux modèles de Dieu se joue, en effet, un phénomène plus important qu'un simple débat d'idées...

La greffe du cœur

Saint Paul réserve un mot spécial pour la décrire. Il utilise une image, mais c'est plus qu'une image car elle nous permet de pénétrer très loin dans la réalité en cause. Fait notable, cette image et le mot qui l'évoque ne sont utilisés nulle part ailleurs dans le Nouveau Testament. Lorsque saint Paul veut exprimer ce qui nous arrive en face du Christ, il choisit une manière de s'exprimer qui situe l'événement à l'opposé d'un débat d'idées ou de la recherche d'un modèle insaisissable.

"Sauvageon d'olivier tu as été greffé et c'est la foi qui te fait tenir." Rm. 11, 17-23.) Nous sommes, nous n'existons en face du Christ, et le Christ n'existe pour nous que dans la mesure où nous sommes greffés sur le Christ.

Nous savons tous comment une greffe est possible. Elle ne l'est qu'à condition que deux blessures soient faites: l'union au greffon et l'autre au porteur greffé et que les deux blessures soient placées l'une contre l'autre. Tout le mystère est là: il y a la blessure de la Passion de Dieu, du Christ, Fils de Dieu, et il y a la blessure de notre passion. Un cœur blessé contre un cœur qui cherche la vie, c'est ainsi que la greffe de Dieu peut prendre dans l'humanité. La sève de Dieu dont le monde a besoin ne passe pas seulement par des idées: elle passe par notre blessure, pourvu que nous en acceptions la réalité.

Souvenons-nous de la parabole bouleversante que le monde entier a vécue comme un combat lorsque, pour la première fois, se jouait à travers une greffe du cœur un peu l'espoir de tous les hommes. Ce fut, à la limite, presque effrayant. Pendant des mois, on se demanda si la guérison était possible, si la greffe tiendrait. Au bout d'un an, au moment de la mort de Blaise, on apprit avec stupeur que, pendant tout ce temps, son organisme entier, depuis le cerveau jusqu'aux moindres cellules, n'avait pas cessé de lutter avec l'astuce la plus étonnante pour rejeter ce cœur étranger, qui était devenu pourtant l'organe le plus nécessaire à sa propre vie. Le monde entier a assisté en quelque sorte à ce combat entre la conscience, la volonté d'un homme qui savait que ce cœur lui était absolument nécessaire et qui faisait tout ce qu'il pouvait pour le garder, d'une part, et, d'autre part, le gouvernement de son propre corps, le gouvernement réel qui combattait le sauveur comme un ennemi héréditaire. On a mieux appris alors que le rejet n'est pas seulement commandé au niveau central de l'organisme, mais qu'il est déclenché automatiquement au niveau de chaque cellule. Chacune est capable de se mobiliser pour rejeter l'étranger.

Ainsi de chacun de nous en face du Fils de Dieu depuis deux mille ans. Il y va ici de bien plus que d'un débat sur le pluralisme de nos idées. Il y va de la question ultime: "Veu-tu? Voulons-nous, oui ou non, être greffés sur le Christ?"

La réponse ne va pas de soi, moins encore que, pour un homme, d'accepter un cœur nouveau. Avant même tous les phénomènes de ruptures culturelles, propres aux temps modernes, avant la fabrication de modèles qui nous protègent du Dieu vivant, il y a ce fait permanent et universel et qui a joué dès le départ: "Il est venu chez lui, mais les siens ne l'ont pas reçu. La lumière a été donnée aux ténebres et les ténebres ne l'ont pas comprise." (Jn 1, 11 et 5.) "Ne murmurez pas entre vous, dira le Christ à ses disciples, nul ne peut venir à moi si le Père ne l'attire." (Jn 6, 43-44.) Et quand saint Pierre confesse pour la première fois son adhésion, le Christ n'a pas d'autre parole: "Heureux es-tu, Simon-Pierre, fils de Jonas, car cette révélation ne t'est pas venue de la chair mais de mon Père qui est dans les cieux." Il ne nous est ni facile ni normal d'accueillir le Christ, en réalité.

"Nul ne connaît le Père si ce n'est le Père." (Mt 11, 27.) "Personne ne peut dire, écrit saint Paul, Jésus est Seigneur si ce n'est par l'Esprit-Saint." (1 Co 12, 3.) Commentant la parole de saint Pierre dans les Actes des Apôtres: "Il n'y a pas sous le ciel d'autre nom que celui de Jésus donné aux hommes par lequel il nous faille être sauvés" (Ac 4, 12), saint Augustin se demande s'il suffit vraiment de prononcer ce nom de Jésus? Serait-ce une incantation magique? Il répond que l'invocation ne suffit pas, il faut que notre cœur soit tel qu'en prononçant le nom de Jésus, nous atteignons la réalité de Jésus. Revenant alors à saint Paul, il ajoute: "Mais nul ne peut le faire si ce n'est dans l'Esprit." Ce n'est pas affaire de syllabes à prononcer ou de théories, de modèles et d'idées à prendre à son compte, il s'agit de l'adhésion à une réalité, il s'agit d'une greffe.

Telle est bien l'intuition fondamentale de la théologie de la foi: elle ne fait que transcrire le réalisme qui éclate dans les Actes des Apôtres et se répercute dans toute l'histoire de l'Eglise lorsqu'il s'agit du nom de Jésus. La foi ne s'arrête pas aux énoncés, aux idées, elle ne s'arrête que lorsqu'elle a atteint la réalité, la personne. Il ne suffit pas de dire Jésus-Christ, il ne suffit pas de prêcher Jésus-Christ, il faut qu'on le dise de telle sorte qu'on le rejoigne lui-même en réalité. Et cela ne nous est donné que par le Saint-Esprit.

Voilà la seule réponse que nous avons à faire à tous les sophismes, à toutes les recherches affolées que j'évoquais plus haut et aux doctrines si variées qui risquent, aujourd'hui plus que jamais, de prononcer le nom de Jésus en le vidant de sa véritable signification.

La Vierge Marie

Dans son admirable commentaire sur le Magnificat, Luther insiste sur cette vérité et il l'applique à la Vierge Marie. Il écrit: "Personne ne peut comprendre Dieu et la Parole de Dieu si cela ne lui est donné directement par le Saint-Esprit. Personne ne peut recevoir ce don de la part du Saint-Esprit s'il ne l'expérimente, ne le goûte et ne l'éprouve pas, et c'est dans cette expérience que le Saint-Esprit nous enseigne; il en fait son école à lui, hors de laquelle on ne peut rien

apprendre qui ne soit parole vide et bavardage... "Magnificat anima mea Dominum." Cette parole jaillit d'un amour brûlant. Le cœur et la vie de Marie s'y exaltent tout entiers. Elle ne dit pas: "Je magnifie", mais "mon âme", c'est comme si elle disait: "Ma vie et tout mon être sont dans l'amour de Dieu!... C'est ce qui arrive à tous ceux qui ont éprouvé l'effusion de la douceur et de l'Esprit de Dieu au point qu'ils ressentent plus qu'ils ne peuvent exprimer..."

Nous pouvons ici entendre et comprendre la vraie place de la Vierge Marie près du Christ. Bien entendu, il ne s'agit pas d'en faire un intermédiaire de plus. Ne nous laissons pas troubler par les caricatures ou les craintes et les débats qui surgissent périodiquement sur l'idée de médiation. Ne fabriquons pas des idées quand la réalité est si simple. C'est, de fait, avec la Vierge Marie qu'il nous est donné d'expérimenter concrètement la douceur et la force de l'attrait de Dieu. En elle, Dieu a donné une figure visible à l'action par laquelle Il nous mène lui-même vers le Christ. Bien plus, en elle, Il nous a révélée le terme vers lequel tend cette action, pour chacune de nos vies et pour l'histoire du monde: Dieu tout en nous, l'unité de tous dans le Christ. Car cette unité n'est qu'une participation à l'unité du Père, avec son Fils dans l'Esprit, et l'humaine femme qui a été et demeure la mère de ce même Fils nous en présente la réalisation la plus plénière et la plus accessible à la fois que nous pouvions imaginer.

Tant que le Christ accomplit signes et prodiges et se manifeste avec quelque puissance, on peut encore le suivre par simple générosité de cœur. Mais à l'heure où il manifeste la folie de sa douceur désarmée, il est normal que survienne en nous un tel effroi de tout l'être que nous sommes incapables de poursuivre. A cette heure-là, la parole du Christ se vérifie: "Nul ne peut venir à moi si le Père ne l'attire." Et pour que nous soyons capables de nous laisser attirer, il faut alors une présence. De cet attrait, même quand nous l'ignorons, la Vierge Marie connaît le secret.

La douceur désarmée, ultime préparation à la révélation du Dieu Bienheureux et Trinité, est inacceptable à notre esprit. Cela répugne à toute notre nature. Cependant, c'est en refusant de se défendre en face de l'injustice avec les moyens de la puissance que le Christ révèle l'ultime visage de Dieu. Jusque là, Pierre avait suivi. Alors, il abandonne. Il n'est pas encore assez entré dans la blessure de Dieu. Il n'a pas encore vécu le Cénacle et la Pentecôte. Nous non plus, nous ne pouvons pas accepter cette manière de ne pas se défendre contre la cruauté et l'injustice, surtout quand elles nous atteignent nous-mêmes, à moins que

■ Poursuivant sa prédication du Carême à Notre-Dame-de-Paris, le père Bernard Bro, dominicain, a abordé dimanche le thème des nouvelles représentations de Dieu et du Christ secrétées par la culture contemporaine. Comparant ces images à des anticorps qui n'auraient pu prendre racine que dans un monde déjà pénétré par le christianisme, le conférencier leur a opposé cette mystérieuse greffe du cœur humain sur celui de Dieu, qui évoque aux yeux de saint Paul l'essentiel de l'expérience chrétienne. Dans ses quatre prédications précédentes, le père Bro a successivement traité cette année, de la "folie du Christ" à travers l'histoire, de la réalité inséparable de la résurrection spirituelle et de la résurrection corporelle, de la faim de Dieu qui habite le cœur de l'homme, et d'une "certaine blessure" que produit l'amour de Dieu dans le cœur humain. Le texte que nous publions aujourd'hui est tiré de l'homélie donnée hier à Notre-Dame-de-Paris.

Dieu lui-même ne nous y attire dans l'Esprit-Saint et par l'exemple de la Vierge Marie.

Si nous pensons que ce recours risque de désengager ou de rendre irresponsables les chrétiens, c'est la preuve que nous gardons encore une certaine horreur de la conduite qui fut pourtant celle du Christ et qui est le lieu décisif de notre greffe sur Lui. Seul celui qui a accepté d'avoir la même attitude que le Christ, et de manière irréversible, pourra aller jusqu'au bout de la lutte pour la justice.

Il n'y a pas ici à chercher un apaisement humain devant ce qui, réellement, est inacceptable. Mais si nous refusons d'être blessés, c'est la Parole de Dieu que nous rejetons. Et nous refusons aussi longtemps que nous n'avons pas appris où est la vraie douceur et la victoire de Dieu.

Une religion féminine

Un écrivain anglais a dit que la religion chrétienne était féminine. Et il y a peu de temps encore, on a pu présenter la dévotion à l'égard de Marie et tout ce qu'elle implique comme une régression psychique, infantile, qui devrait enfin être éliminée pour le véritable christianisme, fait de dépassement humain, viril, fort et dur.

Cette intuition est derrière tous les nouveaux modèles de Dieu dont nous avons parlé. Elle recouvre deux tendances qui se rejoignent. D'une part le refus de mêler Dieu à nos insuffisances humaines trop humaines, de le rabaisser au niveau de nos misères. Il n'est pas, dit-on, un substitut des remèdes humains. Allons voir le psychologue pour nous guérir de nos angoisses. Une fois guéris, alors nous aurons le droit d'aller à Dieu avec un sens enfin possible de la transcendance et de la pureté du divin. Dieu n'est pas là pour mater l'homme. Voilà ce qu'on a beaucoup redit récemment à la suite de Bonhoeffer.

Dans cette perspective, la prière traditionnelle de l'Eglise, telle qu'elle

s'exprime par exemple dans les litanies de la Vierge, semble à l'opposé d'une religion saine: "Consolatrice des affligés, secours des chrétiens, salut des infirmes, reuge des pécheurs..." Ces appellations inviteraient à un transfert indigne de la foi. Ainsi, sous prétexte qu'il faut dépasser le sensible, on nous invite à ne plus nous appuyer sur les réalités trop humaines de nos misères. Il ne faudrait présenter à Dieu qu'un besoin qui n'aurait plus rien d'humain: seul cela lui rendrait "honneur", "honest to God"...

Du même mouvement, nous sommes invités à épanouir l'homme au maximum, mais par les seules forces humaines. Seul l'homme serait capable de guérir l'homme. Dieu n'étant plus là que pour la satisfaction divine de l'homme. Ainsi la religion qui ne veut plus d'un Dieu trop humain aboutit en même temps forcément à une exaltation fantastique de l'homme par l'homme.

Et voilà que Dieu nous attire au Christ en nous permettant à la fois de nous appuyer sur nos besoins les plus pauvres, les plus humains, et en nous révélant la douceur de la croix. A travers les réalités humaines, les plus humaines de notre vie, il nous conduit peu à peu à ce Visage qui ne ressemble à rien: celui de la douceur désarmée du Christ en Croix. Luther avait dit le mot juste: c'est un mystère de douceur. Or, Marie nous fait passer de la douceur maternelle, chose la plus humaine qui soit, et à laquelle Dieu apparemment n'aurait rien à voir, à la douceur de Dieu qui, par ailleurs, ne ressemble à rien de ce que nous pouvons imaginer. Nous refusons, nous repoussons trop souvent les deux, comme a fait saint Pierre. L'une nous apparaît infra-humaine et nous voulons être un homme fort, l'autre nous semble insupportable. Et pourtant, nous sera-t-il jamais donné un autre signe concret que nous aurons vraiment admis la réalité de Jésus-Christ, sinon l'expérience conjuguée de ces deux douceurs?

FIDES

proposent des lectures qui suscitent la réflexion.

dans la collection "Héritage et projet" no 14

• **MARIAGE - RÊVE - RÉALITÉ.** Essai théologique par V. Boulanger, G. Bourgeault, G. Durand et L. Hamelin. 205 p. 21.5 cm. \$6.00
dans la collection "Cahiers de recherche éthique" (Option non confessionnelle)

• **UNE NOUVELLE MORALE SEXUELLE?** Par un groupe de théologiens et de sexologues. 160 p. 21.5 cm. \$5.00

• **LE BONHEUR MENACÉ.** Journées universitaires de la pensée chrétienne. 156 p. 21.5 cm. \$5.00

• **Guy DURAND ÉTHIQUE DE LA RENCONTRE SEXUELLE.** 192 p. 19 cm. \$5.00

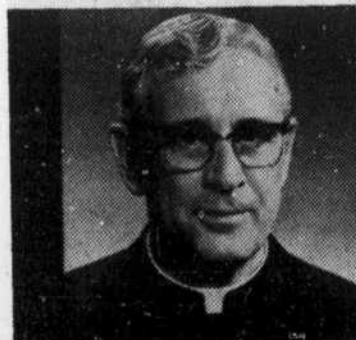
Ces ouvrages édités par

LA LIBRAIRIE GÉNÉRALE

FIDES

sont en vente dans les librairies et à 235 est. boul. Dorchester, MONTRÉAL tél.: 861-9621 H2X 1N9

ENSEMBLE
ANNONCER
JÉSUS-CHRIST



"ENSEMBLE ANNONCER JÉSUS-CHRIST"

PAR MONSIEUR PAUL GRÉGOIRE

publié chez FIDES, collection Présence (\$1.00)

"Ensemble annoncer Jésus-Christ" est l'appel que Monseigneur Grégoire lance à ses diocésains en vue de faire de toutes les communautés chrétiennes de Montréal des lieux dynamiques d'évangélisation.

Ce volume est disponible aux ÉDITIONS FIDES

235 est. boulevard Dorchester
Montréal, Québec
H2X 1N9 (861-9621)

Prix : \$1.00

et à l'ARCHEVÊCHÉ DE MONTRÉAL

2000 ouest, rue Sherbrooke
Montréal, Québec
H3H 1G4 (931-7311 poste 163)

Taux d'approbation de 70% pour Carter

NEW YORK (AFP) — Soixante-dix pour cent des Américains approuvent la manière de M. Carter de conduire son mandat présidentiel, selon le dernier sondage Gallup publié hier à New York.

Neuf pour cent des Américains sont défavorables à M. Carter, alors que 21 pour cent d'entre eux restent sans opinion.

Les résultats de sondages analogues n'avaient jamais été aussi favorables pour les présidents Richard Nixon, qui n'avait pas suscité plus de 65 pour cent d'assentiment, ou Gerald Ford, dont la cote de popularité était descendue à 50 pour cent et au-dessous, aussitôt après l'amnistie accordée à son prédécesseur sur le Watergate.

Varsovie: des intellectuels polonais lancent un mouvement pour la défense des droits de l'homme

(par AFP et Reuter) — Un

"Mouvement pour la défense des droits de l'homme et du citoyen" a été lancé en Pologne par un groupe de dix-huit intellectuels qui ont adressé, dans ce sens, un "appel à la société polonaise". Une copie de cet "appel" a été remise au bureau du président de la Diète (parlement) ainsi qu'aux rédactions d'une quinzaine de journaux et de la

télévision à Varsovie.

Parmi les signataires de l'appel, des juristes pour la plupart, figurent notamment un avocat contestataire, Andrzej Czuma, et un journaliste-historien, Leszek Moczulski, ainsi que deux membres du "Comité de défense des ouvriers" créé au lendemain des événements d'Ustus et de Radom, et un représentant d'"Amnesty International", Adam Wojciechowski.

L'"appel" précise que "le mouvement pour la défense des droits de l'homme et du citoyen" est "un courant social et non une organisation ou une association". Ce "mouvement" demande à "tous les Polonais" de fournir leur "appui moral" et leur "coopération" pour déceler toute violation des droits de l'homme qui se produirait en Pologne.

Les signataires de l'appel, dont la liste reste ouverte, précisent en outre que "le mouvement n'a pas de caractère politique ou d'opposition" et que leur objectif est uniquement de faire respecter la convention internationale des droits de l'homme et du citoyen, ratifiée par la Pologne le 3 mars dernier.

Le "mouvement" se propose, pour ce faire, d'informer les citoyens sur ces droits, de signaler aux organismes compétents les violations qui pourraient être constatées, d'œuvrer auprès des autorités pour obtenir tout changement législatif nécessaire pour que ces droits soient respectés et enfin de faire campagne pour que tous les pays européens qui n'ont pas encore ratifié la convention le fassent.

Le "mouvement" entend également coopérer avec toutes les organisations internationales défendant les droits de l'homme et notamment avec la commission des droits de l'homme de l'ONU.

Au cours d'une conférence de presse donnée samedi après-midi et à laquelle n'assistaient que des journalistes occidentaux, le porte-parole du mouvement, M. Leszek

Moczulski, a précisé que le texte de l'appel était prêt, "depuis quelque temps déjà", mais que celui-ci n'avait pas été rendu public plus tôt "afin de ne pas donner l'impression que ses signataires voulaient faire pression sur le gouvernement polonais qui était en train de préparer la ratification des conventions des Nations unies sur les droits de l'homme et du citoyen".

M. Moczulski a déclaré que les journaux polonais avaient été invités à la conférence de presse et que trois d'entre eux seulement avaient répondu,

pour refuser d'ailleurs en déclarant qu'"ils ne pouvaient prendre part à un acte de provocation".

Par ailleurs, selon une étude d'Amnesty International, les lois tchécoslovaques permettent de considérer comme criminelles pratiquement toutes les activités non approuvées par l'Etat.

Selon cette étude, divers articles du code pénal tchécoslovaque touchant aux crimes contre la république sanctionnent l'exercice des libertés individuelles par des peines de prison.

ROTTERDAM (AFP) — Vingt-et-un passagers du paquebot polonais "Stefan Batory" qui avait fait escale à Rotterdam ont choisi de rester aux Pays-Bas et trois d'entre eux ont déjà demandé aux autorités néerlandaises de leur accorder l'asile politique.

Le capitaine du "Stefan Batory" avait informé samedi les autorités portuaires que 21 de ses 642 passagers - tous de nationalité polonaise - n'étaient pas remontés à bord au moment du départ du navire pour Londres.

Le porte-parole de la police a précisé que les trois demandes d'asile politique avaient été transmises au ministère de la Justice néerlandais à La Haye. Il a ajouté ne pas savoir où se trouvaient les dix-huit autres passagers restés au x Pays-Bas mais que, leurs passeports étant en règle, rien ne s'opposait à ce qu'ils séjournent aux Pays-Bas comme "touristes".

Programme anti-inflation sans trop de sacrifices ?

WASHINGTON (AFP) —

Le programme anti-inflationniste que le président Jimmy Carter présentera aux Américains ne leur imposera guère de sacrifices, estime-t-on dans les milieux économiques.

Le président a déjà répété à maintes reprises qu'il est catégoriquement opposé non seulement à un contrôle des prix et des salaires mais aussi à la simple autorité d'imposer de tels contrôles. D'autre part, l'Administration semble maintenant avoir renoncé à son intention d'obtenir une notification préalable des augmentations de prix et de salaires. Ce projet avait été condamné en termes énergiques par le président de l'AFL-CIO, M. Georges Meany. Depuis, les membres du gouvernement parlent simplement de la mise en place d'un comité conjoint patronat-syndicats pour discuter de la politique et des perspectives économiques.

M. Carter a annoncé au cours de sa conférence de presse de jeudi qu'il présentera "un programme anti-inflationniste très solide". En fait ce programme reposera presque entièrement sur la coopération volontaire des industriels et des syndicats.

En dehors de cette coopération, M. Carter pourra annon-

cer un effort pour accroître la concurrence dans les secteurs, notamment les services, où elle est freinée par la réglementation fédérale. Il parlera aussi de la possibilité de réduire la paperasserie pour abaisser les coûts. Les mesures fiscales pour améliorer la productivité et la compétitivité des entreprises viendront plus tard et seront annoncées quand l'Administration présentera son projet de réforme des impôts, probablement à l'automne.

Le programme de M. Carter, sera dévoilé alors que les pressions inflationnistes s'accroissent modérément aux Etats-Unis. Les prix de l'alimentation ont fortement augmenté durant les deux premiers mois de l'année en raison des dégâts causés par un hiver très sévère. Le département de l'Agriculture vient d'indiquer que cette hausse risque de se poursuivre et de s'accroître en 1978 si les récoltes continuent à souffrir de la sécheresse qui sévit à l'Ouest du Mississippi.

Schlesinger fait des réserves au sujet du plutonium recyclé

WASHINGTON (AFP) — Les États-Unis vont abandonner ou réduire considérablement leur effort de mise au point d'un réacteur nucléaire à neutrons rapides utilisant du plutonium, a laissé entendre M. James Schlesinger, conseiller de la Maison-Blanche pour les Affaires énergétiques.

"Dans l'avenir immédiat, nous n'utiliserons pas de plutonium recyclé", a affirmé M. Schlesinger au cours d'une réunion avec un groupe d'Américains reçus à la Maison-Blanche pour exposer leurs idées sur la crise de l'énergie. Il a ajouté que l'Administration est par contre en faveur de la continuation de la construction de centrales nucléaires conventionnelles fonctionnant à l'uranium et qu'elle va accentuer ses recherches sur la fusion nucléaire.

Healey a dû faire de la corde raide pour préparer le budget britannique

LONDRES (Reuter) — M.

Denis Healey, chancelier de l'Échiquier, présentera aux Communes, demain, un projet de budget inspiré par le souci d'aller à la rencontre des demandes contradictoires des syndicats, du patronat et du Fonds monétaire international (FMI).

Malgré l'étroitesse de la marge de manoeuvre dont il dispose, M. Healey a promis quelques allègements fiscaux aux Britanniques dont le pouvoir d'achat est inexorablement grignoté par l'inflation.

Mais il ne pourra pas satisfaire toutes les demandes des syndicats, qui veulent une réduction de la fiscalité de près de 1,5 milliards de livres au cours des prochains dix-huit mois, assortie d'une augmentation de 2,4 milliards de livres des dépenses publiques.

M. Healey doit en effet tenir compte des demandes de discipline financière faites par le FMI avant d'accorder à la Grande-Bretagne des crédits "stand-by" de 3,9 milliards de dollars.

De son côté, le patronat, représenté par la confédération des industries britanniques (CBI), estime nécessaire d'appuyer la relance au moyen d'une réduction de deux milliards de livres de la fiscalité directe et d'imposer, si nécessaire, de nouvelles réductions des dépenses publiques.

Les syndicats veulent voir de nouvelles dépenses publi-

ques aboutir à la création de 258.000 emplois. Le congrès des syndicats (TUC) a indiqué que sa coopération à la politique économique du gouvernement, qui espère imposer un plafonnement des augmentations salariales pour une troisième année consécutive, dépendrait de la réponse qui serait donnée à ses demandes.

Mais le premier souci du gouvernement est d'éviter une foire d'empoigne sur le front des salaires. Au cours d'une interview télévisée, le premier ministre James Callaghan a déclaré la semaine dernière qu'un abandon de toute politique des salaires constituerait "la meilleure recette pour la création d'un chômage frappant des millions de travailleurs et pour faire monter l'inflation en flèche."

Toutefois, les syndicats s'impatientent face aux médiocres résultats de leurs efforts de modération. L'inflation continue de sévir et atteint, avec le taux de 16,2 pour cent l'an, un des niveaux les plus élevés du monde industriel.

Bien qu'il ait légèrement fléchi depuis deux mois, le chômage touche toujours 1.320.000 personnes, soit 5,6 pour cent de la population active.

Mais la nette amélioration de la balance des paiements, sur laquelle le pétrole de la Mer du Nord commence à

faire sentir ses effets, constitue un élément sur lequel M. Healey pourra, tabler pour répondre, au moins en partie, à

l'attente suscitée par ce budget dans des milieux défendant des priorités contradictoires.

1
BONJOUR PRINTEMPS



GAGNEZ \$400

de crédit chez Ogilvy pendant notre

VENTE DE PRINTEMPS

- Chaque jour, un nouveau gagnant.
- Avec chaque achat, une nouvelle chance de gagner!
- Renseignez-vous auprès de notre personnel Ogilvy

OGILVY

Player's

Légère



NI TROP FORTE • NI TROP DOUCE

Avis: Santé et Bien-être social Canada considère que le danger croît avec l'usage - éviter d'inhaler.
Moyenne par cigarette - Format King Size: "goudron" 17 mg, nicotine 1.3 mg. Format régulier: "goudron" 14 mg, nicotine 0.9 mg.

Vancouver

A 7h30, prenez notre vol Montréal-Toronto, et là, profitez de notre excellente correspondance 747 sans escale vers Vancouver. 3 autres vols directs par jour de Montréal.

C'est l'Orange qui nous mène en haut
CP Air

CARON
LIBRAIRE

Livres neufs et usagés
Cartes • Revues • Journaux
Service de photocopie
JUSQU'À 18 H. TOUTS LES SOIRS

251 Ste-Catherine E.

NETTOYEUR
P.M.

Service d'une heure
ou comptoir

Service de chemises
8309 ST-DENIS
381-1322

Peugeot
d'occasion

72-73-74-75-76
et démonstrateurs
toutes garanties

Biarritz

10.825 Racette Mtl-Nord
323-1900

NOUVEAU
À MONTRÉAL

VERRE
ART
GLASS

DE VÉRITABLES OBJETS
D'ART
"en verre soufflé"

Pièces canadiennes
et importations

1454 MacKay
932-3896

LA COMPAGNIE
D'ASSURANCE BELAIR

AVIS DE CONVOCATION
DE L'ASSEMBLÉE
ANNUELLE DES
ACTIONNAIRES

L'assemblée annuelle des actionnaires de la Compagnie d'Assurance Belair aura lieu mardi le 12 avril 1977 à 11:00 de l'avant-midi au 90 avenue Roosevelt, Ville Mont-Royal, P.Q., aux fins suivantes:

1. d'étudier et s'il y a lieu, d'approuver le rapport des administrateurs, les états financiers ainsi que le rapport des vérificateurs, pour l'exercice se terminant au 31 décembre 1976;
2. d'approuver, de ratifier et de sanctionner tous les contrats, les décisions, les actes et les travaux des administrateurs;
3. d'élire les administrateurs, et d'approuver leur rémunération;
4. de nommer les vérificateurs, d'autoriser les administrateurs à déterminer la rémunération des vérificateurs;
5. de transiger toute autre affaire qui peut être régulièrement soumise à l'assemblée.

Par ordre du Conseil d'Administration,

Le Secrétaire,
CLAUDE BÉLAND, Avocat

Montréal, le 28 mars 1977.

BRUNET
DE
CÔTE-DES-NEIGES
EST LE NOM
QUI DOMINE DANS
LA CRÉATION DES
MONUMENTS

AUCUN AGENT

ECONOMISEZ LA COMMISSION
AVANT D'ACHETER
CONSULTEZ LA PLUS VIEILLE
MAISON DU QUÉBEC

Inscriptions
Réparations et nettoyages

J. BRUNET Ltée
4824 Chemin Côte des Neiges
Tél.: 738-8686
Fondée en 1877

ANNONCES CLASSÉES RÉGULIÈRES

844-3361

- Chaque parution coûte \$2.00, maximum 25 mots
- Tout mot additionnel coûte 0.05 chacun
- L'heure de tombée: 11:00 a.m. pour le lendemain

ACHATS

COMPAGNIE CANADIENNE achète opération commerciale, bail net-net, locataire 3A, pas d'agent. 464-2872 29-3-77

COMPAGNIE CANADIENNE cherche programme financé par S.C.H.L. minimum 64 logements. Construit ou en cours de construction. Pas d'agent. 464-2872 29-3-77

AMEUBLEMENTS À VENDRE

MEUBLES NON PEINTS: Vendons e-fabriques. Vaste choix (commodes, bureaux doubles et triples, bibliothèques, mobiliers de cuisine, etc.) Avons aussi matelas toutes grandeurs à prix d'abaïne. 207 Beaulieu Est. Tél.: 276-9067 ou 790 Atwater, 935-6716 J.N.O.

APPARTEMENTS À LOUER

TOUT PRÈS UNIVERSITÉ McGill, petit appartement de 2 pièces, tapis. Non meublé dans maison convertie tranquille, pour une personne. Immédiatement \$165 chauffé. Le Dwellling 844-3941 courtiers 30-3-77

ARTICLES À VENDRE

EXERCYCLE ELECTRIQUE payé \$700. En parfait état, cause décès. Le vôtre pour \$500. 388-6876 après-midi seulement 31-3-77

ASSURANCES

A. AHAGGAR ASSURANCES, vie - feu, autos, motos. V2C. Tél.: 342-0965 ou 733-9523 6-4-77

AUTOS À VENDRE

TOYOTA-CORONA: 1975, 42,000 milles, automatique, 4 cylindres, prix: \$2,700. Tél.: jour seulement 523-3918 1-4-77

CAPRI 1973, 51,000 milles, manuel, tout ouvrant. Premier propriétaire \$1,600. Tél.: jour 282-7860. Après 5 heures: 932-8740 31-3-77

STATION 1975, Dodge Coronet, \$3,200. Très bonne condition. Tél.: 523-6082 1-4-77

CHALET À LOUER

STE-MARGUERITE: 1er mai au 1er novembre. \$1,300, tout compris. Chalet suisse, foyer, proximité lac privé. Plan de montagne, 2 personnes. Tél.: 1-228-3614 11-04-77

ST-DONAT: chalet 4 chambres à coucher, bord de l'eau, 1er mai, \$1,500. Privé Emile Descary. Tél.: 637-2371 7-4-77

STE-MARGUERITE, juin, juillet, août, \$900, tout compris. Près lac privé, 4 personnes, foyer. Tél.: 1-228-3614 11-04-77

BUREAUX À LOUER

BELANGER ET CHATEAUBRIAND, Beau petit édifice, 1,240 p.c. électricité payée, \$415 par mois, M. Brown 374-4080 30-3-77

le bridge

Les impasses sont bénéfiques

par Charles-A. Durand

Donneur: Nord.
Vulnérable: Nord-Sud.

NORD
♦ A 86
♦ R 642
♦ A D V 53
♦ R

OUEST
♦ R 9
♦ D 108
♦ R 97
♦ D V 1072

EST
♦ 73
♦ A V 9
♦ 964
♦ 98653

SUD
♦ D V 10542
♦ 753
♦ 102
♦ A 4

Les enchères:
Nord Est Sud Ouest
1 ♦ passe 1 ♦ passe
2 ♥ passe 2 ♦ passe
3 ♣ passe 4 ♣ passe

Entame: la Dame de trèfle par Ouest.
Les impasses sont bénéfiques. Cet adage cadre mal à côté de l'autre que l'on entend souvent qu'elles sont des suicides. Elles sont bénéfiques, oui, lorsque le jeu se prête à leur emploi et que le joueur sait quand, comment et pourquoi les employer.

Il est souvent dit que dans le monde du bridge avancé les gageurs sont toujours poussés à la limite de la valeur des mains. Dans une grande majorité des cas la réalisation des contrats surpasse la force des cartes; elle dépend de l'emploi judicieux du traitement des jeux.

Jouons vite et mal cette main, comme très peu de gens l'aurait jouée, sans doute. Le Roi solide de trèfle s'empare de la Dame, carte d'entame du jeu Ouest. Quelle belle entame; la main ne présente aucune perdante dans cette couleur. Jouons la deuxième carte avec hésitation car il est malheureux que la main ne soit

CHALET À VENDRE

LA SUISSE AU CHANTECLAIR

Exclusif au Canada, déjà 200 chalets Suisses et Bavarois, de conception architecturale authentique, construits et en construction.

Centre d'été et d'hiver: plage sablonneuse privée - court de tennis - adjacent à des pentes de ski.

Pour choisir votre plan exclusif ou recevoir des photos de chalets, appeler

844-8342 ou 430-0430

29-3-77

COURS

Cours d'Arts plastiques

GALERIE DIONYSARTS

- Apprentissage à la couleur (enfants 4 à 10 ans)
- Linogravure (adolescents, adultes)
- Peinture (adultes)

Début des cours: 12 avril

Inscription immédiate

Tél.: 849-5148

Adresse: 4473 St-Denis

30-3-77

COURS DE MÉTIERS D'ART

Poterie Bonsecours, poteries, batik, peinture sur soie, dessin d'observation, début des cours: 18 avril. Inscription immédiate. Tél.: 844-6165 ou 844-6253. 433 Notre-Dame E. Vieux-Montréal 18-04-77

COURS D'ÉTÉ, de la poterie Bonsecours

cours de poterie, façonnage, tournage à St-Jacques-des-Piles face au Parc de la Mauricie. Session de 2 semaines. 844-6165 ou 844-6253. 433 Notre-Dame E. Vieux-Montréal 18-04-77

INSTRUMENTS - MUSIQUE

AMPLIFICATEUR DE PUISSANCE, 80 watt RMS par canal. Tél.: 324-1339 30-3-77

PIANO À QUEUE demandé

Argent comptant. Pas de commerçant accepté. Tél.: 731-6360 29-3-77

LOGEMENTS À LOUER

CARTIERVILLE, haut de duplex, grand 6½, chauffé, résidentiel, \$375, 1er mai; après 6 heures. Tél.: 334-6800 29-3-77

HAUT DE DUPLEX, Côte-Ste-Catherine, luxueux 8½, service conciergerie, références. Disponible le 15 mai 1977. \$600 par mois. Tél.: 738-5412 30-3-77

PRÈS UNIVERSITÉ de Montréal, rue Woodbury, 9 pièces, vivoir, salle à manger, petit den, salle à déjeuner, cuisine, 4 chambres à coucher, 2 salles de bains, 2 balcons, \$650. Tél.: 737-2681 29-3-77

ANNONCES CLASSÉES DU DEVOIR

Avie: Les annonceurs sont priés de vérifier la première parution de leurs annonces. Le Devoir se rend responsable d'une seule insertion erronée. Toute erreur doit être signalée immédiatement. S.V.P. téléphoner à 844-3361

LOGEMENTS À LOUER

OUTREMONT, 7½, haut de duplex, chauffé avec garage, \$575 par mois, 1er juillet. Taxes comprises. Tél.: après 4 heures 737-5376 29-3-77

PAPINEAU, près boul. St-Joseph, 5½ pièces, tapis mur à mur, ménage fait, 2e étage, poêle, frigidaire, \$200 mois. Information: soir 274-7875 30-3-77

LOGEMENTS DEMANDÉS

FEMME CELIBATAIRE cherche logement 4½ ou 5½ chauffé, éclairé, Côte-des-Neiges, Outremont ou autres quartiers périphériques au centre-ville. Semaine 9h à 17h 288-7020 30-3-77

MAISONS À LOUER

BROSSARD: Section T, Bungalow 5½ avec garage, \$300, nonchauffé. Immédiatement. Le Dwellling 844-3941 courtiers 30-3-77

OCCASIONS D'AFFAIRES

POSSIBILITÉ d'un commerce en gros et détail. Travail se situant surtout au niveau du "management". Pas d'investissement. Pour rendez-vous 389-4058 29-3-77

OFFRES D'EMPLOIS

SECRÉTAIRE JURIDIQUE

Deux ans ou plus d'expérience, bilingue, étude située

Place du Canada

Tél.: 878-9381

31-3-77

AGENTS

Agents à temps partiel demandés pour cet été pour promouvoir la conception d'un nouveau jardin et d'une piscine privée. Faites vos demandes à: SIMPLEX Partition Systems Ltd., P.O. Box 11440, Station H, Ottawa, Ontario K2H 7V1 44-4-77

SECRÉTAIRE TEMPORAIRE

Important bureau du gouvernement est à la recherche de 2 secrétaires bilingues pour une période de 3 mois. Steno, dictaphone, bonne grammaire nécessaires. Appelez Rosemary Rossignol

Tél.: (514) 878-1122

Quantum Management Services

29-3-77

SECRÉTAIRE EXÉCUTIVE WESTMOUNT

Cabinet immobilier, travail intéressant, ventes développement, administration. Possibilité d'avancement pour secrétaire compétente) bilingue, plein temps ou partiel.

CanDev Corp.

Tél.: 484-8477

30-3-77

PERSONNEL

AMASO: Service de rencontres, 822 est Sherbrooke, suite 5, Marthe Gaudette, b.a., b. pédagogie, b. philosophie, licence ès lettres. Tél.: 524-3852. Hull: 777-2865, Sherbrooke: 565-7598. J.N.O.

ÊTRE DEUX...

Pour vraiment apprécier les plaisirs de la vie, il faut être deux.

Service de rencontres réputé établi à Montréal depuis 1966, pour personnes libres et sérieuses.

Dépliant gratuit sur demande.

Tél.: 282-0058

ouvert de 1 P.M. à 9 P.M.

lundi au vendredi

RENDEZ-VOUS SCIENTIFIQUE

1117 ouest, Ste-Catherine

suite 108, Montréal J.N.O.

PROPRIÉTÉS À VENDRE

ST-LAURENT: cottage détaché, \$47,000. Occupation immédiate. 3 chambres à coucher, sous-sol fini, 1½ salle de bains. Pas d'agent. Tél.: après 6 heures 331-5122 1-4-77

L'ASSOMPTION, \$60,000, 5 pièces, 2 salles de bains, foyer, chauffage électrique, style canadien. Terrain 90' x 110'. Immédiatement. Tél.: 589-5137 après 5 heures p.m. 8-4-77

VARENNES: Splendide cottage, directement sur le bord du fleuve. Sept pièces, 72,500 p.c. de terrain, 2 foyers. Proximité exceptionnelle. A voir. Exclusif. Bibiane Langlois 655-9400 ou 655-5638 Immeubles Triton (1976) courtiers 29-3-77

DUPLEX: 5621 Wilderton, entre chemin Ste-Catherine et Willowdale, 4 chambres à coucher, 2 salles de bains, grand hall d'entrée, sous-sol fini avec douche, toilette, lavabo. Garage pour 3 autos. \$110,000 terme, pas d'agent. Tél.: 737-4946 1-4-77

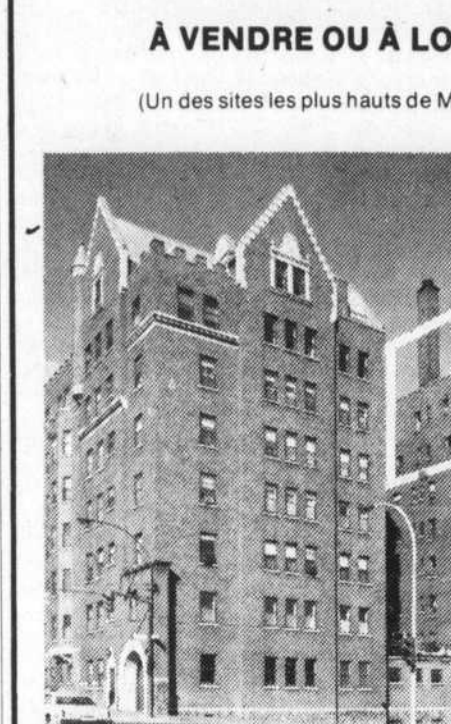
N.D.G.: duplex 7½-7½, près métro 1979. Entièrement rénové, cuisine design, sous-sol aménagé, garages, foyers, plusieurs extras. \$75,900. Pas d'agent tél.: 482-6253 31-3-77

PROPRIÉTÉS À VENDRE

Deux étages de condominium dans le penthouse

À VENDRE OU À LOUER

(Un des sites les plus hauts de Montréal)



Une vue extraordinaire sur la ville ce magnifique penthouse condominium offre plus de 5,000 p.c. d'espace, une terrasse privée ainsi qu'ascenseur privé. 15 pièces spacieuses, incluant 6 chambres à coucher, pièces pour les domestiques, 7 salles de bains, 2 foyers ouverts, sauna, cuisine. Peut être séparée en 2 résidences adjacentes. Réellement incomparable. Prix: \$325,000. Personnes sérieuses appelez pour plus de détails. Françoise Bibaud. Rés.: 482-1143. 29-3-77

PROPRIÉTÉS À VENDRE

BORD DE L'EAU

St-Eustache sur le lac

Cottage 7 chambres à coucher. Salle à manger. Cheminée. Terrain 58,000 p.c. \$145,000. Faites offre. Information: 353-8770 ou 273-1401. Mme Parent.

MONTREAL TRUST courtiers

29-3-77

ST-JEAN-BATISTE

Bungalow brique 5½ pièces, porte-patio, chauffage électrique, garage, sous-sol semi-fini, foyer Franklin, beau terrain. Albert Houle 467-1120 ou 658-7272.

MONTREAL TRUST courtiers

29-3-77

CANTONS DE L'EST

A vendre propriété de 100 arpents ou plus comprenant une maison restaurée, une étable et un atelier chauffé. Situé à 130 de Montréal dans un somptueux décor de montagne à proximité de golf, ski et de fond.

Pour renseignements: 1-819-344-2091 ou 819-344-2011

OUTREMONT

Cottage brique de 8 pièces, plus sous-sol fini. Salon avec foyer, salle à manger avec armoires de coin encastrées. Cuisine spacieuse avec coin repas très ensoleillé. Possibilité de 4 chambres à coucher. Boudoir joliment décoré. Boiserie de chêne. Beaucoup de charme. Garage. MLS Judith Gratton 687-1010 ou 336-9145.

CENTRE-VILLE

\$35,000. Mieux qu'à louer. Cottage attaché, 3 chambres, 2 solariums, bien entretenu, potager. Faut voir tôt. Exclusif. Isabelle Bégin 671-4508 ou 465-2510. 29-3-77

N.D.G.

Est Décarie, cottage, Excellente qualité. Vitres dans le plomb. Cheminées naturelles, 8 pièces éclairées et spacieuses. Cuisine immense complètement rénovée et très agréable. "Installation laveuse et sècheuse". Chambre principale, powder room, nombreux placards. Très grande salle de jeux, cheminées, salle de bains et sona. Réduit à \$74,500. M.L.S.

ISABELLE LAFRENIÈRE

courtier en immobilier

482-1381 4-4-77

PROPRIÉTÉS À VENDRE

COTTAGE VICTORIEN, 12 pièces, excellente condition, offre exceptionnelle, St-Aimé, tél.: 527-2573 après 6 h. 4-04-77

AHUNTSIC, vrai bijou, dans le beau secteur d'Ahunatic, duplex pierre près rivière, parc, métro, écoles. Possibilité bachelor. Logis libre. Seulement \$64,500. Tél.: 331-4564. 31-03-77

BOUCHERVILLE. Face au fleuve. Cottage historique restauré dans le style, sur un magnifique terrain paysagé de 11795 p.c. Cette propriété est unique. Idéal pour bureau et résidence de professionnelle. \$110,000. Jacqueline Gervais 651-5710 ou 655-9532. Immeubles Beaudry Inc. Courtier. 29-03-77

BOUCHERVILLE. Bungalow en brique 3 chambres à coucher. Sous-sol fini. 2 foyers. Magnifique terrain paysagé. Louise Lafrenière 651-5710 ou 674-9712. Immeubles Beaudry Inc. Courtier. 29-03-77

ST-BRUNO. Bungalow surélevé, maison très fonctionnelle, tapis neuf, salon et corridor. Sous-sol isolé. Garage. Demandez Basile Chasson 653-7841 ou 653-8038. Immeubles Triton 1976 Courtiers. 29-03-77

CANDIAC: Aubaine au Parc Laurier. Avant d'acheter sur la Rivière-Sud, il faut voir cette maison. Idéale pour qui aime recevoir. 4 chambres — 2 foyers. Bien paysagé. Arbres matures. MLS Pierre V. Barbeau 656-7770 ou 672-4968. Immeubles Triton 1976 Courtiers. 29-03-77

MONTREAL NORD: résidence détachée pierre, brique, garage, grand terrain, secteur résidentiel, 4 chambres, 3 salles toilette, bureau, cuisine, salle à manger. Salon 2 pièces, sous-sol. Intéressant pour professionnel. Acheteurs sérieux seulement. Pas d'agent. Tél.: 327-6413 29-3-77

PROPRIÉTÉS COMMERCIALES À VENDRE

VARENNES. Cabane à sucre avec sucrerie, salle à manger, salle de réception, plusieurs opportunités de choix. Revenu de plus de \$100,000 par année. Nicole Lafontaine 651-5710 ou 670-4116. Immeubles Beaudry Inc. Courtier. 29-03-77

ANNONCES CLASSÉES ENCADRÉES

844-3361

- Chaque parution coûte \$4.20 le pouce
- L'heure de tombée: 11:00 A.M. pour le lendemain
- Il n'y a pas de frais pour les illustrations

PROPRIÉTÉS À VENDRE

Trust Royal

Courtier

VILLE MONT-ROYAL: Cottage détachée, 4 chambres, 3½ salles de bains, jardin, garage double, bonne condition. Micheline Coderre 735-2681, 274-3239.

OUTREMONT: Cottage pierre, 4 chambres, den, 2½ salles de bains, salle de jeux, garage, jardin. Cottage, brique, 7 chambres, den, 2 garages. Duplex pierre de luxe. Micheline Coderre 735-2681 ou 274-3239.

SECTEUR MONT-ROYAL: Près oratoire, luxueux "split-level" 3 chambres à coucher, chambre des maîtres spacieuse. Sous-sol fini en pin. Magnifique jardin. Très bon état. Laurette Côté 735-2681 ou 737-5333.

BEAUCONFIELD: Salle familiale avec foyer, 5 grandes chambres à coucher. Très bien décoré. Garage double. Grand terrain. Excellent investissement. MLS. June McKey 695-0640 ou 697-8434.

ÎLE PERROT: Bungalow en stucco, 3 chambres à coucher, cuisine moderne, salon avec foyer naturel, chauffage électrique. Terrain boisé, situé près de la marina. \$44,900. MLS. Michèle Ménard 395-0640 ou 697-4575

Les auteurs du putsch manqué détenus à l'aéroport de Bangkok?

BANGKOK (AFP) — Le général Chalard Hiranyasiri et les quatre officiers supérieurs qui tentèrent de s'emparer du pouvoir, samedi à l'aube, sont actuellement détenus à l'aéroport de Bangkok, indique-t-on de source militaire bien informée.

Aucun pays n'a accepté de les recevoir, déclare-t-on de même source.

Après leur reddition, samedi soir, les cinq hommes avaient été placés à bord d'un avion des lignes chinoises en partance pour Taiwan. Mais le gouvernement de Chine nationaliste refusa de les recevoir. Ils furent débarqués puis placés sous bonne garde dans un bâtiment militaire de la base aérienne de Bangkok.

Toujours de source militaire, c'est le général Chalard lui-même qui a abattu de plusieurs balles dans le dos le général Aroon Thavathasit, commandant de la première division basée à Bangkok qui refusait énergiquement de suivre les mutins dans leur entreprise.

L'attitude du général Aroon a sans doute sauvé le gouvernement. En se joignant au rebelle avec sa division il leur aurait en effet amené les effectifs qui leur firent défaut depuis le début de l'opération. Ils ne furent jamais plus de 300 pour contrôler Bangkok et ses 4 millions et demi d'habitants.

Le général Aroon, 55 ans, avait commandé le deuxième régiment thaïlandais qui servit au Vietnam aux côtés des alliés de Saigon (États-Unis, Australie, Nouvelle-Zélande, Corée du sud).

«Un mouvement se dessine actuellement

pour que le général Chalard et les quatre rebelles, "passent en jugement indique-t-on de même source.

Dimanche matin, Bangkok était calme. La vie est normale. Les gens toutefois s'interrogent sur les mobiles réels des mutins.

Une question aussi reste sans réponse: qui était derrière l'entreprise?

Autre pièce au dossier de l'accusation: détention d'otages, dont le général Prasert Thamasiri, chef d'Etat major-adjoint, et demande de rançon. Selon cette source militaire, les rebelles demandèrent un million de dollars et un avion pour quitter le pays: devant le refus des autorités ils baissèrent en vain leur prix jusqu'à dix mille dollars.

Une silhouette se dégage de cette journée du coup d'Etat manqué: c'est celle du général Kriangsak Chamanan, 57 ans, commandant en chef adjoint des forces armées thaïlandaises, secrétaire général du conseil militaire auprès du premier ministre. Dès l'annonce du coup, il a entrepris la tournée des casernes et en quelques heures il ralliait les hésitants et réussissait à isoler les "rebelles" dont l'entreprise apparut rapidement comme un bluff sans support réel.

La encore, une question se pose: sans la réaction rapide et efficace du général Kriangsak Chamanan, d'autres unités n'auraient-elles pas suivi les mutins? Chalard, 53 ans, avait lui aussi commandé au Vietnam, avant d'être à l'état-major de Bangkok puis mis à la retraite d'office en 1976 pour "ambition politique personnelle".

Le mandat des casques verts au Liban est prolongé de six mois

(par Reuter et AFP) — À l'expiration de leur mandat actuel, en avril, les "casques verts" resteront six mois de plus au Liban.

Ainsi en a décidé hier le conseil de la Ligue arabe, réuni au Caire pour sa session ordinaire de mars.

La force arabe de dissuasion créée en octobre, lors du sommet de Riad, se voit chargée de poursuivre la police de

la trêve qui a fait suite, le 15 novembre, à dix-neuf mois de guerre civile. Les contingents de cette force sont principalement syriens. Ils comprennent également des unités séoudiennes et soudanaises.

Les ministres des Affaires étrangères des vingt-et-un membres de la Ligue arabe — vingt pays arabes et l'Organisation de libération de la Palestine — sont également con-

venus que les pays arabes continueront à subvenir aux frais d'entretien de cette force.

Ces frais, pour le deuxième mandat de la force, s'élèveront à quatre vingt dix millions de dollars. Conformément à l'accord de Riad, l'Arabie saoudite et le Koweït les assumeront à concurrence de 20 pour cent, l'Union des Emirats arabes de 15 pour cent, le Qatar de 10 pour cent et le

reste des pays arabes au prorata de leurs contributions au budget de la Ligue.

La session du conseil de sécurité a débuté samedi par un sévère avertissement du secrétaire général. La paix doit être immédiatement rétablie au Sud-Liban — où les combats se poursuivent entre palestiniens musulmans et chrétiens en dépit de la trêve de novembre — a dit M. Mahmoud Riad.

Il a également accusé Israël d'ingérence dans ce secteur en vue d'y provoquer des désordres.

Le renouvellement du mandat des "casques verts" avait été demandé par le président Elias Sarkis, sous l'autorité de qui cette force a été placée.

Le conseil de la Ligue arabe est également convenu de prolonger de deux mois supplémentaires le mandat de la commission de supervision de la trêve, qui permet à quatre pays arabes — Egypte, Syrie, Koweït et Arabie saoudite — d'assister les autorités libanaises dans le maintien de la paix et l'application des accords du Caire sur le Liban.

Arafat veut "aider" Carter et Sadate souhaite une initiative US

(par Reuter) — L'appel du président Jimmy Carter à la constitution d'un "foyer national" pour les Palestiniens est un pas important en direction de la paix au Proche-Orient, a déclaré M. Yasser Arafat, dans une interview télévisée hier soir par la C.B.S.

Prie de dire s'il avait un message à transmettre au président des États-Unis à propos de la reconnaissance éventuelle d'Israël, le président de l'Organisation de libération de la Palestine a répondu: "Je vous dirai quelque chose de plus important, je vous le dis par le canal de la télévision, je ferai tout mon possible pour l'aider (M. Carter) à trouver une juste paix dans cette région. Tous, oui, oui, tous les efforts possibles".

Interrogé au siège de la Ligue arabe au Caire lors du conseil national palestinien, M. Arafat a éludé les questions sur une éventuelle reconnaissance d'Israël par l'O.L.P. en répondant à chaque fois qu'Israël n'avait pas reconnu la centralité des Palestiniens.

M. Arafat considérait que l'invitation adressée à l'O.L.P. de participer à une réception en l'honneur de M. Carter à l'ONU constituait un signe important.

Le président de l'O.L.P. a déclaré en réponse à une question qu'il n'avait pas peur d'être assassiné.

Pour sa part, le président Sadate souhaite voir les États-Unis prendre de nouvelles initiatives de paix au proche-orient.

Dans un interview diffusée hier soir, par la chaîne CBS, le président égyptien, qui rencontrera le président Carter à Washington le mois prochain, s'est demandé si les États-Unis faisaient actuellement tout ce qu'il fallait pour rétablir la paix dans la région.

Pour y parvenir, a-t-il dit, il importe pour eux de "ramener Israël à la raison".

Pour sa part, l'Égypte et ses voisins ne sauraient retenir la suggestion de M. Carter selon laquelle Israël conserverait des frontières "défendables" dépassant celles d'avant 1967, a-t-il dit.

Le président Sadate a en outre annoncé qu'il allait de-

mander des armes au président Carter, dont "beaucoup" de chasseurs F-5 et deux types de missiles anti-char.

Il a fait remarquer que le président Carter ne s'était jusqu'ici entretenu du Proche-Orient qu'avec les dirigeants israéliens.

"Je ne m'opposerais pas aux garanties que vous pourriez donner à Israël, ni à toutes autres garanties qu'Israël pourrait demander à d'autres pays. Moi-même je demanderais les mêmes garanties..."

Le président Sadate a ajouté qu'il se réjouissait de rencontrer le président Carter les 4 et 5 avril, et ce tout particulièrement après avoir lu l'autobiographie du président américain: "Why Not The Best?".

Les arabes pourraient, à l'improviste, décider de reprendre la guerre au Proche-Orient, estiment les commentateurs militaires de plusieurs grands journaux israéliens.

Ces commentaires, d'une remarquable uniformité, tant dans leur analyse que dans leur argumentation, laissent

penser que leurs auteurs ont participé à un "briefing" organisé par une source militaire autorisée.

Selon ces commentaires, "il serait erroné de penser que les Arabes ne déclencheront la guerre que si les négociations de Genève sont un échec. Ils pourraient reprendre les hostilités, globalement, ou sur des objectifs tactiques limités, pendant et même avant les négociations de Genève, afin d'en exploiter les avantages politiques".

"Les Arabes savent très bien que celui qui frappera le premier aura un gros avantage militaire, ajoutent ces commentateurs. Ils poursuivront les hostilités aussi longtemps qu'ils auront l'avantage, et feront appel aux grandes puissances pour y mettre fin, dès qu'Israël reprendra l'initiative et aura la victoire à portée de la main".

"Israël a dans ces conditions, et si certaines menaces prennent forme, le devoir moral formel de frapper le premier", conclut Zeev Schiff, le commentateur militaire du "Haaretz".

Par ailleurs, les deux principales familles druzes du Liban, les Joumblatti et les Yazbeki, ont décidé de mettre fin à leur rivalité traditionnelle, dix jours après l'assassinat du chef du clan Joumblatti, Kamal Joumblatt.

Cette décision a été prise samedi par M. Walid Joumblatt qui a succédé à son père à la tête de la famille, et par l'émir Majid Arslane, chef du clan Yazbeki. Au cours d'une rencontre à Moukhtara, fief des Joumblatti, dans la montagne druze du Chouf (au sud-est de Beyrouth), les deux dirigeants druzes ont décidé "d'œuvrer en commun dans l'intérêt de leur communauté et du Liban tout entier".

Ils ont souligné "la nécessité de mettre fin aux susceptibilités et aux contradictions existant au sein de la communauté druze". Ils ont en outre affirmé qu'il est nécessaire "de découvrir, avant tout autre chose, l'identité des instigateurs et des exécutants de l'assassinat de Kamal Joumblatt", survenu le 16 mars dans le Chouf.

Tensions en Afrique centrale

(Par AFP) — La tension, demeure extrêmement vive en Afrique centrale après les exécutions, samedi, à Brazzaville, de six personnes impliquées dans les assassinats du président congolais Marien N'Gouabi et du cardinal Emile Biayenda, archevêque du Congo, alors que se poursuit le conflit du Shaba (ex-Katanga), au Zaïre.

Selon Radio-Brazzaville, la cour martiale instituée pour juger les coupables du meurtre, le 18 mars, du commandant N'Gouabi et, cinq jours plus tard, de celui du cardinal Biayenda, a prononcé

samedi matin sept condamnations à mort (cinq pour le meurtre du président, deux pour celui du prélat) dont une par contumace. Six d'entre elles ont été immédiatement exécutées.

Au Zaïre, aucune information officielle n'a été communiquée depuis près de trois jours sur la situation au Shaba où s'opposent, depuis le 10 mars, troupes Zaïroises et ex-gendarmes katangais venus d'Angola. La visite que devait accomplir, samedi, dans la zone des opérations militaires des journalistes étrangers a été reportée en raison "des

conditions atmosphériques". Aucune date n'a été fixée pour ce déplacement.

D'autre part à son arrivée samedi en Zambie, en provenance de Tanzanie, où il vient de faire une visite officielle de cinq jours, le chef de l'Etat soviétique Nikolai Podgorny a promis "toute l'aide nécessaire" de son pays aux "peuples d'Afrique encore sous l'oppression coloniale".

M. Podgorny doit d'ailleurs rencontrer, sur le territoire zambien, M. Joshua Nkomo, co-leader, avec Robert Mugabe, du "Front patriotique", mouvement de libération du Zimbabwe (Rhodésie).

Révolte au sein du Parti du Congrès

NEW DELHI. (Reuter) — Plus de quarante membres du Parti du Congrès, battu lors des dernières élections législatives indiennes, réclament dans une lettre ouverte le départ du président du Parti, Dev Kant Barooah.

Les signataires, parmi lesquels cinq anciens ministres de Mme Indira Gandhi, demandent une réorganisation complète du parti. Celui-ci est en position difficile dans ceux des vingt-deux États du pays où il est au pouvoir. Les partisans du parti Janata, qui vient de former un nouveau cabinet à New Delhi, ont en effet déposé des motions de censure contre plusieurs des gouvernements contrôlés dans ces États par le parti du congrès.

Pour leur part, les nouveaux dirigeants indiens ont été soulagés d'un souci: "sinclinant sous les pressions de ses collègues et de l'opinion." M. Jagjivan Ram, ancien ministre de l'Agriculture et porte-parole de 80 millions d'Intouchables, a accepté de participer au gouvernement du premier ministre Morarji Desai.

Déçu de n'avoir pas été élu premier ministre, M. Ram avait initialement refusé de figurer dans le nouveau gouvernement. Sa défection du parti du Congrès a été l'un des principaux facteurs de la victoire écrasante du parti Janata de M. Desai et de ses alliés, dont le Congrès pour la Démocratie que dirige M. Ram.

Autonomie aux 13 provinces du sud des Philippines

MANILLE (Reuter) — Le président Ferdinand Marcos a signé samedi un décret promulguant l'autonomie des treize provinces du Sud et instaurant une administration régionale intérimaire pour les diriger.

Signé lors d'une réunion du Conseil national de sécurité, l'acte présidentiel est conforme à l'accord de paix conclu la semaine dernière à Tripoli par l'épouse du chef de l'État, Mme Imelda Marcos, avec les rebelles du Front Moro de libération nationale, annonce le palais présidentiel.

L'administration intérimaire prendra la forme d'une commission. Y siégeront des représentants du Front Moro et d'autres habitants des treize provinces. Selon les statistiques officielles, deux millions de musulmans philippins y vivent au milieu d'une majorité de chrétiens. Pour le Front Moro, les musulmans sont quatre millions et majoritaires.

L'installation d'un gouvernement provisoire régional sera suivie d'un référendum dans les secteurs concernés qui se déroulera selon une procédure conforme à la constitution philippine.

CARTES PROFESSIONNELLES ET D'AFFAIRES

MEUBLES DE BUREAUX

VENEZ CHOISIR VOTRE AMÉLIORATION SUR LES LIEUX

STATIONNEMENT

Canada Dactylographe Inc., 7035 AVE. DU PARC 270-1141

ANNONCEZ DANS LE DEVOIR, QUELQU'UN VOUS LIRA

Brevets d'invention MARQUES DE COMMERCE

Robic, Robic ET ASSOCIÉS

2100, rue DRUMMOND Montréal H3G 1X5 288-2152

721-9630 ENTREPRENEUR-ELECTRICIEN

JEAN K. MALOUF INC.

entretien industriel - commercial résidentiel Plus de 25 ans d'expérience Bureau 6305, 25e Ave, Rosemont Montréal

Au lieu d'utiliser de l'argent comptant, Pourquoi n'auriez-vous pas un compte courant avec nous!

Association des Taxis Diamond Ltée 909 St-Grégoire Appelez 273-1725

OGILVY

Un, deux, trois... Clinique!



Le système Clinique, c'est très simple. D'abord, une analyse de votre peau (sans frais, bien sûr) par l'ordinateur Clinique. En 30 secondes, on détermine votre type de peau. Ensuite, les 3 étapes. Cela ne prend que 3 minutes, matin et soir. Les femmes qui l'ont essayé, y croient! Savon, \$9. Lotion clarifiante, \$7.50. Et émulsion hydratante, \$16.

Ogilvy vous offre un cadeau

'Les inestimables' de Clinique sont à vos avec tout achat de \$7.50 ou plus. Vous recevrez un rouge à lèvres transparent, une émulsion hydratante, un fond de teint équilibré, une crème ultra émolliente et un fard-crème.

Écrivez ou composez 842-7711
Ogilvy, Produits de beauté, au rez-de-chaussée
Magasin centre-ville seulement

OGILVY

PROGRAMMES FAMILLE DES ARTS

PROGRAMMES DE BACCALAURÉAT (90 CRÉDITS)

- * Art dramatique (282-7381)
- * Arts plastiques (282-6993)
- * Enseignement arts plastiques (282-6993)
- * Design 2D (282-4691)
- * Design 3D (282-4675)
- * Enseignement musique (282-7001)
- * Histoire de l'art (282-4610)

PROGRAMMES DE CERTIFICATS (30 CRÉDITS)

- Arts d'impression (282-6993)
- Peinture (282-6993)
- Sculpture (282-6993)

CONDITIONS GÉNÉRALES D'ADMISSION

Pour être admis aux programmes de l'UQAM, le candidat doit être détenteur du diplôme d'études collégiales (DEC) ou d'un diplôme jugé équivalent. Certains programmes exigent des préalables particuliers.

Par ailleurs, les candidats âgés de plus de 22 ans qui possèdent des connaissances suffisantes et une expérience pertinente peuvent être admis sur recommandation du comité de sélection.

Les formulaires d'admission comportent, en détail, les conditions d'admission à chaque programme.

* Les programmes marqués d'un astérisque sont contingentés et n'acceptent qu'un nombre limité de candidats.

LES DEMANDES D'ADMISSION DOIVENT PARVENIR AVANT:

- le 1er avril 1977 (études à temps complet)
- le 1er juillet 1977 (études à temps partiel)

Renseignements et formulaires d'admission

Bureau du registraire, Service de l'admission, 1187 rue de Bleury, local 2930, Montréal, H3C 3P8 (514) 282-7161

On peut aussi s'adresser au directeur de chaque programme, en composant le numéro de téléphone indiqué après chaque programme.



Université du Québec à Montréal

variétés

Valiquette ou l'ennui du samedi soir

par Nathalie Petrowski

Selon certains poètes québécois, le samedi soir en ville est reconnu pour être un soir où il ne se passe pas grand-chose. Beau dommage à d'ailleurs écrit à ce sujet: "Le samedi soir c'est un trentième sous lancé dans les airs; pile t'as du fun, face t'en as pas". Quant à Gilles Valiquette, cela fait longtemps qu'il chela l'ennui le samedi soir sur la galerie. C'est sans doute pour rester dans la tradition des samedis où rien ne change qu'il a décidé de donner un spectacle à l'Outremont samedi soir dernier. Ceux qui n'avaient rien à faire pouvaient toujours se permettre d'aller l'écouter, quant aux autres, ils n'ont rien manqué.

Assister à un spectacle de Gilles Valiquette c'est comme avaler deux ou trois valiums pour se calmer puis s'endormir. A travers les âges, les époques, les cataclysmes et les changements de gouvernement, Valiquette reste égal à lui-même. Il chante toujours les mêmes chansons avec cette allure détendue qui frise la mollesse et ne s'inquiète pas plus de son spectacle que s'il s'agissait d'un simple formulaire à remplir. Il est vrai qu'il est fort sympathique avec son air crâneur, ses plaisanteries entre les lignes et son manque

de prétention mais un peu plus d'énergie et de nervosité ne seraient pas de trop. Vedette du disque, ses jolies mélodies commerciales se prêtent à merveille au médium de la radio, mais apparaissent ternes et sans relief sur une scène, se dégonflent lentement devant nos yeux et n'atteignent même pas la première rangée. Aucune évolution, aucune montée, aucune émotion mais une ligne morte et plane que rien ne peut perturber. On sent que le spectacle a été conçu dans l'état d'esprit économique de la boîte à chansons, pas trop de dépenses, beaucoup de simplicité. Valiquette a quand même eu l'heureuse initiative de s'entourer de trois musiciens compétents mais le regroupement

donne l'impression qu'il s'agit d'un contrat d'un soir et que les musiciens ne sont vraiment pas impliqués dans l'entreprise. Derrière tout ce beau monde, une murale véritable représentant la route qui mène au bonheur campagnard, constitue le plat de résistance. Le tout ressemble étrangement au décor d'une classe de maternelle et Valiquette le professeur chantant se fait un plaisir d'enseigner les rudiments de la musique à ses élèves sous-doués.

Ce qui dérange chez Valiquette c'est qu'il n'a pas évolué, qu'il en est resté à l'époque stationnaire des cafés et qu'il semble coincé là pour toute sa vie. Le raffinement de l'art de la scène entrepris par Dufresne, Harmonium ou

même Cano, l'ont laissé complètement indifférent. Non pas que le déploiement de forces imaginatives soit essentiel au spectacle, mais qu'au moins l'impact de la musique et l'intensité de l'émotion sachent combler l'immobilité physique de la scène. Avec Valiquette l'immobilité est de rigueur. A la longue, on finit par se demander ce qu'il fait sur une scène; pourquoi prendre la peine de déplacer un public quand ce n'est que pour investir la moitié de soi-même dans le spectacle? Autant rester chez soi sur la galerie et continuer à croire qu'il ne se passe rien le samedi soir.

Le clan Murphy — Il y avait un je-ne-sais-quoi de fœnebre étrange mercredi soir à la boîte à chansons du Méridien, peut-être un anachronisme trop évident entre le Clan Murphy et la clientèle de la boîte. Après avoir vu Julie

Arel, Renée Martel, Ricet Barrier, Renée Claude, on ne pouvait s'empêcher de se demander ce que le Clan Murphy faisait dans le décor.

Nullement dérangé par le décalage entre son public et lui, le Clan Murphy qui semble plus friand de la Casanova que de l'hôtel Méridien, a réussi à aller chercher une salle claire-voix et plutôt froide. L'atout principal du Clan, atout qui ne ressort pas sur leur disque *Le cœur et la raison*, c'est la qualité de son énergie et de sa nervosité. Formé de sept musiciens plutôt versatile, le Clan Murphy arrive à exploiter sur scène les possibilités dynamiques de chaque musicien. Bien qu'il reste encore énormément de travail à faire avec les voix de Michel Murphy et de Roland Delisle, voix minces qui ne projettent pas assez, la musique reste colorée et vivante. L'époque des chansonniers que Murphy a bien connu, reste l'influence principale et il en résulte, une chanson accompagnée d'une musicalité élaborée.

La principale caractéristique du Clan, soit sa versatilité aux niveaux des styles et genres musicaux, est un élément qui joue à son avantage. En effet, trop de styles, le rock, le reggae, le jazz-rock, le funk, le folklore s'y succèdent sans que le groupe ait réussi à faire la synthèse des influences, ni à développer sa propre forme d'expression. Le Clan Murphy c'est un peu comme un écrivain qui ne sait ni quoi dire ni quoi faire de son vocabulaire. Ce qui les sauve c'est évidemment l'intensité avec laquelle ils jouent leur musique, le feeling, le cœur qui l'emporte sur la raison. Sans se soucier de la rigidité du public, le Clan Murphy a investi toute son énergie et sa bonne volonté pour réchauffer la salle. Misanthropes énormément dans cette chanson sur la sonorité flûte bango et percussions, c'est là que le Clan Murphy arrive le mieux à se définir.

Soirée plutôt éducative en ce qui concerne l'étroite interaction entre l'artiste et son public, et qui nous aura permis de conclure qu'il ne faut pas forcément que les deux se ressemblent pour que le spectacle soit réussi.

vient de paraître

aux Éditions de l'Homme:

Dans le troisième volet d'une recherche consacrée à l'artisanat québécois, Cyrille Simard présente maintenant un volume intitulé *Indiens et Esquimaux* avec la collaboration de l'ethnologue Michel Noël. L'ouvrage est préfacé par l'écrivain Bernard Assiniwi et complet par un répertoire d'informations (annexe aux trois volumes) concernant l'artisanat en général. Les deux premiers volumes recouvrent l'ensemble des disciplines artisanales québécoises, 1. Les bois et les textiles; 2. Poterie et céramique, émailleurie, ferronnerie, etc. Artisanat Québécois 3. Indiens et Esquimaux par Cyril Simard, 600 pages abondamment illustrées, \$12.95.

aux éditions Lidec:

Après le Yoga, la Raquette, le Ski de randonnée, le Jogging et la Bicyclette, voilà que la collection "Santé et joie de vivre" présente le Tennis par Thérèse Blais. Autrefois, sport de la classe nantie, le tennis jouit maintenant d'une popularité grandissante. Thérèse Blais explique en quelques pages, la pratique du tennis, les règlements du jeu ainsi que certains secrets pour améliorer sa technique. *Santé et joie de vivre par le Tennis* par Thérèse Blais, \$2.50.

aux Éditions Prise de parole:

Seule maison d'édition francophone de l'Ontario, fondée en 1973 par des étudiants de l'Université Laurentienne de Sudbury, cette maison a édité jusqu'à ce jour six volumes. Un septième paraîtra sous peu intitulé *Des gestes seront posés* de Jocelyne Villeneuve. Il s'agit d'un roman inspiré des amours tragiques d'Héloïse et Abélard. Les volumes déjà parus chez cet éditeur francophone sont *Lignes-signes*, recueil de poésie de quatre auteurs, Gaston Tremblay, Denis St-Jules, Placide Gaboury et Jean Laonde; *Les communards*, exercice de théâtre de Claude Belcourt créé par le Théâtre du Nouvel-Ontario en 1974; *Lavalleville*, texte d'une comédie musicale d'André Paquette qui a été jouée plus de 50 fois; *Hermaphrodites*, roman de Tristan Lafleur illustré par Diane Dauphinais; *Au nord du silence*, recueil de poèmes de huit écrivains ontariens; *Au nord de notre vie*, poème-affiche de grand format dont le texte est de

Robert Dickson et le graphisme de Raymond Simond.

à la Bibliothèque nationale du Canada:

Le premier fascicule des *Listes de contrôle des recueils de jurisprudence et des statuts dans les bibliothèques de droit du Canada* est paru récemment sous le titre *Recueils de jurisprudence du Canada*. Ce premier répertoire constitue à la fois une bibliographie et un catalogue collectif. Les fonds de recueils de jurisprudence canadiens de plus de 60 bibliothèques de droit y figurent et, afin que la bibliographie soit aussi complète que possible, tous les recueils de jurisprudence connus des rédacteurs au moment de la publication en font partie. D'autres fascicules seront publiés au cours de l'année 1977. Des exemplaires gratuits peuvent être obtenus en s'adressant à la Division de l'inventaire des ressources, direction du développement des collections, Bibliothèque nationale du Canada, 395 rue Wellington, Ottawa K1A 0N4.

aux éditions de l'Hexagone:

Cet éditeur lançait la semaine dernière à la maison Ludger-Duvernay de la SSJB sept nouveaux titres parus récemment: *Peinture sur verre* de Robert G. Girardin; *Atlante* de Robert Marteau; *Poèmes d'Alphonse Piché (1946-1968)*; *Gélieures* de Pierre Perreault; *La traversée du réel* de Michel Leclerc; *Ici, ailleurs, la lumière* de Fernand Ouellette et enfin, *Episodes* de Pierre Nepveu.

aux Éditions Quinze:

Le quatrième numéro de la revue *Jeu, Cahiers de théâtre*, hiver 1977 est maintenant disponible. Au sommaire: "L'envers du Nouveau Monde" par Gilbert David; "Ataq: circonstances ou nécessité?" par Claude Deslandes; "Jeu de cartes" par Yolande Villeneuve; "Aqit: un congrès... préparé" par Louis-D. Lavigne; "La Marmaille, groupe de recherche (avec une entrevue par Claude Deslandes)" par La Marmaille; "Aspects de la création collective au Québec" par Fernand Villeneuve; "Auteur/création collective: mythe et réalité" par Michel Vaïs; enfin, les chroniques de spectacles/publications/informations et l'annuaire théâtral.

— ANGELE DAGENAI

Une des meilleures comédies depuis des années

POUR TOUS

Un film de Pietro Germi

mes chers AMIS

1.30 3.30 5.30
7.30 9.30

CINÉMA DE PARIS
896 O. Ste-Catherine 861-2996

l'absence

POUR TOUS

un film de Brigitte Sauriol

Frédérique Collin
Jean Gascon
Guy Thuauette
Monique Mercure

production ACPAV

OUTREMONT
277-4145 - 277-2001
1248 rue Bernard

à 21h30
CE SOIR et DEMAIN!

diffusé par LE NOUVEAU RÉSEAU

les Concerts du MAURIER

Cette semaine: lundi et mardi

Uri Segal
chef d'orchestre

Itzhak Perlman
violoniste

Tchaikovsky:
Symphonie no 6, opus 74, "Pathétique"

Mendelssohn:
Concerto, opus 64

Ravel:
Daphnis et Chloé, suite no 2

Exceptionnellement, les abonnés du mercredi assisteront à ce concert le lundi 28 mars.

Billets: \$3.00 à \$9.50
Si disponibles, à 19 heures, 100 billets à \$2.50

OSM Orchestre Symphonique de Montréal

l'eau chaude l'eau froide

Un film d'André Forcier
avec Jean Lapointe
Sophie Clément et Jean-Pierre Bergeron

4e Semaine

Le PARISIEN 3
486 STE-CATHERINE O. 866-3856

1.20, 3.20, 5.20, 7.20, 9.20

élvsee

35 MILTON / 842-6053
HORAIRES LUN à VEN 7:30, 9:30

SALLE RESNAIS

PIERRE RICHARD

LE JOUET

3e Sam.

SALLE EISENSTEIN

JANE BIRKIN

sérieux comme IC PLAISIR

DES VENDREDI

un éléphant ça trompe énormément

LE NOUVEAU FILM D'YVES ROBERT dialogues JEAN-LOUP DABADIE

le DAUPHIN 1
BEAUBIEN PRÉS D'IVERVILLE 721-6060

L'OR DES DIEUX

Une exposition d'objets en or et autres pièces d'orfèvrerie de l'époque précolombienne aux Incas. Prêt du Musée Oro del Peru

18 mars-15 mai

Musée des beaux-arts de Montréal
1379, rue Sherbrooke ouest (514) 285-1600

Droit d'entrée
Adultes \$2.50
Amis du Musée \$1.50
Enfants accompagnés, étudiants, personnes âgées \$1
sur présentation de pièces d'identité

Prévente
Un billet \$3
Amis du Musée \$2

Heures d'ouverture
Mardi, mercredi, samedi, dimanche 11h à 17h
Jeudi, vendredi 11h à 21h
Lundi Fermé

Dernière présentation au Canada

Subventionnée par les Musées nationaux du Canada

ROMY SCHNEIDER
PHILIPPE NOIRET

Une Femme à sa fenêtre

7.30 - 9.30

CREMAZIE
ST-DENIS - CREMAZIE 388-4210

LES GRANDS BALLET CANADIENS
présentent

CANADA'S ROYAL WINNIPEG BALLET

ARNOLD SPOHR, Director/Directeur

Programme:

MAGNIFICAT Araiz/Bach
ADAGIETTO Araiz/Mahler
FAMILY SCENES (Tableaux de famille) Araiz/Poulenc
THE HANDS (Les Mains) Stone/Collage sonore

Judi, vendredi, samedi
31 mars, 1er et 2 avril/20 h 30

Billets: \$9, \$7, \$5, \$4

* Étudiants: \$4.50 (partier)

Non disponibles après le 28 mars

Charges ou Master Charge: 487-2200

SALLE WILFRID-PELLETIER
PLACÉ DES ARTS
Samedi 10 heures - 11h 15

Général: du lundi au samedi
enclenchement de midi à 21 heures
Pas de réservations téléphoniques
Renseignements: 842-2112

télévision

Emissions en noir et blanc

CBFT 2		13.30	Ciné-plus: "Guerre et paix"	18.00	La maisonnée	18.30	A la mesure de la Terre: L'horticulture comme entreprise familiale	19.00	Télé-Ressource	20.00	Yao: "Les pierres sacrées"	20.30	Livraison spéciale: "Le deuxième pas"	6.00	University of the Air	6.30	Pots and Pans	7.00	Canada A.M.	8.00	Romper Room	9.30	Karen's Yoga	10.00	The Community	10.30	McGowan and Co.	11.00	The Art of Cooking	11.30	Definition	12.00	The Flintstones	12.30	Matinee with Jimmy Tapp: "Shutdown" (western à l'73)	2.30	Pay Cards	3.00	Another World	4.00	The Alan Hamel Show	5.00	First Impression	5.30	The Price Is Right	6.00	Play	7.00	The Jeffersons	7.30	Headline Hunters	8.00	The Waltons	8.30	3 Girls	10.00	Rich Man, Poor Man	11.00	CTV National News	11.21	Pulse	11.21	Clute	12.00	The Twelve Midnight Movie: "Assignment to Kill" (drame - 1954)	2.00	Sign-off																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																						
9.05	Ouverture et horaire.	9.15	Les Surinners	9.30	Les Orales	9.45	En mouvement	10.00	Du soleil à 5 cents	10.15	Au jardin de Pierrot	10.30	Conseil-express	11.00	Les trouvailes de Clémence	11.30	La bonne équipe	12.00	Cher oncle Bill	12.30	Les Cocoduches	1.00	Téléjournal	1.35	Femme d'aujourd'hui	2.30	Cinéma: "L'homme au cerveau greffé" (drame - France 1972)	4.00	Bobino	4.30	Alexandre et le roi	5.00	La vie secrète des animaux	5.30	"L'heure de pointe"	6.00	Ce soir	7.00	La p'tite semaine	7.30	Popol	8.00	Y a pas de problème	8.30	Avec le temps	9.00	Télé-sélection: "A vous, mes anges" (drame - Américain)	10.30	Téléjournal	10.55	Nouvelles du sport	11.05	Carcajou et le péril blanc	12.00	Cinéma: "Télex nous voila" (western - Américain 1956)																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																		
CBMT 3		9.00	The Friendly Giant	9.15	Non am	9.30	Quebec Radio Telecasts	10.30	Mr. Dressup	11.00	Sesame Street	12.00	The Bob McLean Show	12.55	CBC News	1.30	Marion Hartman	2.00	Coronation Street	2.30	All in the Family	2.50	The Edge of Night	3.00	Take Thirty	3.30	Celebrity Cooks	4.00	It's Your Choice	4.30	Coming Up Rosie	5.00	Mr. Dressup	5.30	Room 222	6.00	The City At Six	7.00	The Muppet Show	7.30	The Party's over	8.00	Rhoda	8.30	Philly	9.00	The Dick Cavett Show	9.30	Les 70 ans de la télévision	10.00	Le monde de la télévision	10.30	Le monde de la télévision	11.00	Le monde de la télévision	11.30	Le monde de la télévision	12.00	Le monde de la télévision	12.30	Le monde de la télévision	1.00	Le monde de la télévision	1.30	Le monde de la télévision	2.00	Le monde de la télévision	2.30	Le monde de la télévision	3.00	Le monde de la télévision	3.30	Le monde de la télévision	4.00	Le monde de la télévision	4.30	Le monde de la télévision	5.00	Le monde de la télévision	5.30	Le monde de la télévision	6.00	Le monde de la télévision	6.30	Le monde de la télévision	7.00	Le monde de la télévision	7.30	Le monde de la télévision	8.00	Le monde de la télévision	8.30	Le monde de la télévision	9.00	Le monde de la télévision	9.30	Le monde de la télévision	10.00	Le monde de la télévision	10.30	Le monde de la télévision	11.00	Le monde de la télévision	11.30	Le monde de la télévision	12.00	Le monde de la télévision	12.30	Le monde de la télévision	1.00	Le monde de la télévision	1.30	Le monde de la télévision	2.00	Le monde de la télévision	2.30	Le monde de la télévision	3.00	Le monde de la télévision	3.30	Le monde de la télévision	4.00	Le monde de la télévision	4.30	Le monde de la télévision	5.00	Le monde de la télévision	5.30	Le monde de la télévision	6.00	Le monde de la télévision	6.30	Le monde de la télévision	7.00	Le monde de la télévision	7.30	Le monde de la télévision	8.00	Le monde de la télévision	8.30	Le monde de la télévision	9.00	Le monde de la télévision	9.30	Le monde de la télévision	10.00	Le monde de la télévision	10.30	Le monde de la télévision	11.00	Le monde de la télévision	11.30	Le monde de la télévision	12.00	Le monde de la télévision	12.30	Le monde de la télévision	1.00	Le monde de la télévision	1.30	Le monde de la télévision	2.00	Le monde de la télévision	2.30	Le monde de la télévision	3.00	Le monde de la télévision	3.30	Le monde de la télévision	4.00	Le monde de la télévision	4.30	Le monde de la télévision	5.00	Le monde de la télévision	5.30	Le monde de la télévision	6.00	Le monde de la télévision	6.30	Le monde de la télévision	7.00	Le monde de la télévision	7.30	Le monde de la télévision	8.00	Le monde de la télévision	8.30	Le monde de la télévision	9.00	Le monde de la télévision	9.30	Le monde de la télévision	10.00	Le monde de la télévision	10.30	Le monde de la télévision	11.00	Le monde de la télévision	11.30	Le monde de la télévision	12.00	Le monde de la télévision	12.30	Le monde de la télévision	1.00	Le monde de la télévision	1.30	Le monde de la télévision	2.00	Le monde de la télévision	2.30	Le monde de la télévision	3.00	Le monde de la télévision	3.30	Le monde de la télévision	4.00	Le monde de la télévision	4.30	Le monde de la télévision	5.00	Le monde de la télévision	5.30	Le monde de la télévision	6.00	Le monde de la télévision	6.30	Le monde de la télévision	7.00	Le monde de la télévision	7.30	Le monde de la télévision	8.00	Le monde de la télévision	8.30	Le monde de la télévision	9.00	Le monde de la télévision	9.30	Le monde de la télévision	10.00	Le monde de la télévision	10.30	Le monde de la télévision	11.00	Le monde de la télévision	11.30	Le monde de la télévision	12.00	Le monde de la télévision	12.30	Le monde de la télévision	1.00	Le monde de la télévision	1.30	Le monde de la télévision	2.00	Le monde de la télévision	2.30	Le monde de la télévision	3.00	Le monde de la télévision	3.30	Le monde de la télévision	4.00	Le monde de la télévision	4.30	Le monde de la télévision	5.00	Le monde de la télévision	5.30	Le monde de la télévision	6.00	Le monde de la télévision	6.30	Le monde de la télévision	7.00	Le monde de la télévision	7.30	Le monde de la télévision	8.00	Le monde de la télévision	8.30	Le monde de la télévision	9.00	Le monde de la télévision	9.30	Le monde de la télévision	10.00	Le monde de la télévision	10.30	Le monde de la télévision	11.00	Le monde de la télévision	11.30	Le monde de la télévision	12.00	Le monde de la télévision	12.30	Le monde de la télévision	1.00	Le monde de la télévision	1.30	Le monde de la télévision	2.00	Le monde de la télévision	2.30	Le monde de la télévision	3.00	Le monde de la télévision	3.30	Le monde de la télévision	4.00	Le monde de la télévision	4.30	Le monde de la télévision	5.00	Le monde de la télévision	5.30	Le monde de la télévision	6.00	Le monde de la télévision	6.30	Le monde de la télévision	7.00	Le monde de la télévision	7.30	Le monde de la télévision	8.00	Le monde de la télévision	8.30	Le monde de la télévision	9.00	Le monde de la télévision	9.30	Le monde de la télévision	10.00	Le monde de la télévision	10.30	Le monde de la télévision	11.00	Le monde de la télévision	11.30	Le monde de la télévision	12.00	Le monde de la télévision	12.30	Le monde de la télévision	1.00	Le monde de la télévision	1.30	Le monde de la télévision	2.00	Le monde de la télévision	2.30	Le monde de la télévision	3.00	Le monde de la télévision	3.30	Le monde de la télévision	4.00	Le monde de la télévision	4.30	Le monde de la télévision	5.00	Le monde de la télévision	5.30	Le monde de la télévision	6.00	Le monde de la télévision	6.30	Le monde de la télévision	7.00	Le monde de la télévision	7.30	Le monde de la télévision	8.00	Le monde de la télévision	8.30	Le monde de la télévision	9.00	Le monde de la télévision	9.30	Le monde de la télévision	10.00	Le monde de la télévision	10.30	Le monde de la télévision	11.00	Le monde de la télévision	11.30	Le monde de la télévision	12.00	Le monde de la télévision	12.30	Le monde de la télévision	1.00	Le monde de la télévision	1.30	Le monde de la télévision	2.00	Le monde de la télévision	2.30	Le monde de la télévision	3.00	Le monde de la télévision	3.30	Le monde de la télévision	4.00	Le monde de la télévision	4.30	Le monde de la télévision	5.00	Le monde de la télévision	5.30	Le monde de la télévision	6.00	Le monde de la télévision	6.30	Le monde de la télévision	7.00	Le monde de la télévision	7.30	Le monde de la télévision	8.00	Le monde de la télévision	8.30	Le monde de la télévision	9.00	Le monde de la télévision	9.30	Le monde de la télévision	10.00	Le monde de la télévision	10.30	Le monde de la télévision	11.00	Le monde de la télévision	11.30	Le monde de la télévision	12.00	Le monde de la télévision	12.30	Le monde de la télévision	1.00	Le monde de la télévision	1.30	Le monde de la télévision	2.00	Le monde de la télévision	2.30	Le monde de la télévision	3.00	Le monde de la télévision	3.30	Le monde de la télévision	4.00	Le monde de la télévision	4.30	Le monde de la télévision	5.00	Le monde de la télévision	5.30	Le monde de la télévision	6.00	Le monde de la télévision	6.30	Le monde de la télévision	7.00	Le monde de la télévision	7.30	Le monde de la télévision	8.00	Le monde de la télévision	8.30	Le monde de la télévision	9.00	Le monde de la télévision	9.30	Le monde de la télévision	10.00	Le monde de la télévision	10.30	Le monde de la télévision	11.00	Le monde de la télévision	11.30	Le monde de la télévision	12.00	Le monde de la télévision	12.30	Le monde de la télévision	1.00	Le monde de la télévision	1.30	Le monde de la télévision	2.00	Le monde de la télévision	2.30	Le monde de la télévision	3.00	Le monde de la télévision	3.30	Le monde de la télévision	4.00	Le monde de la télévision	4.30	Le monde de la télévision	5.00	Le monde de la télévision	5.30	Le monde de la télévision	6.00	Le monde de la télévision	6.30	Le monde de la télévision	7.00	Le monde de la télévision	7.30	Le monde de la télévision	8.00	Le monde de la télévision	8.30	Le monde de la télévision	9.00	Le monde de la télévision	9.30	Le monde de la télévision	10.00	Le monde de la télévision	10.30	Le monde de la télévision	11.00	Le monde de la télévision	11.30	Le monde de la télévision	12.00	Le monde de la télévision	12.30	Le monde de la télévision	1.00	Le monde de la télévision	1.30	Le monde de la télévision	2.00	Le monde de la télévision	2.30	Le monde de la télévision	3.00	Le monde de la télévision	3.30	Le monde de la télévision	4.00	Le monde de la télévision	4.30	Le monde de la télévision	5.00	Le monde de la télévision	5.30	Le monde de la télévision	6.00	Le monde de la télévision	6.30	Le monde de la télévision	7.00	Le monde de la télévision	7.30	Le monde de la télévision	8.00	Le monde de la télévision	8.30	Le monde de la télévision	9.00	Le monde de la télévision	9.30	Le monde de la télévision	10.00	Le monde de la télévision	10.30	Le monde de la télévision	11.00	Le monde de la télévision	11.30	Le monde de la télévision	12.00	Le monde de la télévision	12.30	Le monde de la télévision	1.00	Le monde de la télévision	1.30	Le monde de la télévision	2.00	Le monde de la télévision	2.30	Le monde de la télévision	3.00	Le monde de la télévision	3.30	Le monde de la télévision	4.00	Le monde de la télévision	4.30	Le monde de la télévision	5.00	Le monde de la télévision	5.30	Le monde de la télévision	6.00	Le monde de la télévision	6.30	Le monde de la télévision	7.00	Le monde de la télévision	7.30	Le monde de la télévision	8.00	Le monde de la télévision	8.30	Le monde de la télévision	9.00	Le monde de la télévision	9.30	Le monde de la télévision	10.00	Le monde de la télévision	10.30	Le monde de la télévision	11.00	Le monde de la télévision	11.30	Le monde de la télévision	12.00	Le monde de la télévision	12.30	Le monde de la télévision	1.00	Le monde de la télévision	1.30	Le monde de la télévision	2.00	Le monde de la télévision	2.30	Le monde de la télévision	3.00	Le monde de la télévision	3.30	Le monde de la télévision	4.00	Le monde de la télévision	4.30	Le monde de la télévision	5.00	Le monde de la télévision	5.30	Le monde de la télévision	6.00	Le monde de la télévision	6.30	Le monde de la télévision	7.00	Le monde de la télévision	7.30	Le monde de la télévision	8.00	Le monde de la télévision	8.30	Le monde de la télévision	9.00	Le monde de la télévision	9.30	Le monde de la télévision	10.00	Le monde de la télévision	10.30	Le monde de la télévision	11.00	Le monde de la télévision	11.30	Le monde de la télévision	12.00	Le monde de la télévision	12.30	Le monde de la télévision	1.00	Le monde de la télévision	1.30	Le monde de la télévision	2.00	Le monde de la télévision	2.30	Le monde de la télévision	3.00	Le monde de la télévision	3.30	Le monde de la télévision	4.00	Le monde de la télévision	4.30	Le monde de la télévision	5.00	Le monde de la télévision	5.30	Le monde de la télévision	6.00	Le monde de la télévision	6.30	Le monde de la télévision	7.00	Le monde de la télévision	7.30	Le monde de la télévision	8.00	Le monde de la télévision	8.30	Le monde de la télévision	9.00	Le monde de la télévision	9.30	Le monde de la télévision	10.00	Le monde de la télévision	10.30	Le monde de la télévision	11.00	Le monde de la télévision	11.30	Le monde de la télévision	12.00	Le monde de la télévision	12.30	Le monde de la télévision	1.00	Le monde de la télévision	1.30	Le monde de la télévision	2.00	Le monde de la télévision	2.30	Le monde de la télévision	3.00	Le monde de la télévision	3.30	Le monde de la télévision	4.00	Le monde de la télévision	4.30	Le monde de la télévision	5.00	Le monde de la télévision	5.30	Le monde de la télévision	6.00	Le monde de la télévision	6.30	Le monde de la télévision	7.00	Le monde de la télévision	7.30	Le monde de la télévision	8.00	Le monde de la télévision	8.30	Le monde de la télévision	9.00	Le monde de la télévision	9.30	Le monde de la télévision	10.00	Le monde de la télévision	10.30	Le monde de la télévision	11.00	Le monde de la télévision	11.30	Le monde de la télévision	12.00	Le monde de la télévision	12.30	Le monde de la télévision	1.00	Le monde de la télévision	1.30	Le monde de la télévision	2.00	Le monde de la télévision	2.30	Le monde de la télévision	3.00	Le monde de la télévision	3.30	Le monde de la télévision	4.00	Le monde de la télévision	4.30	Le monde de la télévision	5.00	Le monde de la télévision	5.30	Le monde de la télévision	6.00	Le monde de la télévision	6.30	Le monde de la télévision	7.00	Le monde de la télévision	7.30	Le monde de la télévision	8.00	Le monde de la télévision	8.30	Le monde de la télévision	9.00	Le monde de la télévision	9.30	Le monde de la télévision	10.00	Le monde de la télévision	10.30	Le monde de la télévision	11.00	Le monde de la télévision	11.30	Le monde de la télévision	12.00	Le monde de la télévision	12.30	Le monde de la télévision	1.00	Le monde de la télévision	1.30	Le monde de la télévision	2.00	Le monde de la télévision	2.30	Le monde de la télévision	3.00	Le monde de la télévision	3.30	Le monde de la télévision	4.00	Le monde de la télévision	4.30	Le monde de la télévision	5.00	Le monde de la télévision	5.30	Le monde de la télévision	6.00	Le monde de la télévision	6.30	Le monde de la télévision	7.00	Le monde de la télévision	7.30	Le monde de la télévision	8.00	Le monde de la télévision	8.30	Le monde de la télévision	9.00	Le monde de la télévision	9.30	Le monde de la télévision	10.00	Le monde de la télévision	10.30	Le monde de la télévision	11.00	Le monde de la télévision	11.30	Le monde de la télévision	12.00	Le monde de la télévision	12.30	Le monde de la télévision	1.00	Le monde de la télévision	1.30	Le monde de la télévision	2.00	Le monde de la télévision	2.30	Le monde de la télévision	3.00	Le monde de la télévision	3.30	Le monde de la télévision	4.00	Le monde de la télévision	4.30	Le monde de la télévision	5.00	Le monde de la télévision	5.30	Le monde de la télévision	6.00	Le monde de la télévision	6.30	Le monde de la télévision	7.00	Le monde de la télévision	7.30	Le monde de la télévision	8.00	Le monde de la télévision	8.30	Le monde de la télévision	9.00	Le monde de la télévision	9.30	Le monde de la télévision	10.00	Le monde de la télévision	10.30	Le monde de la télévision	11.00	Le monde de la télévision	11.30	Le monde de la télévision	12.00	Le monde de la télévision	12.30	Le monde de la télévision	1.00	Le monde de la télévision	1.30	Le monde de la télévision	2.00	Le monde de la télévision	2.30	Le monde de la télévision	3.00	Le monde de la télévision	3.30	Le monde de la télévision	4.00	Le monde de la télévision	4.30	Le monde de la télévision	5.00	Le monde de la télévision	5.30	Le monde de la télévision	6.00	Le monde de la télévision	6.30	Le monde de la télévision	7.00	Le monde de la télévision	7.30	Le monde de la télévision	8.00	Le monde de la télévision	8.30	Le monde de la télévision	9.00	Le monde de la télévision	9.30	Le monde de la télévision	10.00	Le monde de la télévision	10.30	Le monde de la télévision	11.00	Le monde de la télévision	11.30	Le monde de la télévision	12.00	Le monde de la télévision	12.30	Le monde de la télévision	1.00	Le monde de la télévision	1.30	Le monde de la télévision	2.00	Le monde de la télévision	2.30	Le monde de la télévision	3.00	Le monde de la télévision	3.30	Le monde de la télévision	4.00	Le monde de la télévision	4.30	Le monde de la télévision	5.00	Le monde de la télévision	5.30	Le monde de la télévision	6.00	Le monde de la télévision	6.30	Le monde de la télévision	7.00	Le monde de la télévision	7.30	Le monde de la télévision	8.00	Le monde de la télévision	8.30	Le monde de la télévision	9.00	Le monde de la télévision	9.30	Le monde de la télévision	10.00	Le monde de la télévision	10.30	Le monde de la télévision	11.00	Le monde de la télévision	11.30	Le monde de la télévision	12.00	Le monde de la télévision	12.30	Le monde de la télévision	1.00	Le monde de la télévision	1.30	Le monde de la télévision	2.00	Le monde de la télévision	2.30	Le monde de la télévision	3.00	Le monde de la télévision	3.30	Le monde de la télévision	4.00	Le monde de la télévision	4.30	Le monde de la télévision	5.00	Le monde de la télévision	5.30	Le monde de la télévision	6.00	Le monde de la télévision	6.30	Le monde de la télévision	7.00	Le monde de la télévision	7.30	Le monde de la télévision	8.00	Le monde de la télévision	8.30	Le monde de la télévision	9.00	Le monde de la télévision	9.30	Le monde de la télévision	10.00	Le monde de la télévision	10.30	Le monde de la télévision	11.00	Le monde de la télévision	11.30	Le monde de la télévision	12.00	Le monde de la télévision	12.30	Le monde de la télévision	1.00	Le monde de la télévision	1.30	Le monde de la télévision	2.00	Le monde de la télévision	2.30	Le monde de la télévision	3.00	Le monde de la télévision	3.30	Le monde de la télévision	4.00	Le monde de la télévision	4.30	Le monde de la télévision	5.00	Le monde de la télévision	5.30	Le monde de la télévision	6.00	Le monde de la télévision	6.30	Le monde de la télévision	7.00	Le monde de la télévision	7.30	Le monde de la télévision	8.00	Le monde de la télévision	8.30	Le monde de la télévision	9.00	Le monde de la télévision	9.30	Le monde de la télévision	10.00	Le monde de la télévision	10.30	Le monde de la télévision	11.00	Le monde de la télévision	11.30	Le monde de la télévision	12.00	Le monde de la télévision	12.30	Le monde de la télévision	1.00	Le monde de la télévision	1.30	Le monde de la télévision	2.00	Le monde de la télévision	2.30	Le monde de la télévision	3.00	Le monde de la télévision	3.30	Le monde de la télévision	4.00	Le monde de la télévision	4.30	Le monde de la télévision	5.00	Le monde de la télévision	5.30	Le monde de la télévision	6.00	Le monde de la télévision	6.30	Le monde de la télévision	7.00	Le monde de la télévision	7.30	Le monde de la télévision	8.00	Le monde de la télévision	8.30	Le monde de la télévision	9.00	Le monde de la télévision	9.30	Le monde de la télévision	10.00	Le monde de la télévision	10.30	Le monde de la télévision	11.00	Le monde de la télévision	11.30	Le monde de la

La "Semaine du cinéma québécois" démarre au Fleur de Lys

par Jean-Pierre Tadros

Aujourd'hui, il faudra choisir. Entre les Oscars et l'ouverture de la Semaine du cinéma québécois. Pour certains, le choix est déjà fait; pour d'autres, il posera sûrement un problème. En tout cas, il n'est pas mauvais qu'un tel rapprochement se fasse et pose ainsi un petit dilemme à quelques personnes.

Donc, c'est aujourd'hui que débute la Semaine du cinéma québécois au cinéma Fleur de Lys. Ce soir, à 21 h 30, le ministre des Communications et

des Affaires culturelles, M. Louis O'Neill, viendra très officiellement l'ouvrir. Et il en profitera, non pas pour révéler les nouvelles politiques du gouvernement en matière de cinéma comme certains l'ont dit, mais plus simplement pour en indiquer les grandes orientations. Ce sera la première fois que le ministre parlera publiquement du "problème" (car cela en est actuellement un) cinéma au Québec.

De suite après la brève allocution du ministre sera présentée en primeur québécoise (le film a déjà été projeté à

Paris) "Le retour à la terre" de Pierre Perrault et Bernard Gosselin. Dans l'après-midi (à 16 h) on pourra voir un autre film de Pierre Perrault et Bernard Gosselin, "Un royaume vous attend", qui n'a pas connu de diffusion à Montréal. Incidemment, il paraîtrait que Radio-Canada ne soit pas intéressée par ces films.

Même si la Semaine sera inaugurée officiellement à 21 h 30, elle aura débuté à 13 h 30 avec "Ti-cul Tougas" de Jean-Guy Noël et un court métrage de Manon Barbeau, "Comptines". A 19 h, on pourra voir

deux nouveaux films de la série du "Son des Français d'Amérique" de Michel Brault et André Gladu: "Pitou Boudreault, violonneux" et "Envoyez de l'avant, nos gens".

A 20 h 15, deux films réalisés par de jeunes artisans de notre cinéma. "La nouvelle vendeuse" de Mario Bolduc et "Le Scrapeur" de Bruno Carrière. Deux films à voir car ils révèlent une nouvelle sensibilité dans notre cinéma. Et un court métrage de Jacques Girardeau, "Puzzle", sera présenté avant "Le retour à la terre" à 20 h 30.

Cette programmation indique bien ce que veut être cette Semaine. Une de découverte avant tout d'un cinéma trop souvent ignoré ici-même. L'i-

ronie voulant que certains films soient présentés en France avant qu'ils puissent l'être au Québec, comme ceux de Perrault, "Le goût de la farine", "Le retour à la terre". Cinéma ignoré, tout simplement parce qu'il ne répond pas aux critères de la fiction. C'est du cinéma documentaire, et on ne sait jamais trop que faire de ce cinéma, pourtant nécessaire, vital. N'est-ce pas d'ailleurs par ce cinéma que notre cinématographie a acquis à l'étranger et au Québec ses lettres de noblesse? Le cinéma direct a trouvé ici un terrain d'expérimentation unique, et on semble l'ignorer trop souvent, ou à tout le moins l'oublier.

Cette semaine entend précisément sensibiliser le public

québécois à cette réalité de toujours. C'est là le but, comme ils nous l'indiqueront d'ailleurs, que se sont fixés les organisateurs de cette manifestation. Carl Mailliot, Claude Cartier, Daniel Vincette. "Nous avons voulu susciter de l'intérêt pour le cinéma québécois en diffusant des films qui n'atteignent généralement pas les salles commerciales".

nous expliquera Carl Mailliot. Il précisera d'ailleurs que cette Semaine est avant tout destinée à un public populaire, d'où l'idée du macaron qui ne coûte que \$3, et qui donne le droit d'assister à toutes les projections. Mais il ne se fait pas d'illusion et estime déjà que 80% de la clientèle de la Semaine sera constituée de cinéphiles. "Il est bien difficile

d'arracher le monde à leur télévision!"

Pour eux, qui ont commencé leur Semaine au Cégep St-Laurent, avant de l'amener dans une salle commerciale de Montréal, l'important est de sortir de Montréal. Ils envisagent donc une Semaine qui deviendrait itinérante, et qui pourrait se greffer à des événements populaires.

McGill

conférences publiques sur

les sociétés pluralistes

Problèmes et solutions des sociétés multilingues et multiculturelles. Exposés présentés par des personnalités invitées.

J. D. B. Miller

Professeur de relations internationales
Australian National University

Nationalism and Balkanization
Nationalisme et balkanisation

"Aperçu des tendances actuelles des sociétés à se fractionner pour former des groupes indépendants"

Simultaneous translation facilities

Campus de l'Université McGill
Pavillon Stephen Leacock, Auditorium 132

le mardi 29 mars 1977 à 20 heures
Entrée libre (aucun billet exigé)

Prochain conférencier:

Monsieur Gérard Bergeron, professeur à l'université Laval. Un mode de remaniement politique possible au Canada entre le régime fédératif et l'indépendance du Québec (Simultaneous translation facilities)

Université
McGill

OPTION CANADA

c'est le temps de s'en occuper!

Le moyen:

Le Parti libéral du Québec

parce que: dans l'option du Parti libéral du Québec le progrès du Québec s'envisage avec sérénité dans un Canada uni.

parce que: le Parti libéral du Québec est le parti de tous les Québécois qui croient en l'option Canada.

"Oui, je m'en occupe!"



Complétez et postez à: Parti libéral du Québec
460 rue Gifford
Montréal, Qué. H2J 1N3

Nom: _____

Adresse: _____

Code postal: _____

District électoral: _____ Téléphone: _____

Je m'en occupe en souscrivant: \$ _____ (un reçu suivra)

Je désire adhérer au Parti libéral du Québec ☐

Campagne de financement populaire

musique

Le point final

par Gilles Potvin

Radio-Canada mettait vendredi un point final à sa saison de concerts publics gratuits à la salle Claude-Champagne en présentant un programme consacré à Georges Bizet qui comprenait la *Symphonie en do majeur* et de nombreux extraits de son opéra *Les Pêcheurs de perles*. Ceux qui se limitent à la participation des trois personnages principaux, la prêtresse Leïla (Louise Lebrun, soprano) et les pêcheurs Nadir et Zurga (Pierre Duval, ténor, et Robert Savoie, baryton). Jacques Beaudry était placé à la tête de l'orchestre.

Cet opéra de jeunesse de Bizet, qui précède de douze ans son chef-d'œuvre, *Carmen*, est fort intéressant car il affiche déjà sa maîtrise de l'écriture vocale et orchestrale, son flair pour le théâtre et un contour mélodique personnel même si l'on sent une certaine influence de Meyerbeer et de Halévy. L'ouvrage est assez peu souvent représenté mais trois pages sont restées au répertoire, le duo Nadir-Zurga, "Au fond du temple saint"; la cavatine de Leïla, "Comme autrefois" et la romance de Nadir, "Je crois entendre encore". Nous avons eu droit

évidemment à ces extraits ainsi qu'à d'autres scènes, l'enchaînement étant assuré par un narrateur. Les trois chanteurs québécois se sont brillamment tirés d'affaire malgré un style trop souvent italianisant et un certain laisser aller dans l'énonciation du texte. Des phrases entières étaient nettement incompréhensibles.

De son côté, Jacques Beaudry a assuré un accompagnement vivant et c'est sans doute le peu de familiarité avec la partition qui a été la cause de certaines hésitations dans l'attaque. Mais nul autre que le chef ne peut être tenu responsable de l'ennui qui s'est dégagé de l'exécution de la célèbre *Symphonie* en do majeur. Beaudry n'a pas semblé beaucoup chercher des nuances autres que le mezzo-forte et le forte et les tempos, pourtant bien marqués "vivo" et "vivace", n'étaient pas des plus allants. Quelle différence avec la vivante exécution donnée par l'OSM sous la direction de Michel Plasson il y a tout juste quelques semaines! Si le hautbois solo a excellé dans le mouvement lent, les cors ont joyeusement cafouillé dans le menuet et le finale.

Ce concert sera retransmis au réseau FM le mercredi 30 mars, à 20 h 30, à l'émission Les Grands concerts.



SUPERVENTE

POUR S'ASSEOIR... QUELLE AUBAINE!

La "Faucon"

La Maison Danoise a acheté à bon compte un lot des célèbres chaises "Faucon" en bois dur, recouvertes de cuir véritable. Nous proposons donc à la clientèle de profiter de cette aubaine sans pareille durant quelques jours.

FAUCON Chaise à dossier élevée **\$329**
prix courant \$455

Chaise à dossier bas **\$249**
prix courant \$365

Tabouret **\$149**
prix courant \$225

Ces chaises Faucon d'un goût exquis sont en vente durant 4 jours **seulement**: les 28, 29, 30 et 31 mars. Cette vente ne sera **pas** renouvelée.

Une pareille offre vaut bien un visite. Alors venez!



LA MAISON DANOISE
le fonctionnalisme est de règle et la qualité une tradition.

Notre magasin principal est situé au:

1480, route Transcanadienne, Dorval, à l'est du Boulevard des Sources. Tél. 332-9446.

Magasin du centre ville: Galerie des boutiques, Place Ville-Marie. Tél. 861-3734

**SEULEMENT
4
JOURS**

féminin pluriel / D'ici à ce que le Québec soit indépendant...

par Renée Rowan

Les discussions autour de l'éducation et de la langue ont grugé tellement de temps à la plénière du congrès régional du PQ de Montréal-Centre, il y a une dizaine de jours, que seulement les deux premières résolutions de chaque atelier ont pu être adoptées par les militants et seront défendues au congrès national qui aura lieu dans la métropole les 27, 28 et 29 mai prochains.

La première concerne la reconnaissance du droit à la maternité librement consentie et l'avortement tandis que la seconde fait des recommandations touchant l'ensemble du problème de garde des enfants. Les trois autres résolutions qui se retrouveront au congrès national par voie des comités concernent la reconnaissance des congés de maternité, la mise sur pied de services d'aide familiale et le statut égalitaire pour les femmes amérindiennes.

En attendant le moment où, dans un Québec indépendant, un gouvernement péquiste pourra légiférer sur l'ensemble de la question de la condition féminine, les militants de Montréal-Centre demandent au gouvernement de continuer à exercer des pressions auprès du fédéral en vue d'abroger la loi sur l'avortement, c'est-à-dire de retirer

l'avortement du Code criminel.

D'ici à ce que cela soit possible, on demande de mettre sur pied immédiatement des cliniques de planification familiale intégrées qui offrent, outre l'avortement, des services complets dans le domaine de la contraception et de la planification, comme l'a suggéré le ministre de la Santé nationale et du Bien-être, M. Marc Lalonde. Ces cliniques devraient offrir un éventail de services: counseling sur la fécondité, le rôle des parents et la vie familiale, le dépistage du cancer, l'hygiène maternelle générale, l'auto-examen des seins, etc.

De telles "cliniques intégrées" seraient affiliées aux hôpitaux et établies dans toutes les régions du Québec. Les soins dispensés seraient entièrement remboursés par

l'assurance-maladie.

Ces cliniques, note le comité de la condition féminine, sont du ressort des provinces et leur création a été recommandée par le comité sur le fonctionnement de la loi fédérale touchant l'avortement, mieux connu sous le nom de la commission Badgley.

Reconnaissant à l'enfant le principe de son droit à des services sociaux, la deuxième résolution adoptée par les militants réclame de mettre sur pied un réseau public de pouponnières, de garderies par quartier, et sur le lieu de travail (dans ce cas l'Etat partage le coût avec l'employeur), de centres de jour gratuits et d'un système de halte-garderies dans les écoles à l'heure du dîner et à la fin de la journée de classe, axés sur le développement de l'enfant en fonction de ses propres besoins et animés par des auxiliaires familiaux professionnels et des adultes compétents.

Le développement du réseau, ajoute la résolution, peut être confié aux municipalités ou aux parents et être assujéti à des normes maximales fixées par l'Etat. Dans tous les cas, l'administration courante des garderies est confiée aux usagers et au personnel.

Le réseau, ajoute-t-on encore, est accessible à tous, sans discrimination: il reçoit des enfants de trois mois à deux ans dans le cas d'une pouponnière et de deux à six ans dans celui d'une garderie.

La proposition prévoit en outre que les garderies et centres de jour soient pourvus de services de médecine préventive et de services de transport adéquats.

La résolution étudiée en atelier recommandant la nomination d'un ministre délégué à la condition féminine regroupant sous sa tutelle tous les secteurs pertinents à la situation actuelle de la femme, a été reconduite pour étude.

Signalons que le comité régional de la condition féminine du PQ de Montréal-Centre est composé de trois personnes: Louise Thiboutot, Danielle Cordeau et Danielle Desmarais. Cette dernière vient d'être élue conseillère au programme à l'exécutif régional de Montréal-Centre. "Ma responsabilité étant celle du programme, dit-elle, je me sens liée par ces résolutions qui seront défendues au congrès national."

Le "sexisme" c'est quoi? — En voici un bon exemple entendu sur les ondes de CKAC, lundi dernier, le 21 mars, à l'émission de "ligne ouverte" Le point du jour, alors que l'animateur Roger Delorme recevait un orienteur, M. Tremblay.

— Vous madame, demande Roger Delorme, sauriez-vous quoi faire si votre fille vous disait: Maman, je veux être hôtesse de l'air... ou je veux être coiffeuse... ou encore si votre

filles vous annonçait: Maman, je veux faire du journalisme... sauriez-vous comment l'orienter?"

C'est ça du "sexisme". Ces stéréotypes traditionnels des options dites "féminines" sont tellement ancrés dans nos mœurs que l'orienteur n'a même pas sursauté aux propos de M. Delorme... c'était normal: la coiffure, pour les filles; le journalisme pour les gars!

Comme quoi il y a encore beaucoup, de chemin à faire.

Un soutien-gorge détecteur du cancer du sein — Un spécialiste américain en recherches sur le cancer, le Dr Philippe Strax, de New York, vient de mettre au point un soutien-gorge qui pourrait éventuellement servir à détecter le cancer du sein.

Ce soutien-gorge est fait de tissu imprégné de cristaux de cholestérol. Ces cristaux changent de couleur selon la température. Ainsi, lorsqu'une

femme porte ce vêtement, on peut détecter les endroits où une chaleur plus intense se dégage.

Ce soutien-gorge s'inspire des mêmes principes que la thermographie, c'est-à-dire qu'il est sensible à la chaleur qu'il se dégage et peut ainsi indiquer la présence d'une tumeur. On sait que la plus petite tumeur dégage une chaleur plus éminente que les tissus environnants. Dans un tel cas, on précéderait alors à un examen plus approfondi.

Un autre spécialiste a développé une variante de la même technique qui consiste à "peindre" le sein avec une substance noire contenant du cholestérol. Ce "masque" change de couleur selon l'intensité de la couleur dégage.

Il s'agit, dans les deux cas, de techniques peu coûteuses ne nécessitant aucun équipement élaboré. Dans un cas comme dans l'autre, toutefois, on n'en est qu'au stade expérimental.

ARCHITECTES

DAVID, BOULVA
CLEVE
ARCHITECTES
1253 ave McGill College
Suite 800
MONTRÉAL - 866-8621

LONGPRÉ
MARCHEM
GODREAU
DOBUSH
STEWART
HEIN

DÉCORATEURS
ENSEMBLIERS

MADELINE ARBOUR
BERNARD MORISSET
DÉCORATEURS-ENSEMBLIERS
DESIGNERS D'INTÉRIEURS
878-3846
266 est, St-Paul, Vieux Montréal

L'AUTENTIQUE

CHATEL
d'aujourd'hui

M. Serge Lafrance, s.d.e.
382-4710

L'anglophone recevra
en français 40%
de son enseignement

L'éventuelle charte du français au Québec comportera, outre les dispositions visant à prévenir l'intégration des immigrants au groupe anglophone, des mesures prévenant aussi la formation de ghettos culturels chez les élèves des écoles anglaises.

C'est ainsi que les élèves qui auront eu le droit de s'inscrire dans le réseau des écoles anglaises recevront, au cours secondaire, jusqu'à 40 pour cent de leur enseignement en langue française et cette proportion pourrait changer après une période de transition.

C'est ce qu'a affirmé en fin de semaine M. Gilbert Paquette, président du comité des députés du Parti québécois sur la préparation de la charte du français, qui prononçait un discours à la demande du ministre d'Etat au développement culturel à l'occasion de l'assemblée de la Fédération canadienne des associations des libertés civiles et des droits de l'homme.

M. Paquette a précisé que l'objectif de cette disposition de la charte du français était de favoriser une intégration harmonieuse des élèves des

écoles anglaises dans une société vivante et s'affirmant par sa langue commune, le français. "Il s'agit par là d'éviter la création d'un ghetto culturel en s'assurant que les enfants inscrits à l'école anglaise pourront s'insérer harmonieusement dans une société dont la langue commune, pour usage public, sera le français" a-t-il affirmé.

Qui seront les enfants qui pourront s'inscrire aux écoles anglaises? M. Paquette n'a pas donné à cet égard plus de précisions que celles contenues dans diverses déclarations abondamment diffusées depuis quelques semaines. "Pour l'essentiel, l'accès à l'école anglaise sera limité aux enfants qui fréquentent déjà l'école anglaise, à leurs frères et sœurs et aux descendants de citoyens qui ont fait ou font leurs études élémentaires dans les écoles anglaises, sans aucune distinction d'origine ethnique".

Le député de Rosemont n'a fait aucune allusion à la notion de la langue maternelle, souvent évoquée comme moyen de distinguer entre élèves d'origines diverses.

PROGRAMMES
FAMILLE
FORMATION
DES MAÎTRES

- PROGRAMMES DE BACCALAURÉAT (90 CRÉDITS)
- * Enseignement éducation physique (282-7263)
 - Enseignement élémentaire (282-7261)
 - profil A: préscolaire et élémentaire
 - profil B: élémentaire
 - Enseignement préscolaire et élémentaire (282-7097)
 - (module sur le chantier)
 - Enseignement enfance inadaptée (282-7262)
 - profil A: enseignement
 - profil B: éducation de groupe
 - * Information scolaire et professionnelle (282-7087)
 - Enseignement professionnel (282-6921)

CONDITIONS GÉNÉRALES D'ADMISSION

Pour être admis aux programmes de l'UQAM, le candidat doit être détenteur du diplôme d'études collégiales (DEC) ou d'un diplôme jugé équivalent. Certains programmes exigent des préalables particuliers. Par ailleurs, les candidats âgés de plus de 22 ans qui possèdent des connaissances suffisantes et une expérience pertinente peuvent être admis sur recommandation du comité de sélection. Les formulaires d'admission comportent, en détail, les conditions d'admission à chaque programme.

- * Les programmes marqués d'un astérisque sont contingentés et n'acceptent qu'un nombre limité de candidats.

LES DEMANDES D'ADMISSION DOIVENT PARVENIR AVANT:

— le 1er avril 1977 (études à temps complet)

— le 1er juillet 1977 (études à temps partiel)

Renseignements et formulaires d'admission:

Bureau du registraire,
Service de l'admission,
1187 rue de Bleury, local 2930,
Montréal, H3C 3P8
(514) 282-7161

On peut aussi s'adresser au directeur de chaque programme en composant le numéro de téléphone indiqué après chaque programme.

Université du Québec à Montréal

Avis légaux - Avis publics - Appels d'offres

Avis est par la présente donné conformément à l'article 26 de la loi des pouvoirs spéciaux de certaines corporations (S.R.Q. 1964 C275) que la garantie créée par ce certain acte de fidéjussion, comportant hypothèque et nantissement, cession et transfert exécuté par "Soundscope Electronics Inc." devant le notaire Gérard Sheiner, le 23 avril 1976 et enregistré au bureau du Régis traire de la division d'enregistrement de Montréal, le 27 avril 1976 sous le numéro 2686802 et enregistré dans la province de l'Ontario (laquelle garantie s'étend aux créances, droits et réclamations en faveur de Soundscope Electronics Inc. en plus d'autres biens et actifs de ladite compagnie) est devenu exécutoire.

Michael G. Pespier, fidéjussionnaire en vertu dudit acte de fidéjussion

9558 Rev. 787
Québec seulement

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE

NO: 500-05-001791-779

Québec Credit Union League, versus Malcolm Morrison et al.

Avis: le défendeur K. M. Morrison, pour lequel une copie de la déclaration et bref d'assignation a été déposée au bureau de cette cour, est par la présente requis de comparaître dans un délai de trente (30) jours suivant la dernière publication de cet avis.

Montréal, ce 11 mars 1977. (S. A. Beaulieu, Proto-Adj.)

Donald Kujan, procureur de demandeur.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE

AVIS

Avis vous est donné, par la présente, que le six mai mil neuf cent soixante-dix-sept (1977), une requête sera présentée à la Cour supérieure, district de Montréal, au Palais de Justice, Cour de Pratique, aux fins d'homologuer de nouvelles conventions matrimoniales entre monsieur Yves Caron, demeurant au numéro 4300 boulevard de Maisonneuve, à Montréal et dame Denise Fortin, demeurant au numéro 3647 avenue Northcote, à Montréal, constatées en un contrat de mariage passé devant Me Roland Milette, notaire, le deux mars mil neuf cent soixante-dix-sept (1977), sous le numéro 9312 de ses minutes.

Montréal, le 22 mars 1977

ROLAND MILETTE, notaire et procureur des requérants

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

Commission des Transports du Québec

Permis 15831-V

Michael Pesner, c.a., est qualifié syndic dans la faillite de Livraison L. Gravel Inc.

requérant-vendeur

Genette Lauzon, requérante-acquéreur

TRANSFERT — Règlement no 2 (1976)

article 2.59.1

Les requérants s'adressent à la Commission des Transports du Québec pour obtenir l'autorisation de transférer à la requérante-acquéreur le système de transport exploité par Livraison L. Gravel Inc., sous le numéro 15831-V ainsi que le permis lui-même.

Tout intéressé désirant faire opposition à la présente requête doit le faire dans les cinq jours qui suivent la troisième publication du présent avis.

1ère publication: 28 mars 1977

2ème publication: 29 mars 1977

3ème publication: 30 mars 1977

CORBEIL & DUFRESNE
Procureurs des requérants

Me RIAL DION avocat
15 boul. Lévesque,
Point-Vue Laval, QUE.
PROCEUREUR DE LA REQUERANTE

AVIS

Avis est par la présente donné, conformément à l'article 1571-D du code civil de la Province de Québec, que le SERVICE DE CONTRÔLE PYROMÉTRIQUE DE MONTRÉAL INC. dont la principale place d'affaires dans la Province de Québec est située dans le district judiciaire de Montréal a transporté toutes ses créances et comptes de livres actuels et futurs à La Banque Provinciale du Canada à titre de garantie, par acte portant la date du 8ème jour du mois de mars 1977 et enregistré au Bureau de la division d'enregistrement de Montréal le 17ème jour du mois de mars 1977 sous le numéro 2765384.

Daté à Montréal ce 18ème jour du mois de mars 1977.

LA BANQUE PROVINCIALE DU CANADA

9558 Rev. 787
Québec seulement

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE

(Division des Divorces)

NO: 12-068008-774

DAME JEANNETTE CHATEAUNEUF

Requérante

WILLARD WEBB, Intime

PAR ORDRE DE LA COUR:

L'intime WILLARD WEBB, est par la présente requis, de comparaître dans un délai de soixante (60) jours de la dernière publication.

Une copie de la requête en divorce a été déposée à son intention au bureau de la direction générale des Greffes, au Palais de Justice de Montréal, au numéro 1, rue Notre-Dame est à Montréal.

PRENEZ PLUS AVIS qu'à défaut par vous de signer et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, la requérante procédera à obtenir contre vous, par défaut, un jugement de divorce accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'elle sollicite contre vous.

Montréal, ce 24 mars 1977

CLAUDE DUFOR, Procureur-adjoint

ME SERGE CARDINAL, avocat

276, rue St-Jacques ouest suite 105
Montréal

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

GREFFE DES DIVORCES

DIVISION DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE

(Division des Divorces)

NO: 500-12-067733-778

DIANE DUBROD, résidente et domiciliée en la cité de Ville de Laval, district de Montréal.

Requérante

ROBERT MARTEL, autrefois résident et domicilié en la cité et district de Montréal, présentement d'adresse inconnue.

INTIME

PAR ORDRE DE LA COUR:

L'intime ROBERT MARTEL est par la présente requis de comparaître dans un délai de 60 jours de la dernière publication.

Une copie de la REQUÊTE EN DIVORCE a été déposée à la Division des Divorces de Montréal à son intention.

Prenez plus avis, qu'à défaut par vous de signer et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, la Requêteurante procédera à obtenir contre vous, par défaut, un jugement de divorce accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'elle sollicite contre vous.

Montréal, ce 23 mars 1977

CLAUDE DUFOR, Procureur-adjoint

Me RIAL DION avocat
15 boul. Lévesque,
Point-Vue Laval, QUE.
PROCEUREUR DE LA REQUERANTE

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR DU BIEN-ÊTRE SOCIAL

NO: 500-43-000256-77

Adoption de Kimberley Ann LAWTON

M. & Mme X

Requérants

AVIS A: Cathy Wright-Lawton, présentement d'adresse inconnue.

Prenez avis qu'une requête en adoption pour l'enfant ci-haut mentionné sera présentée devant un Juge de la Cour de Bien-Être Social à 410 rue Belchasse Est, le 2 mai, 1977 à 11:30 a.m. en Chambre 203. Veuillez agir en conséquence.

Montréal, ce 23e jour de mars 1977.

Mes Stewart, McKenna, Procureurs des requérants

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE

NO: 500-05-000934-766

JEAN-JU MASSÉ, ET

DAME ALINE FORGUES, Demandeurs.

VS

DAME DENISE BARRETT, Défenderesse

PAR ORDRE DE LA COUR

La défenderesse DAME DENISE BARRETT est requise de comparaître dans un délai de trente (30) jours de la dernière publication pour répondre à l'action intentée contre elle à défaut de quoi, jugement pourra être rendu par défaut. Une copie de l'action a été déposée au greffe de la Cour Supérieure de Montréal à son intention.

Montréal, le 22 mars 1977

A. BEAULIEU, Procureur, C.P.S.

PAQUETTE, PAQUETTE, PERREAU, RIVET & GROLEAU, Procureurs des demandeurs

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE

NO: 500-05-001975-778

RÉGIE DES INSTALLATIONS OLYMPIQUES, constitué par la Loi constituant la Régie des Installations Olympiques et étant une corporation au sens du Code Civil, ayant son bureau et sa principale place d'affaires dans les Cité et District de Montréal.

Demandeur

VS

CALVERT INSURANCE COMPANY, une corporation ayant une place d'affaires au numéro 127 de la rue John, dans la cité de New York, État de New York, l'un des États-Unis d'Amérique.

VS

C.T. BOWRING & CO. (INSURANCE) LIMITED, ayant un agent général et fondé de pouvoir, soit Marsh & McLennan Limited, ladite corporation ayant elle-même une place d'affaires au numéro 1221 de l'avenue des Amériques, dans la cité de New York, l'un des États-Unis d'Amérique.

VS

PAR ORDRE DE LA COUR

Les défendeurs, CALVERT INSURANCE COMPANY et C.T. BOWRING & CO. (INSURANCE) LIMITED, sont par la présente requis de comparaître dans un délai de trente jours suivant la dernière publication. Une copie du bref d'assignation et de la déclaration a été déposée à leurs intentions au Greffe de la Cour.

Montréal, le 18 mars 1977

Procureurs du demandeur: Courtois, Clarkson, Parsons & Tétrault

630 Dorchester ouest
Montréal

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

AVIS SELON LA LOI DU CHANGEMENT DE NOM

AVIS est par la présente donné que MOHAMED ALI ONSY, domicilié et résidant au 5316 Connaught, District de Montréal, Province de Québec, demandera au Lieutenant Gouverneur en Conseil d'émettre un décret changeant son nom en celui de MICHAEL ANTHONY ONSY, le tout sera au bénéfice de son épouse, MARY HAUROU ACCAD ONSY.

Montréal, ce 24 mars 1977.

YANOFSKY, KAHN, DURAND, MARCOWITZ, BRULL & STRAUER, Procureurs de requérant

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE

NO: 500-05-004678-775

MARIE ARSENAULT-TANGUAY, résidente et domiciliée en la cité et district de Montréal, DEMANDERESSE

VS

RENE HUNEULT, autrefois résident et domicilié en la cité et district de Montréal, présentement d'adresse inconnue. DEFENDEUR

PAR ORDRE DE LA COUR

Le défendeur RENE HUNEULT est par la présente requis de comparaître dans un délai de trente (30) jours, à compter de la dernière publication. Une copie du bref d'assignation et déclaration a été déposée au greffe de la Cour Supérieure de Montréal à son intention.

Montréal, ce 23 mars 1977

A. BEAULIEU P.A.C.S.M.

Mes MALO, WILHELMY & ASS.

2197 est rue Sherbrooke

Montréal, QUE.

PROCEUREURS DE LA DEMANDERESSE

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC

PERMIS NO: 8077-V

TRANSPORT BRAZEAU INC., Requérante.

DEMANDE DE MODIFICATION DE PERMIS

La requérante détentric du permis NO: 8077-V, s'adresse à la Commission des Transports du Québec, dans le but d'ajouter la clause suivante à son permis:

Négligé, le vieil hôtel Terrapin a toujours fière allure

par Alain Duhamel

Bien que le bâtiment paraisse négligé et défraîchi, l'œil averti ne peut pas ne pas remarquer l'hôtel Terrapin, sur le boulevard Saint-Charles, à Longueuil.

L'immeuble a gardé en façade, une certaine majesté que l'équilibre de ses proportions lui donnait. N'eût été d'une addition malheureuse sur l'un de ses côtés, et sur le toit, l'hôtel Terrapin aurait conservé un certain rayonnement dans un secteur voué au commerce où les immeubles de construction récente ne parviennent pas à donner à cette vieille rue de Longueuil le cachet qu'elle pouvait avoir autrefois.

L'hôtel Terrapin, situé en face de l'hôtel de ville de Longueuil, n'abrite aujourd'hui qu'une taverne. Il a dû connaître une certaine prospérité à la fin du siècle dernier au moment où la tête de ligne du chemin de fer "Le Grand Tronc" se trouvait à Longueuil, non loin de l'emplacement de l'hôtel.

Il est constitué d'un corps principal flanqué de deux corps latéraux chacun et de deux escaliers dominés en façade par un fronton. Une gigantesque lucarne en forme de triangle surplombe une galerie qui fait



le patrimoine

L'hôtel Terrapin à Longueuil a toujours pu conserver en façade une certaine majesté qui le distinguait autrefois bien que l'équilibre de ses lignes ait pu être compromis par certaines additions malheureuses.

toute la largeur du corps principal.

On ne connaît pas les origines du nom "Terrapin", mais on sait que le bâtiment porte ce nom depuis très longtemps puisqu'il est ainsi identifié dans des documents datant de

la fin du siècle dernier.

Un dénommé Antoine Provost acquiert le terrain en 1854 d'un certain J. Owens. La date de construction demeure encore incertaine. Certaines sources affirment qu'il a pu être construit vers 1857,

d'autres prétendent que le bâtiment a été érigé vers 1864. Il ne fait pas de doute que le bâtiment est centenaire car les recherches entreprises par divers groupes, dont la Société d'histoire de Longueuil, confirment qu'il se trouvait à cet

endroit avant 1870.

La construction même de l'hôtel Terrapin le fait remonter à cette époque. Le bâtiment repose sur de solides fondations en pierres et ses murs sont en briques portantes, assemblées en trois rangs. Des poutres en bois équarries soutiennent le toit recouvert de tôle.

Malheureusement, le bâtiment à vocation commerciale a souffert de multiples transformations qui rendraient sans doute périlleuse et coûteuse une restauration intégrale. En plus d'additions sur l'un de ses côtés et à l'arrière, il est coiffé au sommet du toit d'une rangée de chambrettes qui rompt l'harmonie des lignes. Le versant arrière du toit a été soulevé de quelques pieds.

À l'intérieur, des dénivellements de planchers et de plafonds étonnent et ne paraissent pas avoir été créés par des transformations postérieures à sa construction. Le bâtiment a probablement été conçu avec des niveaux différents entre les ailes et le corps principal. On peut aussi supposer que la grande lucarne avait pour but de jeter un puits de lumière sur une grande salle où devaient se rassembler autrefois les voyageurs.

Qu'advient-il de ce bâtiment dont la façade, malgré toutes les transformations, a

gardé l'essentiel de sa majesté et de son équilibre? Le bâtiment se trouve dans le quartier historique de Longueuil où un règlement de zonage élaboré peut favoriser tout au moins sa rénovation.

Un groupe d'étudiants de l'école d'architecture de l'Uni-

versité de Montréal, sous la direction du professeur Lazzlo Demeter, a fait l'étude de l'hôtel Terrapin et a recommandé sa restauration non intégrale et un curetage.

Il y a plusieurs mois, son propriétaire, M.E. Poissant, se proposait de vendre le ter-

rain et le bâtiment à des acheteurs désireux de lui substituer un immeuble moderne. Ces tractations ont échoué, mais le bâtiment demeure toujours en péril à moins qu'on ne lui redonne sa digne allure d'autrefois et qu'on remette à jour sa fonction commerciale.

La FTQ dit non au contrôle volontaire

"La FTQ a obtenu l'assurance de la part de la direction du Congrès du travail du Canada qu'aucune entente n'a été conclue au sujet de restrictions volontaires de salaires après la levée des contrôles actuels, ni sur aucun autre sujet. Quoi qu'il en soit la FTQ ne participera jamais à une entente sur un contrôle salarial, volontaire ou non, avec un gouvernement à la solde des grandes entreprises", a déclaré M. Louis Laberge, président de la Fédération des travailleurs du Québec.

Participant au congrès régional du Conseil du travail de Hull-Gatineau, affilié à la FTQ, M. Laberge a tenu à dissiper la confusion "délibérée"

ment créée" au sujet d'une prétendue entente secrète entre le CTC et le patronat.

"Il est évident que le gouvernement Trudeau cherche une façon de se sortir du pétrin dans lequel il s'est mis lui-même avec la loi sur le contrôle des salaires. Le gouvernement voudrait se sortir de cette impasse tout en trouvant une façon de faire continuer à payer aux travailleurs le prix de la crise économique actuelle. Nous ne nous laisserons pas leurrer par des déclarations au sujet d'une prétendue entente sur un éventuel contrôle volontaire des salaires", a expliqué le président de la FTQ.

"La position de la FTQ et de

ses syndicats affiliés est très claire: nous exigeons la levée immédiate et totale des contrôles salariaux imposés par la loi C-73, nous nous opposons à toute forme de "décontrôle" qui ne serait que partielle ou progressive et nous opposons à toute forme de contrôle des salaires. Ce ne sont pas les travailleurs qui ont créé l'inflation et le chômage, ce sont les politiques des grandes corporations qui sont à l'origine de la crise actuelle. Nous nous opposons donc à ce que l'on tente de continuer à faire payer aux travailleurs le prix d'une crise dont ils ne sont pas responsables."

D'autre part, le président de la FTQ a vivement déploré que le CTC continue à rencontrer le gouvernement Trudeau. "Le gouvernement libéral d'Ottawa est aussi vendu aux intérêts des grandes compagnies que l'était le gouvernement Bourassa. Seule la mobilisation des travailleurs

parviendra à faire fléchir ce gouvernement", a précisé M. Laberge.

Le président de la FTQ a aussi qualifié de factice le prétendu front commun syndical-patronal contre la loi C-73. "Il est bien évident que si plusieurs patrons réclament la levée des contrôles, c'est pour des raisons complètement différentes de celles du mouvement syndical. Les grandes corporations comme Power corporation et Noranda Mines, ne désirent qu'avoir davantage les coudées franches pour augmenter leurs profits. Ce genre de "Front commun" ne peut se faire qu'au détriment des travailleurs", a noté M. Laberge.

Par ailleurs, le président de la FTQ a précisé que la FTQ a accepté de participer au "sommet économique" convoqué par le gouvernement québécois parce que ce dernier, "contrairement à celui d'Ottawa, n'a pas les mains liées par les grandes corporations".

M. Laberge a précisé que la FTQ se présenterait au "sommet économique québécois" pour exposer le point de vue du mouvement syndical. "Il n'est toutefois pas question de nous embarquer dans un programme de concertation", a-t-il dit.

AVIS

Conseil d'Administration de la Résidence Jean-Talon Villa Christophe-Colomb

Il y a actuellement deux personnes à nommer au Conseil d'administration de la Résidence Jean-Talon, nomination faite par le lieutenant-gouverneur en conseil après consultation des groupes sociaux économiques du territoire desservi par le centre. La durée du mandat est de deux ans. Les membres du Conseil ne reçoivent aucun traitement à ce titre.

Toute personne intéressée peut se procurer une formule de présentation à la: Résidence Jean-Talon, 1360, Jean-Talon est, Montréal.



Une aubaine Birks pour votre correspondance personnelle

75 feuilles simples imprimées
50 feuilles simples vierges
75 enveloppes imprimées

le tout pour **\$7.95**



Au choix: 4 styles de caractère:

Mrs. Robert C. Armstrong A10

MRS. CHARLES F. WILLIAMS A12

Mrs. David John Robertson AB

Mrs. Lorne A. Ellison A18

du 28 mars au 9 avril

BIRKS
JOAILLIERS

ultimode

Simpsons

Les compléments de la mode

Simpsons vous présente les tendances de la mode dans le domaine des accessoires... à vous de jouer gagnant et de les harmoniser avec adresse.

Bijoux amusants

Épingles et peignes garnis de fleurs. Pendentifs, épingles et boucles relevés de fruits. Colliers corde rehaussées de billes et de boules. Rouge et choix de coloris vifs aux pastel. Rayon 703 au rez-de-chaussée. Pour achat en personne seulement **2⁵⁰ à 7⁵⁰**

Chapeaux en tête

Cloche en coton glacé. Rouge, marine, blanc ou jaune. **\$4**

Casquette coton avec visière. Jaune, rouge, blanc, bleu ou beige. Rayon 730 au troisième. Pour achat en personne seulement **\$5**

Sacs dernier cri

Fourre-tout toile et simili-cuir. Glissières et poches. Noir/tan, beige/tan, rouge/marine ou marine/tan **\$10**

Enveloppe toile et jute, avec glissière. Naturel seulement **\$6**

Rayon 802 au rez-de-chaussée. Venez en personne, écrivez... ou composez 842-7221 jour et nuit.

Emboitez le pas

Sandale en tissu à talon compensé importée de Grèce. Noir, beige ou multicolore. Pointures 5 à 10 (avec 1/2). **\$26**

Sandale tissu avec courroie à la cheville, de France. Ivoire ou rouge. Pointures 6 à 9 (avec 1/2). Rayon 721 au deuxième. **\$30**

Venez en personne, écrivez... ou composez 842-7221 jour et nuit. (sauf indication contraire)

Tous ces articles sont aussi disponibles à Fairview, aux Galeries d'Anjou et au Carrefour Laval.



EN VILLE
FAIRVIEW
LES GALERIES D'ANJOU
LE CARREFOUR LAVAL

Simpsons